
De: UD CGT 35 <ud35@cgt.fr>
Envoyé: mardi 13 juillet 2021 15:51
À: Enquête publique DP
Objet: UD CGT 35 : Enquête publique sur la déclaration de projet - Sévailles 2
Pièces jointes: Dossier.pdf; ENQUETE PUBLIC BRIDOR 072021bis.pdf

Monsieur le Commissaire,

Vous trouverez dans ce document des propositions de notre collectif pour une transition écologique créatrice d'emploi. Dans la période particulière que nous vivons, les crises sanitaires, sociales et environnementales remettent au centre des débats les questions de l'accès de toutes et tous à un emploi et à un revenu digne. Nous ne pouvons collectivement nous résoudre à rester dans l'opposition, entretenue par beaucoup, entre la préservation de la planète et la création d'emplois. C'est pourquoi nous avons décidé de vous faire part de nos réflexions, de nos propositions.

Cet ensemble de constats et propositions n'est évidemment pas la somme de l'ensemble des propositions. Il est le produit de nos débats et actions communes. Il se veut être un outil pour lutter contre certaines idées reçues, alimenter les débats et proposer des solutions qui répondent à la fois aux urgences sociales et aux urgences environnementales.

Nous vous serions reconnaissant de bien vouloir intégrer nos observations au dossier de l'enquête publique et de faire part aux citoyens, aux élus, aux décideurs, de notre conception constructive sur la nature de ce dossier de l'échelle du locale et à l'échelle de la planète.

Cette conception de ce dossier que nous vous soumettons nous ramène à la dimension du Groupe Bridor et dans toutes ses composantes.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de notre respectueuse considération.

Pour le collectif
Jean Jousseau – Jean Bernard MELOT

UNION DÉPARTEMENTALE CGT 35

31 Boulevard du Portugal

CS 90837 35208 Rennes Cedex 2

Tel : 02.99.79.44.47

Email : ud35@cgt.fr

Site : <http://www.cgt35.fr>



PAS D'EMPLOIS SUR UNE PLANÈTE MORTE

**SAUVER LE CLIMAT
GAGNER DES DROITS
CRÉER DES EMPLOIS**

**PLUS
JAMAIS
ÇA!**

Vous trouverez dans ce document des propositions de notre collectif pour une transition écologique créatrice d'emploi. Dans la période particulière que nous vivons, les crises sanitaires, sociales et environnementales remettent au centre des débats les questions de l'accès de toutes et tous à un emploi et à un revenu dignes. Nous ne pouvons collectivement nous résoudre à rester dans l'opposition, entretenue par beaucoup, entre la préservation de la planète et la création d'emplois. C'est pourquoi nous avons décidé de mettre en commun nos réflexions, nos propositions et, parfois, nos débats. Cet ensemble de constats et propositions n'est évidemment pas la somme de l'ensemble des propositions de chacune de nos organisations mais le produit de nos débats et actions communes. Il veut être un outil pour lutter contre certaines idées reçues, alimenter les débats et proposer des solutions qui répondent à la fois aux urgences sociales et aux urgences environnementales.

**PLUS
JAMAIS
ÇA!**

act:onaïd
pour des peuples solidaires



**Les Amis
de la Terre
France**



%
attac



Fondation Copernic

**FRANCE NATURE
ENVIRONNEMENT**



GREENPEACE



Solidaires
Union syndicale

SOMMAIRE

1. EMPLOI ET ENVIRONNEMENT, UN MÊME COMBAT

Introduction

Les idées reçues sur l'environnement et l'emploi

Priorité à l'économie, la planète pourrait attendre

La transition écologique détruirait l'emploi

Il ne servirait à rien d'agir au niveau local ou national car l'enjeu serait à l'échelle planétaire

Nos propositions

Créer des emplois pour le climat : un choix politique

Contraindre les entreprises à réduire leurs émissions

Inscrire la transition dans la durée pour créer des millions d'emplois

2. UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE QUI REDONNE DU SENS AU TRAVAIL

Introduction

Idées reçues sur le travail et la transition écologique

Les dirigeants et les actionnaires savent mieux que nous ce qu'il faut produire et comment

Les emplois dans la transition seraient réservés aux jeunes

Nos propositions

Interdire des licenciements dans les entreprises qui font du profit

De nouveaux pouvoirs pour les salarié·es et leurs représentant·es

Partager le temps de travail et gagner en qualité de vie

Une hausse des rémunérations minimales et du SMIC

Sécuriser les reconversions professionnelles

Pour des pôles publics de l'énergie, des transports et de l'eau

Soutenir les expériences de gestion démocratique d'entreprises

Face à la démesure : fixer un salaire et un revenu maximum

En débat

3. POUR UNE RELOCALISATION SOLIDAIRE

Introduction

Idées reçues

La mondialisation serait bénéfique aux pays pauvres

On ne saurait plus produire à coût compétitif ce qui a été délocalisé

Concevoir au Nord et produire au Sud garantirait une « mondialisation heureuse »

Nos propositions

Stopper la dérégulation du commerce international et les traités de libre-échange

Se donner des règles ambitieuses en matière environnementale

Coopération mondiale et partage des connaissances

Produire en fonction des besoins réels

Mettre l'argent public au service de la coopération entre territoires

Favoriser la prise de conscience des consommateur·trices

En débat

4. TECHNO-SCIENCE SANS CONSCIENCE NE SAUVERA PAS LA PLANÈTE!

Introduction

Les idées reçues sur la technologie et la transition écologique

La technologie seule pourrait sauver la planète et l'emploi

Les nouvelles technologies seraient indispensables pour améliorer notre qualité de vie

Il n'y aurait pas d'emploi sans croissance, et pas de croissance sans innovation

Nos propositions

Dans les entreprises : des droits nouveaux sur les choix technologiques

Renforcer la démocratie pour les politiques publiques de recherche et d'innovation

Développer les communs de la connaissance, pour une mutualisation des savoirs et des brevets

En débat

5. FINANCER LA RUPTURE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE, UN CHOIX POLITIQUE

Introduction

Idées reçues

Il y aurait trop de dépenses publiques

Il y aurait trop d'impôts et de charges dans ce pays

Nous sommes trop endetté·es ?

Nos propositions pour une fiscalité plus juste

Mettre en place une fiscalité progressive

Taxer les transactions financières : une urgence !

Lutter contre l'évasion fiscale

Supprimer les niches fiscales inutiles

Les recettes sociales : pour un autre partage de la valeur ajoutée

En débat

INTRODUCTION

« Pour sauver la planète, il faudrait faire des sacrifices » ; mais aussi « les propositions de la Convention citoyenne pour le climat sont inapplicables, elles détruiraient trop d'emplois » : pour justifier alternativement les politiques d'austérité et l'inaction climatique, le discours dominant ne cesse d'opposer les causes sociale et environnementale.

Pour nos organisations, au contraire, la pandémie confirme le double diagnostic qui fonde notre coalition : on ne pourra préserver l'environnement sans justice sociale, il n'y aura pas d'emplois sur une planète morte. La crise sanitaire mondiale manifeste brutalement les limites d'un système capitaliste et productiviste qui détruit à la fois les équilibres sociaux et environnementaux en prétendant justement refuser toute limite.

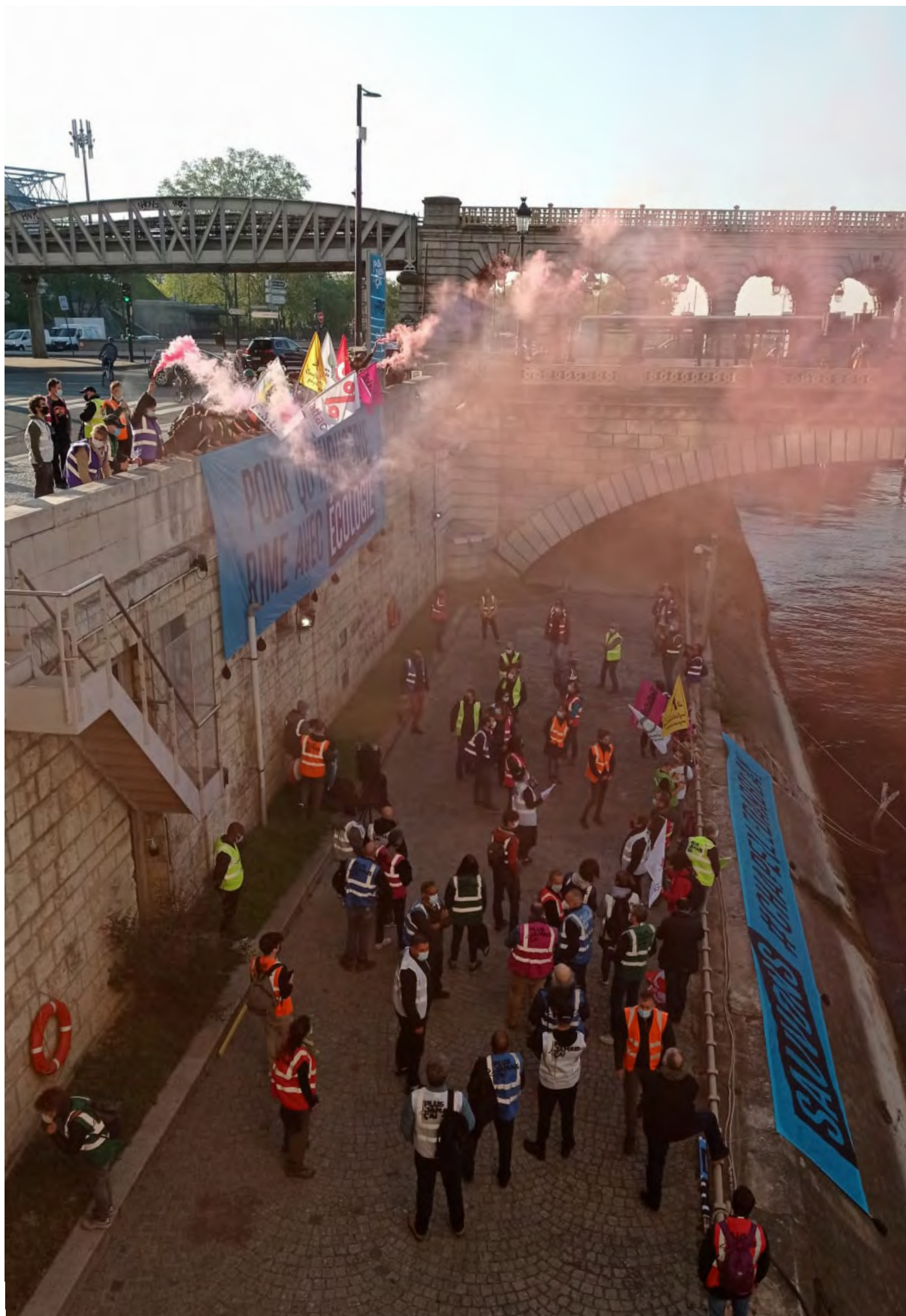
Les mesures de lutte contre la pandémie et les confinements ont entraîné une réduction temporaire des émissions de gaz à effet de serre et autres polluants, mais au prix d'une flambée de la précarité et des inégalités. La récession, la crise économique ne sont en aucun cas une solution à la crise écologique.

Dans l'urgence, des entreprises ont réorienté leur production, démontrant une capacité d'adaptation. Les gouvernements et les banques centrales ont déployé d'énormes moyens financiers. Mais en l'absence d'une pression sociale suffisante, les plans de relance ne cherchent qu'à reconduire et accélérer les trajectoires antérieures. Les moyens consacrés à la relocalisation et à la reconversion du système productif vont du dérisoire à l'inexistant.

Au lieu de mettre la science et la technologie au service des besoins humains vitaux, le système les instrumentalise pour entretenir une fuite en avant irresponsable : l'intelligence artificielle, les biotechnologies, la géoingénierie seraient notre seul salut. De nombreux scientifiques nous alertent sur les nouvelles crises sanitaires, sociales, écologiques et démocratiques encore plus graves qui se préparent si nous continuons à ravager la planète : pour les éviter, nous devons vite réorienter et relocaliser nos systèmes productifs, redistribuer les richesses, approfondir la démocratie politique et économique.

Depuis un an, mise en place des gestes barrières, confinement et couvre-feux ont conduit à la limitation de l'action collective, à des tentatives de nous empêcher de nous réunir, de manifester, d'agir ensemble pour la justice sociale et environnementale. Comme le dit le philosophe Jacques Rancière, la « politique » a dû laisser la place à la « police », l'inventivité sociale à la gestion sanitaire et sécuritaire.

Mais l'épidémie a renforcé notre volonté de travailler ensemble. Dans ces circonstances adverses, nous avons travaillé et élaboré ensemble ce document destiné à nourrir les débats et les mobilisations sociales à venir. Pour chacun des thèmes évoqués, nous sommes partis de quelques idées reçues qui trottent dans beaucoup de têtes et bloquent la pensée et l'action commune entre les luttes pour les « fins de mois » et contre la « fin du monde ». Puis nous avons cherché à définir des principes et des propositions communes, sans chercher à masquer les débats et controverses qui demeurent. Nous avons souvent été surpris, au cours de ce travail, par l'étendue de nos points d'accord. Mais nous n'avons pas réponse à tout : nous avons laissé certains débats ouverts, pour les approfondir par la confrontation et l'expérimentation sur le terrain, par la délibération démocratique. Notre pari : que les citoyen·nes de notre pays s'emparent de ces propositions et de ces controverses pour leur donner vie et les imposer dans le débat public.



Action du collectif « Plus jamais ça » sur le quai d'accostage de Bercy pour dénoncer l'inaction du gouvernement quant à la reprise de l'usine de papeterie de Chapelle Darblay.

1. EMPLOI ET ENVIRONNEMENT, UN MÊME COMBAT

Introduction

La protection de l'environnement, de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique sont-elles par définition opposées à l'activité économique, aux entreprises, au profit et à l'emploi ? A en croire certaines voix néo-libérales ou productivistes, la lutte contre le changement climatique ne serait pas compatible avec la croissance économique qu'ils considèrent comme nécessaire à l'emploi. Pour cette raison, la lutte contre le réchauffement devrait passer au second plan. C'est pourquoi toute politique ambitieuse et systémique de transition est constamment repoussée. Une soi-disant défense de l'emploi sert surtout d'épouvantail pour justifier l'inaction face à l'urgence climatique. Ce carcan idéologique existe à tous les niveaux de décision, pour preuve le récent maintien des garanties d'État à l'export pour les industries pétrolières et gazières ou avec la réautorisation des néonicotinoïdes. Il en va de même dans tous les secteurs économiques : énergie, transports, industrie, agriculture et alimentation...

Alors que les milliards d'euros d'aides aux grandes entreprises ne parviennent pas à créer d'emplois ni à réduire le chômage, le gouvernement et Emmanuel Macron amplifient cette politique de subvention, avec les plans de relance, sans aucune conditionnalité sociale ni écologique. Les annonces de plans

sociaux, de licenciements ou de faillites se multiplient, tandis que les entreprises continuent à verser des dividendes à leurs actionnaires, tout en maintenant des investissements en contradiction avec la préservation de l'environnement. Les destructions d'emplois explosent, avec comme conséquence un accroissement du chômage de masse et de la précarité.

Nous sommes régulièrement soumis-es à des contradictions : consommer moins cher mais à des conditions que nous n'accepterions pas nous-mêmes en travaillant pour des salaires de misère ; préférer des énergies renouvelables à la pollution existante mais résister à l'implantation de celles-ci dans nos lieux de vie ; vouloir la transition écologique de l'économie mais vouloir garder les secteurs d'activité tels quels pour garder les emplois. Engager la transition écologique et sociale, c'est se donner le maximum de moyens de résoudre ces difficultés.

Nous défendons une transition juste, avec pour objectif le maintien du réchauffement climatique en dessous de 1,5 °C comme le recommandent les rapports du GIEC sur le climat. Nous défendons la reconstitution de la biodiversité et des écosystèmes, par la protection d'au moins 30 % des terres et mers pour enrayer la disparition massive des espèces. Cet objectif nécessite des politiques am-

bitieuses pour relever ces défis environnementaux, tout en garantissant la réduction des inégalités sociales, l'emploi et une redistribution des richesses.

Aujourd'hui, les mouvements syndicaux et les associations environnementales s'associent pour mener ensemble ces combats contre la fin du monde et la fin du mois. Il n'y aura pas d'emplois sur une planète morte, et les salarié-es souhaitent s'engager dans les transitions nécessaires pour un mode de production au service des besoins sociaux et environnementaux. La transition écologique ne doit pas conduire des salarié-es à se retrouver privé-es d'emplois. Ce principe doit déterminer les politiques permettant la bifurcation écologique et sociale de nos sociétés. Des millions d'emplois sont nécessaires pour garder la planète vivable et nos sociétés solidaires.

La loi Climat, les mesures de relance économiques françaises et européennes auraient dû être l'occasion d'engager des politiques en faveur du climat et de la justice sociale. Il est possible de créer des centaines de milliers d'emplois de qualité, bons pour le climat et la biodiversité dès maintenant dans le cadre de la relance des économies et de la sortie de la crise du Covid. La conservation des écosystèmes est elle aussi créatrice d'emplois directs et elle contribue à reconstituer les ressources et

donc à développer des filières entières, pêche artisanale, forestière et agroforestière.

Les gilets jaunes ont montré qu'il ne peut pas y avoir d'action sur le trafic automobile sans transformation des mobilités et des infrastructures de transport, parce qu'une part importante de la population n'a pas accès aujourd'hui à des transports collectifs répondant à l'ensemble de

ses besoins (selon l'Ademe en 2019, 40 % de la population n'avait pas accès à des moyens de transports collectifs). Il faut agir à la fois sur la réduction du trafic automobile, la transformation des mobilités et le développement des infrastructures de transport alternatives à la voiture.

D'autre part, les salarié·es des secteurs polluants ne peuvent sacrifier leurs fins de mois, pas plus que les

agriculteur·trices ne peuvent être soumis aux bénéfices de l'agro-industrie. Dans un tel contexte, il est nécessaire de mettre en place avec les organisations syndicales, citoyennes, écologistes, les associations locales, un suivi de ces transformations en faveur du climat. C'est le sens que pourrait prendre une démocratie énergétique et écologique.

Les idées reçues sur l'environnement et l'emploi

× PRIORITÉ À L'ÉCONOMIE, LA PLANÈTE POURRAIT ATTENDRE

Avec la crise économique l'environnement ne pourrait pas être la priorité, il faudrait faire des choix : l'urgence serait d'éviter l'effondrement de l'économie et un chômage de masse alors que la crise environnementale est de plus en plus palpable. C'est la mise en opposition permanente du social et de l'environnement : au nom de la préservation de l'emploi, il ne faudrait pas imposer de nouvelles régulations environnementales ou sociales, ni de conditionnalité des aides pour les entreprises. Il est toujours plus urgent d'attendre à cause de l'actualité, de la conjoncture économique, de la concurrence internationale, du besoin de confiance pour l'investissement ou désormais de la situation sanitaire du Covid. Pourtant la crise sanitaire actuelle démontre que les activités humaines à l'origine du changement climatique, de la perte de biodiversité sont les mêmes que celles qui nous conduisent aux pandémies. Les impacts dévastateurs du

point de vue social et économique s'ajoutent aux impacts sanitaires en touchant davantage les plus fragiles, dont une majorité de femmes. Relancer sans condition écologique et sociale l'économie dans le contexte de cette crise est le pire des choix. Pour échapper aux prochaines crises et pour garder une planète vivable, il est urgent d'effectuer un profond changement d'approche. C'est maintenant que les pouvoirs publics doivent agir en conformité avec les exigences de la lutte contre le réchauffement climatique et réorienter la politique de soutien à l'économie. Le PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement), dans un rapport publié en décembre 2020, souligne que les plans de relance peuvent être une opportunité inédite, s'ils sont orientés vers la transition, la fin des subventions aux fossiles, ou encore la conditionnalité des aides. La situation actuelle est donc également une véritable opportunité pour le climat,

mais aussi pour l'emploi. Or l'absence d'éco-conditionnalité au soutien apporté aux entreprises montre que, pour le gouvernement, la priorité reste de renouer au plus vite avec le monde d'avant. Ainsi, dans le plan de relance de 100 milliards d'euros, seulement 28 milliards contribuent à la réduction des émissions de gaz à effets de serre alors que 70 milliards d'euros s'inscrivent dans la continuité, annulant les effets des investissements favorables à la lutte contre le changement climatique, voire augmentant les émissions actuelles. Les créations d'emplois y sont marginales, et dans les 36 milliards du volet cohésion, l'investissement pour la formation vers la transition est faible. Dans le projet de loi climat, les mesures proposées par la Convention citoyenne pour le climat ont systématiquement été éliminées, que ce soit pour l'isolation des logements, la taxation des dividendes ou encore le moratoire sur la 5G.

× LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DÉTRUIRAIT L'EMPLOI

La transition écologique détruirait les emplois et ferait disparaître des secteurs entiers de l'industrie, alors qu'ils seraient indispensables au développement économique et à la

croissance. Pourtant depuis des décennies le modèle néolibéral et la globalisation ont tout autant entraîné la suppression et la détérioration de millions d'emplois que la destruc-

tion de l'environnement en France et dans le monde. L'industrialisation de l'agriculture et de l'alimentation a eu pour effet la destruction massive d'emplois paysans. Par exemple, l'ar-

rachage de haies ou l'application de glyphosate permettent de traiter des parcelles de plus en plus grandes avec le moins de travail possible. Depuis des décennies, le secteur de la construction automobile, entre délocalisation de la production et automatisation, perd des emplois. Dans le secteur de l'aérien, la dérégulation du ciel a provoqué une dégradation salariale et des conditions de travail. Avant même la pandémie, l'Organisation internationale du travail (OIT) a évalué que le réchauffement climatique et la dégradation de l'environnement étaient d'ores et déjà responsables de la perte de 80 millions d'emplois dans le monde.

La transition ferait perdre de la productivité et donc des emplois : en contrepartie, il nous faudrait accepter de faire des sacrifices sociaux (salaires, temps de travail, retraites). Or, depuis près de quarante ans que ces politiques sont menées, la France connaît un chômage massif qui oscille entre 8 % et 10 % de la population active. La dérégulation, la

libéralisation des économies dans le cadre de la globalisation, le productivisme sont à la fois les causes de l'emballement du changement climatique et celles de la crise économique et du chômage structurel.

Le potentiel de création d'emplois dans la transition est beaucoup plus élevé que le nombre d'emplois perdus depuis des décennies. La transition écologique s'accompagnera de nombreuses créations ou transformations d'emplois dans des secteurs variés comme la rénovation thermique des bâtiments, les transports en commun, les énergies renouvelables, l'agriculture paysanne, la réparation de biens domestiques ou le recyclage.

L'OIT¹ considère que 60 millions d'emplois peuvent être créés dans le monde par la transition écologique, dont 18 millions par la seule mise en œuvre de la transition énergétique. Il en va de même en France : la transition écologique aura un effet positif sur l'emploi bien supérieur à la

poursuite de la politique de ces vingt dernières années si elle est dès à présent anticipée et planifiée avec l'ensemble des acteurs. En d'autres mots la transition ne sera pas synonyme de casse d'emplois massive. Bien au contraire, son potentiel de création est largement supérieur au modèle actuel et à son chômage structurel.

Ainsi, en l'absence d'un vaste plan de politique publique d'anticipation, de soutien et de contrôle de la transition écologique, de plus en plus d'entreprises multinationales utilisent la transition comme un effet d'aubaine pour poursuivre la même politique de restructuration, de délocalisation et de plans sociaux. C'est le cas, par exemple, à Grandpuits où, sous couvert d'une transformation de la raffinerie en « plateforme 0 pétrole », 700 emplois dont 200 directs sont menacés : le plan de Total n'est rien que de l'affichage alors que les salarié-es sont porteur-euses d'alternatives véritablement écologiques et pourvoyeuses d'emplois durables.

× IL NE SERVIRAIT À RIEN D'AGIR AU NIVEAU LOCAL OU NATIONAL CAR L'ENJEU SERAIT À L'ÉCHELLE PLANÉTAIRE

La France ne représente que 1 % des émissions mondiales, les crises écologiques étant des enjeux planétaires, nos efforts ne serviraient à rien. L'effondrement de la biodiversité ou le dérèglement climatique sont des enjeux mondiaux et les économies sont globalisées, interdépendantes et les chaînes de valeurs sont très interconnectées. Or l'impact sur le climat de notre pays ne se résume pas aux émissions sur notre territoire : on ne peut pas ignorer les émissions « importées » qui sont en très forte hausse, ni l'impact des activités des entreprises ou des politiques françaises à l'étranger. Ainsi, Total, dont les émissions sont équivalentes à celles de la France, est surtout actif hors de France. Les banques et investisseurs français

sont responsables dans de nombreux pays de destructions écologiques et d'activités fortement émettrices².

Il faut engager la transition partout où cela est possible, en agissant maintenant, au niveau local et national : ce qui sera bon pour la planète le sera pour toutes et tous !

Les bénéfices attendus vont bien au-delà du seul objectif de réduction des émissions : la rénovation thermique des bâtiments sortira des millions de personnes de la précarité énergétique, avec des gains pour leur pouvoir d'achat et leur santé ; le développement des énergies renouvelables va engendrer une baisse massive des importations d'hydro-

carbures (400 milliards d'euros de 2017 à 2050 selon négaWatt) qui pourront être réinjectées dans les secteurs répondant à des besoins vitaux et des centaines de milliers d'emplois de qualité, durables et non délocalisables seront créés. S'agissant de la mobilité et des transports, les impacts positifs sont nombreux : amélioration de la qualité de l'air, du pouvoir d'achat, diminution des accidents de la route. Pour l'agriculture, les bénéfices sont multiples : la santé dans l'assiette, sans pesticides, avec moins de viande mais mieux produite, une diminution de la pollution de l'air, des sols, de l'eau, la préservation de la biodiversité, l'autonomie alimentaire, l'encouragement des circuits courts, la reterritorialisation des filières longues,

la revalorisation des rémunérations des paysan·nes, la préservation de leur santé. Pour les territoires et leurs acteurs économiques et sociaux, cela entraîne des retombées locales

considérables en termes de fiscalité, d'activité économique et d'emploi.

Ainsi la transition écologique est un véritable levier pour construire un

modèle de société soutenable aux multiples co-bénéfices pour les populations et leur environnement.

Nos propositions

Nous sommes convaincus que des politiques volontaristes et en rupture avec le dogme libéral actuel, en donnant la priorité aux enjeux sociaux et environnementaux, ne sont un frein qu'aux bénéfices des actionnaires et au maintien d'un *statu quo* invivable, mais pas au développement économique et à l'emploi.

La transition écologique implique d'aller vers davantage de sobriété, vers des ruptures technologiques et vers davantage d'efficacité, comme dans les secteurs des transports, du bâtiment et de l'énergie, mais aussi de repenser les mobilités ou l'alimentation en changeant nos habitudes de consommation et nos

modes de vie. Elle entraînera ainsi des baisses d'emplois dans certains secteurs à mesure que la proportion d'activités fortement émettrices diminuera. Des secteurs comme celui des hydrocarbures sont amenés à évoluer radicalement pour aller progressivement vers les énergies renouvelables.

► CRÉER DES EMPLOIS POUR LE CLIMAT : UN CHOIX POLITIQUE

Des millions d'emplois restent à consolider et à créer. Les gisements d'emplois dans les secteurs d'utilité sociale et écologique sont connus : personnel soignant et éducatif, recyclage et réparation, agriculture écologique et alimentation de qualité...

Les données et les projections montrent ce qui existe et ce qui pourrait être fait avec une planification des politiques publiques volontaristes³. Dans les très nombreux secteurs qui peuvent contribuer à créer des emplois positifs pour le climat, les politiques publiques sont essentielles, de façon directe par des aides aux filières professionnelles, à la recherche, l'aide à la reconversion professionnelle ou de façon indirecte par des aides en faveur du public et en particulier des personnes

les plus précaires qui ont le plus de difficultés financières pour changer de véhicule, de mode de chauffage, qui sont logées dans des conditions de « passoires énergétiques ».

La dynamique de création d'emplois-climat doit fortement s'accélérer pour s'aligner sur les recommandations du GIEC, l'objectif européen d'au moins 55 % de baisse des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, et la nécessité de réduire les émissions de 7 % par an.

Avec une politique résolument orientée vers la lutte contre le réchauffement climatique, il est possible de créer des millions d'emplois-climats dans les années qui viennent⁴, en portant attention à l'égal accès pour les femmes à ces emplois. Il faut im-

médiatement orienter les plans de relance afin que toutes les activités ou secteurs soient favorables au climat, orienter les subventions vers les personnes socialement les plus en difficulté, travailler en lien avec les organisations syndicales à des plans de reconversion industrielle et professionnelle pour les secteurs qui vont connaître le plus d'impact.

Aucune aide publique ne doit être versée aux entreprises qui détruisent de l'emploi et ne respectent pas les objectifs climatiques. Il faut aussi développer les dispositifs de soutien au secteur privé contribuant à la création d'emploi de qualité en particulier dans les secteurs de la transition écologique et dépasser l'opposition entre protection du climat et perte d'emplois.

► CONTRAINDRE LES ENTREPRISES À RÉDUIRE LEURS ÉMISSIONS

L'enjeu climatique comme les autres enjeux écologiques nécessite des ruptures fortes avec le mode de production capitaliste globalisé. La surconsommation, l'étalement urbain et la centralisation des activités nécessitent de changer notre rapport

à la nature et au vivant. Des batailles politiques et démocratiques sur des enjeux globaux sont nécessaires. Néanmoins l'urgence climatique implique d'enclencher des ruptures immédiates et significatives pour atteindre les objectifs de l'accord de

Paris d'un réchauffement en dessous de 1,5 °C.

Nous exigeons donc du gouvernement et des institutions européennes qu'ils agissent immédiatement dans ce sens pour mettre

en place dès maintenant, comme un élément majeur des plans de sortie de crise et de relance, **des politiques imposant des conditionnalités sociales et environnementales aux aides publiques, des investissements massifs vers les secteurs de la transition et la création d'emplois publics.** Trouver des financements est possible, on l'a vu avec le «*quoi qu'il en coûte*» : outre le chômage partiel, des dizaines de milliards d'euros sont accordés

en réductions d'impôts et en aides diverses. Aucune condition écologique ou sociale n'est pourtant imposée : les grands groupes du CAC 40 continuent leurs stratégies comme avant. Ces financements ne doivent plus servir à préparer la relance d'un modèle insoutenable, mais à organiser la transition, avec de fortes conditionnalités et une intervention des travailleur-euses et de la société dans la définition des projets de reconversion.

Il faut inverser la logique et rendre contraignante pour l'État et pour les entreprises des objectifs de réductions des gaz à effets de serre avec un système de sanctions permettant de respecter les objectifs de l'accord de Paris. C'est le sens de l'arrêt du Conseil d'État dans «*l'Affaire du siècle*» qui impose des trajectoires annuelles de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour respecter l'objectif de limitation à 1,5 °C.

► INSCRIRE LA TRANSITION DANS LA DURÉE POUR CRÉER DES MILLIONS D'EMPLOIS

Les créations d'emploi nécessaires sont nombreuses dans différents secteurs⁵ :

La baisse de la consommation énergétique exige le développement d'emplois qualifiés en particulier dans le bâtiment pour l'isolation. Il faut former les femmes à ces secteurs pour qu'elles puissent bénéficier de ces créations d'emplois au même titre que les hommes. Les marchés publics doivent être moteurs dans ce domaine et le secteur du bâtiment doit être encouragé avec des enjeux de qualifications nouvelles. Le développement de transports collectifs créateurs d'emplois doit s'accompagner d'une politique visant à limiter la circulation automobile et à appuyer sur les reconversions favorisant la transformation de la production de véhicules thermiques vers des véhicules sans émissions.

Ainsi, pour limiter les effets négatifs sur l'emploi de la limitation de la circulation automobile, la diversification des activités doit être préparée dans toute la filière et avec les entreprises sous-traitantes. L'intégration des enjeux écologiques dans la production agricole aura pour conséquence de créer du travail et nécessitera l'installation de paysan-nes en grand nombre. La transformation agroalimentaire liée à un terroir et à des savoir-faire locaux

engendre bien plus d'emplois que la production de masse. Développer la pêche artisanale en lui donnant un accès privilégié à la ressource (quotas, zones de pêches, etc.) permet de créer de l'emploi tout en protégeant la biodiversité et en limitant l'exploitation des travailleur-euses de la mer sur les navires usines. De même, la création d'emplois publics dans la conservation (aires marines protégées, ONF...), au-delà des nombreux emplois directs créés, permet la reconstitution des écosystèmes, et l'augmentation des ressources disponibles, donc la création d'emplois dans ces secteurs (pêche, forêt et agroforesterie, tourisme durable). Les emplois créés devront être de qualité, non délocalisables, emplois soumis aux mêmes normes sociales et écologiques quand ils sont le fait d'entreprises multinationales sur notre territoire. La qualité des emplois doit aller de pair avec une valorisation de la production d'énergies renouvelables au plus près des ressources et des besoins de chaque territoire.

Les reconversions peuvent être organisées par les pouvoirs publics et/ou les travailleur-euses eux-mêmes, en prévoyant les formations et réorientations professionnelles au regard des compétences et des projets des personnes concernées.

L'État et l'Union européenne, s'ils

le voulaient, pourraient jouer un rôle décisif en coordonnant les initiatives, en organisant les filières de formation et en dégageant les moyens financiers nécessaires. Il le faudra, si l'on veut réellement réduire les émissions de gaz à effet de serre pour se conformer aux objectifs climatiques affichés et créer des emplois de qualité en nombre suffisant, non seulement pour la reconversion des salarié-es mais aussi pour éliminer le chômage de masse.

Remettre des trains, favoriser le covoiturage et les déplacements en vélo, est nécessaire et doit accompagner la remise en cause de l'étalement des villes et plus largement de notre urbanisme, de la centralisation des services publics, de celle des entreprises et des services.

Les services publics sont des acteurs essentiels de la réduction des inégalités, de la protection des populations en matière de santé et de normes sanitaires et de la mise en application des mesures pour la transition écologique définies par le politique. C'est pourquoi il faut les renforcer, en embauchant des fonctionnaires, protégé-es des pressions des lobbies par leur statut. Au niveau des territoires, il appartient aux mouvements sociaux et aux élu-es de définir les besoins en embauches pour les services publics et les pro-

jets de développement éco-sociaux. Réinvestir massivement dans l'école de la maternelle au supérieur et former à la transition et aux nouveaux emplois. Soutenir davantage les métiers de l'associatif, de la culture et du sport : injustement considérés comme « non rentables », ils sont pourtant productifs de multiples manières, et cruciaux dans la

construction d'un autre modèle de développement et d'émancipation citoyenne. Il faut arrêter de considérer la culture et l'éducation comme des secteurs non prioritaires dont on pourrait se passer : ils permettent une meilleure compréhension du monde et donnent des clés aux citoyen·nes pour leur vie professionnelle et personnelle.

Créer des millions d'emplois ne relève pas de l'utopie, mais de la nécessité pour faire face à l'urgence environnementale. Lors de la signature de l'Accord de Paris, les gouvernements ont affiché une volonté de changement, mais on en est vite revenu au « *business as usual* » avec le profit des grands groupes comme boussole des décisions politiques.

Notes

1. Rapport de l'OIT, mai 2018.
2. Rapport du RAN : <https://www.ran.org/bankingonclimatechaos2021/>
3. À titre d'exemple, les potentiels de création d'emplois verts :
La feuille de route du gouvernement pour l'économie circulaire (recyclage, réparation) en 2019 prévoit 300 000 emplois supplémentaires à l'horizon 2030 ; selon l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), le volume d'emploi dans la rénovation énergétique a connu une augmentation de 59 % entre 2006 et 2017 pour atteindre 218 000 emplois, 86 000 pour la même année dans les énergies renouvelables et de récupération, 94 000 pour les transports concourants à la transition énergétique (véhicules moins émetteurs de CO₂, modes de transport alternatifs au transport routier individuel) ; selon le Syndicat des énergies renouvelables, celles-ci devaient représenter 220 000 emplois en 2020 en France ; l'agriculture biologique a vu ses effectifs croître à 179 500 emplois en 2019, soit 15 % de plus qu'en 2018, selon l'Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique. Dans le même temps, les actifs agricoles continuent à diminuer à un rythme de - 2 à - 3 % par an en France.
4. Différentes études, antérieures à l'objectif de la baisse de 55 % des GES, ont évalué le potentiel de création d'emplois-climat : « L'effet net sur l'emploi de la transition énergétique en France : Une analyse input-output du scénario négaWatt de 2011 », 2013, Philippe Quirion : de 570 000 à 820 000 d'emplois net en 2030 ; « Rapport Un million d'emplois pour le climat », 2017, Plateforme emploi climat rassemblant des syndicats et des associations environnementales, sociales et d'éducation populaire (9) : création d'un million d'emplois nets en quatre ans ; « L'évaluation macroéconomique des visions énergétiques 2030-2050 », 2018, Ademe : + 330 000 emplois en 2030 et 825 000 emplois en 2050 ; « Monde d'après : L'emploi au cœur d'une relance verte », juillet 2020, WWF : + 1 million d'emplois soutenus en 2020 et 1, 8 million en 2030.
5. Exemples de créations d'emplois possibles dans différents secteurs selon le triptyque Sobriété/Efficacité/Développement des énergies renouvelables :
Dans le bâtiment, développer la recherche et le marché des matériaux biosourcés ou géosourcés à faible énergie grise, efficacité énergétique : rénovation globale et performante, fabrication de pompes à chaleur ; ENR : solaire thermique, photovoltaïque, géothermie...
Dans les transports : sobriété : report modal des déplacements en voiture grâce au développement des transports en commun urbains avec des voies dédiées pour ces transports, développement de réseaux de transports ferroviaires pour les voyageurs et le fret (avec la fabrication de milliers de locomotives et wagons économes en matériaux et en énergie) développement des pistes cyclables... Efficacité : recherche sur la réduction des consommations des véhicules légers et PL, alimenté par des ENR biogaz, hydrogène vert, électricité...
Dans l'industrie : sobriété : recherche et développement : éco-conception, utilisation de matériaux biosourcés, économie circulaire, gestion, valorisation et recyclage des déchets, relocalisation ; efficacité : amélioration des process ENR : développement de technologies d'énergies renouvelables et de récupération permettant de produire et d'auto-consommer de l'énergie sur un site industriel, que ce soit de la chaleur ou de l'électricité, complémentaires des énergies conventionnelles...
Dans l'agriculture : sobriété et efficacité par l'agriculture biologique, l'agroécologie, l'agroforesterie, la production intégrée, ENR : comme producteur (méthanisation et photovoltaïque) et/ou utilisateur - l'éolien, le bois-énergie, solaire, thermique... Dans les ENR : 15 filières de production d'énergie renouvelable, qu'il s'agisse d'électricité ou de chaleur renouvelable (15) : éoliens, hydrauliques, solaire thermique, photovoltaïque, biomasse, géothermie, biogaz, biocarburants, chaleur cogénération...

2. UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE QUI REDONNE DU SENS AU TRAVAIL

Introduction

Depuis le début de la pandémie, des secteurs entiers ont été durement touchés et ne pourront sans doute pas revenir au « monde d'avant ». Une partie du commerce, des transports et le tourisme international, par exemple, vont devoir renoncer à la croissance insoutenable qu'ils connaissaient. Cela aura nécessairement un impact sur l'industrie (automobile, aéronautique, métallurgie, pétrochimie, etc.). Avec les plans de centaines de milliers de suppression d'emplois en cours ou en préparation, des trésors de compétences et de savoir-faire sont menacés. Il faudrait définir une trajectoire de reconversion productive développant l'emploi et obéissant à une planification écologique et sociale. La Commission européenne parle d'un « *Green Deal* » mais le « Fonds de transition juste », nouvel outil introduit par la commission

Von der Leyen pour accompagner les travailleur-euses dans cette reconversion, n'est doté que de 7,5 milliards d'euros sur sept ans, ce qui semble terriblement insuffisant... Pourtant, selon le rapport du bureau européen pour l'environnement, un tel plan d'action est possible⁶.

En ce xxi^e siècle, 230 ans après la Révolution qui a supprimé les privilèges de l'Ancien Régime, l'entreprise demeure un espace profondément inégalitaire dans nos sociétés, où les femmes sont moins payées que les hommes pour des postes identiques. Certes, le droit du travail et la protection sociale ont limité les pires formes d'exploitation, mais les actionnaires demeurent les seuls décisionnaires. De ce fait, ils ont un impact sur la vie de millions de personnes et sur tous les écosystèmes et la biodiversité. Leurs décisions

ont un impact sur l'organisation de notre travail, sur notre santé, notre emploi et nos salaires, et donc nos moyens d'existence. Elles conditionnent également le choix des investissements, des productions, et par conséquent des pollutions. Aucune transition digne de ce nom ne peut laisser inchangée cette aberration antidémocratique. De nouvelles règles, de nouveaux droits doivent permettre aux salarié-es, aux citoyen-nes, à la société civile et aux élu-es de prendre part à la transition productive.

Des formations pour les salarié-es des secteurs en déclin, mais aussi pour les demandeur-euses d'emploi, peuvent permettre l'émergence de parcours de reconversion qui doivent pouvoir être financés, notamment pour installer des paysan-nes en grand nombre, dévelop-

per des activités industrielles et de services économes en énergie, renforcer les services publics sur l'ensemble du territoire et répondre au défi écologique et climatique.

Réduire le temps de travail de toutes permettrait de lutter contre le chômage de masse, d'améliorer les conditions de travail des salarié·es, tout en améliorant la protection de la santé des femmes et des hommes et en préservant l'environnement. Réduire le temps de travail c'est aussi augmenter notre temps libre,

nous permettre d'avoir davantage de temps pour nous investir dans la vie collective : il s'agit d'un impératif pour que la démocratie vive pleinement et ne soit pas le seul fait d'une minorité «éclairée».

Enfin, la crise sanitaire du Covid-19 a montré combien la hiérarchie des rémunérations n'était clairement pas corrélée à l'utilité sociale des métiers indispensables à nos vies. Personnel soignant, éboueurs·euses, caissier·es, enseignant·es, paysan·nes, routier·es...

Les «travailleurs et travailleuses essentiels» ou «premier·es de corvée» sont aussi les plus mal rémunéré·es. Les femmes y sont d'ailleurs majoritaires! La transition suppose de reconnaître en premier lieu l'utilité sociale et environnementale des métiers, leur capacité à prendre soin des autres et de la nature.

Pour réorienter le travail et lui redonner du sens, c'est une toute autre politique qu'il faut engager. Et cela passe par la réfutation de quelques idées reçues...

Idées reçues sur le travail et la transition écologique

× LES DIRIGEANTS ET LES ACTIONNAIRES SAVENT MIEUX QUE NOUS CE QU'IL FAUT PRODUIRE ET COMMENT

Actuellement, au sein des grands groupes, seuls les états-majors décident quoi, où et comment produire. Les plans d'investissement ne sont discutés qu'en petits comités, entre dirigeants et avec les plus gros actionnaires. Leur seule boussole : la valorisation en bourse, mais certainement pas le maintien ou le développement de l'emploi ni les objectifs climatiques.

Ils ne se retirent d'un secteur polluant ou n'investissent dans des secteurs soutenables que s'ils y sont contraints, ou qu'ils sont certains de

préserver le niveau actuel de rentabilité. Mais ce niveau de croissance est insoutenable dans un monde au bord de la rupture sociale (explosion des inégalités) et écologique (climat, biodiversité, etc.).

Pour les économistes libéraux, les actionnaires prennent des risques en investissant dans une entreprise, ils devraient donc pouvoir décider de sa gestion. Les dirigeants n'ont «*aucune responsabilité sociale autre que celle de faire le plus d'argent possible pour leurs actionnaires*», disait Milton Friedman, le pape du néoli-

béralisme. Comme si les salarié·es, qui n'ont le plus souvent que leur salaire pour vivre, couraient moins de risques que les actionnaires!

L'aveuglement causé par la poursuite du profit à court-terme rend impossible l'organisation d'une grande bifurcation productive qui s'impose pour respecter les objectifs climatiques. Comme le dit Patrick Pouyanné (PDG du groupe Total), «*Les actionnaires... ce qu'ils veulent surtout s'assurer, c'est la durabilité de nos dividendes*⁷».

× LES EMPLOIS DANS LA TRANSITION SERAIENT RÉSERVÉS AUX JEUNES

Celles et ceux qui travaillent depuis longtemps dans le même secteur ont peur de ne pas pouvoir retrouver du travail. Les récents plans sociaux – comme ceux de Continental, Goodyear ou Bridgestone – ne semblent pas laisser beaucoup d'espoirs, au-delà de la lutte pour les compensations de départ. Mais passé 50 ans, comment changer de métier, re-

trouver du travail, sur un marché en pleine dépression?

Pourtant les savoir-faire acquis peuvent se révéler précieux en cas de reconversion de l'activité, puisqu'ils permettent d'envisager une autre issue que la perte d'emploi. Par exemple, l'industrie automobile peut fabriquer des trains ou des autobus

au lieu d'automobiles individuelles et camions. Beaucoup de salarié·es souffrent de travailler dans des secteurs à l'avenir incertain, accusé·es en outre de polluer la planète. Repenser collectivement les finalités de la production, c'est une aventure qui peut redonner du sens au travail, la fierté de porter un nouveau projet productif plus juste et plus propre.

Nos propositions

Par nos mobilisations et nos revendications, nous voulons peser sur les décisions d'investissement et d'emploi des grands groupes et des gouvernements, déterminantes pour notre avenir et celui de la planète.

Les annonces de suppressions d'emplois ont commencé à déferler et vont malheureusement s'accélérer. Nous devons tout faire pour que les salarié·es ne se retrouvent pas seuls face à leur employeur·euse, en posture essentiellement défensive, mais

puissent s'appuyer sur une mobilisation citoyenne et construire un rapport de forces autour de projets alternatifs. Ainsi, en soutien aux salarié·es de la papeterie de La Chapelle Darblay, syndicats et associations se mobilisent ensemble pour imposer la poursuite de la production.

Sans attendre, face aux restructurations imposées dans les secteurs en difficulté (automobile, aéronautique, etc.), les salarié·es peuvent décider de faire entendre leur voix. Ils

et elles connaissent leur travail, leurs outils, leurs clients actuels ou potentiels, et ont les compétences pour discuter et décider de productions alternatives, utiles socialement et soutenables écologiquement. Ils et elles peuvent en débattre avec les associations de consommateur·trices ou d'utilisateur·es, les associations de défense de l'environnement, et proposer ensemble des contre-projets qui auront souvent le soutien des collectivités territoriales, désireuses de sauvegarder les emplois locaux.

► INTERDIRE DES LICENCIEMENTS DANS LES ENTREPRISES QUI FONT DU PROFIT

La distribution de dividendes doit être un des motifs d'interdiction des licenciements boursiers, du donneur d'ordre général jusqu'au bout

de la chaîne de sous-traitance qui dépend de lui, y compris à l'international. Cela suppose une vigilance particulière vis-à-vis des montages

juridiques qui organisent les pertes comptables ou l'insolvabilité.

► DE NOUVEAUX POUVOIRS POUR LES SALARIÉ·ES ET LEURS REPRÉSENTANT·ES

Dès lors que les salarié·es décident de peser sur les choix d'investissement et de production pour sauvegarder l'emploi et la biosphère, elles et ils contestent les actuels rapports de pouvoir dans les entreprises et la recherche unique de rentabilité à court terme. De nouveaux droits devraient leur être reconnus pour faire valoir leurs aspirations et leurs propositions dans la marche de l'entreprise, dont ils sont une composante essentielle.

Pour faire valoir les aspirations sociales et écologiques, il faut instaurer davantage de démocratie jusqu'au cœur des entreprises. Pour cela, de nouveaux pouvoirs doivent être attribués aux représentant·es des salarié·es dans les entreprises privées et publiques, en veillant à ce que les femmes y soient représen-

tées au moins en proportion de leur part parmi les salarié·es.

Nous revendiquons le maintien d'un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT), avec des droits d'intervention élargis aux questions environnementales. Cette instance est importante pour veiller à la santé et aux conditions de travail des salarié·es. Ces comités travailleront en concertation avec les associations de riverain·es, de consommateur·trices, d'utilisateur·es, de défense de l'environnement, pour définir ensemble leur vision de l'intérêt et des finalités de l'entreprise.

La création d'un droit de veto des comités sociaux et économiques (CSE) sur les licenciements qui ne sont pas justifiés par des difficultés économiques graves et immédiates est

nécessaire. Les réorganisations du travail liées notamment à la réduction du temps de travail ne doivent pas se traduire par une intensification des cadences et de nouveaux droits doivent être donnés aux CSE pour les contrôler. Les CSE doivent également disposer d'un droit de veto suspensif sur les projets portant potentiellement atteinte à l'emploi, la santé ou l'environnement

Il faut pleinement intégrer les travailleur·euses dans les processus de décision, car elles et ils sont les plus à même de proposer des changements en profondeur vers la production de biens et de services de qualité, répondant à l'urgence sociale et écologique. Les questions de la socialisation et de la structure des entreprises doivent par conséquent être posées.

► PARTAGER LE TEMPS DE TRAVAIL ET GAGNER EN QUALITÉ DE VIE

Nous souhaitons que le temps de référence soit les 32 heures hebdomadaires, sans perte de salaire ni flexibilisation. Les travailleur-euses doivent disposer d'un statut protecteur (CDI), avec un encadrement plus important des CDD abusifs.

La réduction du temps de travail, sans perte de salaire, permet d'améliorer la qualité de vie, pour les travailleur-euses en poste comme pour les privé-es d'emploi qui en retrouvent un. Elle doit permettre d'améliorer le partage des tâches domestiques entre hommes et femmes. Une telle réforme démontre que le bien-être peut être totalement décorrélé de la consommation. En même temps que la réduction généralisée du temps de travail, il faut

également interdire les temps partiels subis pour que le partage du temps de travail soit réellement socialisé et profite à toutes et tous.

Il est aussi urgent d'inverser la logique en matière d'emploi. Aujourd'hui, on cherche à occuper un maximum les travailleur-euses sans même réfléchir à la finalité de leur production. Au contraire, il faut réfléchir à nos besoins, aux conditions de production pour les satisfaire, notamment en termes de robotisation, et partager la charge de travail humain restante entre les travailleur-euses.

Il est temps de retrouver du progrès social. Une réduction ambitieuse du temps de travail générerait des

centaines de milliers d'emplois, voire des millions selon le temps de travail retenu (temps de travail hebdomadaire, congés et âge de la retraite). Il est injustifiable de s'en priver lorsque l'on a près de 7 millions d'inscrit-es à Pôle emploi.

Nous sommes pour une surcotisation des employeur-euses qui imposent le temps partiel, de manière à en limiter le champ et étendre les droits à la retraite des employé-es concerné-es, qui sont actuellement principalement des femmes. Le télétravail doit être fortement encadré par des accords collectifs avec prise en charge du matériel, des frais induits, le renforcement du droit à la déconnexion et le contrôle du temps de travail.

► UNE HAUSSE DES RÉMUNÉRATIONS MINIMALES ET DU SMIC

C'est l'utilité sociale et écologique du travail qui doit devenir la boussole de la reconnaissance des métiers et des embauches correspondantes. La revalorisation du SMIC et des salaires minimums au niveau des branches reste le meilleur outil pour revaloriser les salaires et l'image des métiers des « premier-es de corvée ».

Nous souhaitons une revalorisation immédiate des salaires et des carrières des femmes. Cette revalorisation doit être généralisée dans les métiers à dominante féminine, avec l'engagement à court terme de négociations professionnelles dans les branches concernées prévoyant des mesures de rattrapage et des grilles

de rémunération revalorisées couvrant l'ensemble de la carrière.

Plus généralement, un revenu garanti de niveau décent doit être reconnu à toute personne privée d'emploi, quel que soit son âge.

► SÉCURISER LES RECONVERSIONS PROFESSIONNELLES

Le maintien des droits du ou de la salarié-e (ancienneté, formation, etc.) et sa transférabilité dès l'obtention du nouvel emploi sont des garanties indispensables. Il s'agit aussi de permettre l'accès ou le retour à l'emploi de qualité des privé-es d'emploi, des « bénéficiaires » des minima sociaux, des primo-demandeurs-euses d'emploi. Cela implique également la responsabilité sociale du donneur d'ordre vis-à-vis de ses sous-traitants et de ses filiales. Pour assurer le financement, on pourrait

envisager de revenir sur les exonérations de cotisations sociales et les multiples autres aides apportées aux entreprises. Ces ressources seraient orientées vers une caisse de sécurité sociale professionnelle gérée démocratiquement.

La formation professionnelle continue doit être développée et fortement encouragée pour permettre aux salarié-es de faire évoluer leurs compétences et qualifications dans les nouveaux domaines d'activité né-

cessaires à la transition écologique (recyclage, économies d'énergie, conversion de l'activité sur un domaine voisin, etc.). Cette formation professionnelle doit permettre une élévation des niveaux de formation – notamment par les diplômes – et s'appuyer sur une politique d'offres publiques. Basée sur une formation initiale solide, la « formation en situation de travail », où le matériel pédagogique principal est fourni par le travail, peut être adaptée à ce type de situation.

Pour les activités à réduire fortement ou bien des activités très spécialisées qui se prêtent mal à d'autres productions, des emplois pourront sans doute disparaître. La reconversion professionnelle ne doit alors pas s'accompagner d'un déclassement social des salarié-es concerné-es : les salaires doivent être maintenus pendant la durée de la reconversion vers un emploi dans un secteur utile à la transition écologique. Cela faciliterait considérablement l'acceptation des changements importants de vie et de

travail induits par la reconversion.

Un grand service public de la formation décliné en région est nécessaire. L'organisation, le financement et la planification de la formation professionnelle nécessitent la création d'un service public regroupant les agences et les organismes de formation. Il faut garantir pour chaque travailleur-euse, quel que soit son statut ou sa forme d'emploi, l'accès à une évolution professionnelle accompagnée qui peut se faire à la fois

par des formations courtes d'adaptation et de remise à niveau, et par des formations longues, diplômantes et qualifiantes, avec conservation du revenu sur tout le temps de la formation. Pour un véritable service public de formation au service de la transition écologique, il faut revenir sur la modification des commissions paritaires consultatives imposée par la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » afin d'y réintroduire les acteurs de l'éducation et de la société civile.

► POUR DES PÔLES PUBLICS DE L'ÉNERGIE, DES TRANSPORTS ET DE L'EAU

La gestion des biens communs (eau, énergie...) et des services fondamentaux (transports, services bancaires, médicaments...) doit se faire sous contrôle public et avec une intervention citoyenne. Il est possible d'améliorer et d'étendre nos services publics, avec un contrôle et une intervention citoyenne, en créant des

pôles publics de l'énergie, de l'eau, des transports. Ceux-ci doivent permettre la mise en réseau de services publics, d'établissements publics et de structures locales à mission publique qui protègent ces secteurs des logiques économiques de profit et de rentabilité et leur donnent pour mission de répondre aux besoins fonda-

mentaux de la population. Les pôles publics permettent la planification des activités et des budgets, leur pilotage démocratique se fait à partir d'instances intégrant les salarié-es, les pouvoirs publics et un contrôle citoyen permettant l'adaptation aux besoins et ressources locales.

► SOUTENIR LES EXPÉRIENCES DE GESTION DÉMOCRATIQUE D'ENTREPRISES

Pour reprendre la main sur les choix productifs et l'organisation du travail, il faut multiplier les expériences de gestion directe des entreprises par les travailleur-euses et les collectivités (publiques ou associatives) concernées par leur activité. On peut poser et organiser différemment l'accès au capital nécessaire pour les entreprises que via des grands investisseurs capitalistes.

Ainsi les travailleurs de l'usine Fralib à Gemenos, près de Marseille, ont repris leur usine sous forme de coopérative, Scop-TI, et fabriquent des infusions avec des producteur-trices bio de Provence; ceux de l'usine de glaces Pilpa, à Carcassonne, reprennent leur outil de travail abandonné par un grand groupe et lancent en 2014 La Fabrique du

Sud, qui conçoit et produit sous la marque La Belle Aude, des glaces artisanales de qualité à base de produits locaux. Plus récemment, avec les ouvrier-es de l'usine Honeywell de Plaintel abandonnée par la multinationale, l'intersyndicale CGT, FSU et Solidaires des Côtes-d'Armor et les associations ont soutenu la création à Grâces, près de Guingamp, de la « Coop des masques, bretonne et solidaire », dans les bâtiments de l'ancienne coopérative ouvrière AOIP. La production de masques (30 à 45 millions par an) a commencé en janvier 2021. Les collectivités territoriales bretonnes ont soutenu le projet. Il faudrait une véritable politique publique nationale et européenne de soutien aux initiatives de ce type, démocratiques, écologiques et solidaires. Un certain nombre de struc-

tures dans l'économie sociale et solidaire (coopératives, mutuelles, SCOP, associations...) font la preuve qu'il est possible d'intégrer les enjeux sociaux et écologiques dans son activité.

Le besoin d'installation en agriculture nécessite aussi de réfléchir à d'autres formes de travail et de rapport à l'outil de production et au capital engagé. La création de SCOP en agriculture permettrait de résoudre ainsi la question de la transmissibilité du capital et donnerait davantage de mobilité professionnelle. La SCOP donne ainsi la possibilité de travailler en agriculture quelques années sans y être contraint à en faire une carrière basée sur un cycle d'endettement, investissement et capitalisation avant la transmission en fin de carrière.

► FACE À LA DÉMESURE : FIXER UN SALAIRE ET UN REVENU MAXIMUM

S'il faut revaloriser les métiers « essentiels », il faut aussi à l'inverse dégonfler les revenus excessifs (cadres dirigeant-es, traders et financier-es, actionnaires, grand-es propriétaires foncier-es) qui n'ont aucune justification sociale. Il s'agit non seulement de redistribuer ces richesses mais aussi de combattre l'imaginaire du luxe et de l'accumulation infinie.

Grand-es dirigeant-es et actionnaires rivalisent pour savoir qui aura la

plus grosse rémunération ou la plus grosse capitalisation. Ces comportements seraient risibles s'ils n'avaient pas des conséquences aussi désastreuses : non seulement les plus riches concentrent une part de plus en plus énorme des richesses, mais les médias exhibent leur mode de vie comme un idéal à atteindre pour les jeunes « méritant-es ». Tout cela est obscène et doit cesser. Cela suppose à la fois de fixer un salaire maximum et d'augmenter fortement le taux de l'impôt sur le re-

venu des tranches les plus élevées.

Pour permettre à chacun-e d'avoir accès à un minimum décent, il est nécessaire de poser des limites à l'inégalité des revenus, donc d'instaurer un plafonnement des salaires et des revenus et de fixer un écart maximum entre le plus haut salaire et le salaire minimum, prenant en compte le salaire médian ; l'écart doit être rendu public et faire l'objet d'un débat démocratique.

En débat

Le financement de la sécurité sociale professionnelle pourrait se faire par la réorientation des aides publiques à l'emploi et des cotisations sociales. Concernant le revenu garanti, des propositions sont en débat, comme le revenu de base inconditionnel de haut niveau versé à tout-e citoyen-ne. Certain-es y voient un instrument de liberté individuelle et de lutte contre la précarité et les bas salaires, d'autres craignent qu'une telle mesure, au coût très élevé, ne soit prétexte à détricoter la protection sociale existante, et ne favorise pas la mobilisation des énergies et

du travail au service de projets utiles socialement et écologiquement.

La question de la planification pose celle de sa définition dans un cadre démocratique et de son articulation sur le long terme avec les échéances démocratiques de renouvellement des gouvernements. Des sociétés peuvent porter par moment au gouvernement des dirigeant-es opposé-es à la transition écologique, comme le sont les présidents Trump, Bolsonaro, et bien d'autres hommes politiques qui gouvernent actuellement. Or la transition éco-

logique nécessite des politiques de long terme. Comment assurer qu'elles pourront se déployer dans la durée, avec des gouvernements aux options politiques différentes ?

La lutte contre les dérèglements majeurs doit être imposée aux acteurs économiques qu'ils soient publics ou privés, ce qui ne peut que passer par la socialisation de leur capital et de leurs investissements, et par la substitution d'acteurs publics ou coopératifs dans des secteurs stratégiques (eau, transport, énergie...).

Notes

6. Étude du EEB, <https://eeb.org/library/escaping-the-growth-and-jobs-treadmill>

7. Source : <https://www.ouest-france.fr/economie/climat-le-pdg-de-total-juge-le-debat-trop-manicheen-6689282/>



Soutien aux mobilisations des soignant-es par le collectif « Plus jamais ça » en juin 2020.

3. POUR UNE RELOCALISATION SOLIDAIRE

Introduction

En 2018, en France, 57 %⁸ des émissions de carbone proviennent des importations. En 1995, ce chiffre n'était que de 34 %. Ainsi, même si la quantité de carbone émise en France, pour des produits consommés sur le territoire domestique, a baissé de 27 % entre 2017 et 2018, les émissions de carbone dont la France est responsable ont augmenté de 20 % sur la même période si l'on tient compte des émissions indirectes.

Depuis 1990, la part de l'industrie en France dans l'emploi salarié marchand est passée de près d'un tiers à tout juste 18 % aujourd'hui. Dans le même temps, notre déficit commercial s'est creusé d'une cinquantaine de milliards d'euros. Ce n'est évidemment pas le seul facteur explicatif, mais c'est un des stigmates de dizaines d'années de politiques de l'offre, sans aucune vision stratégique sur le plan industriel.

Depuis la fin de la 2^{de} Guerre mondiale, les droits de douane qui s'élevaient à l'époque en moyenne à 40 % ont constamment baissé pour quasiment disparaître depuis le début des années 2000 sous l'égide de l'OMC. Dans le même temps, de nombreuses barrières non-tarifaires (quotas, normes) ont disparu au gré des différents traités commerciaux. Cette dérégulation des échanges internationaux s'est traduite par une très grande ouverture commerciale de l'économie mondiale. En 1970,

les exportations représentaient moins de 15 % du PIB mondial, en 2018 c'était plus de 30 %. Pour la France, nos importations représentaient 15 % du PIB en 1970, c'est 33 % aujourd'hui.

Cette explosion du commerce international n'est évidemment pas sans lien avec l'accroissement de la pression anthropique sur l'environnement, notamment du fait des transports induits par ces échanges et la pression sur les ressources naturelles.

Relocaliser une partie de la production permettrait de générer d'importantes créations d'emplois. Un potentiel à saisir, au vu de la grave crise économique et sociale que nous affrontons aujourd'hui. Enfin, relocaliser permettrait de rendre davantage rentable le développement de l'économie circulaire, source de création de nombreux emplois. Le développement d'un programme industriel de réemploi dans le BTP, l'électronique, l'automobile et le textile en France serait à même de générer jusqu'à 500 000 emplois d'après les acteurs de la filière. La délocalisation des économies s'est accompagnée de la délocalisation des déchets, ainsi développer une économie circulaire participe à réduire cette délocalisation des pollutions.

Le modèle économique et de gouvernance internationale auquel nous appelons doit permettre de

sortir de la logique compétitive qui régit aujourd'hui nos économies, pèse sur notre modèle social et détruit notre environnement. Loin du mercantilisme aveugle et belliqueux tel qu'il a pu être pratiqué par des dirigeants comme Donald Trump, notre horizon n'est pas celui d'une relocalisation agressive, d'un protectionnisme sans solidarité ni celui d'une hausse sans limites de la production. Au contraire, une meilleure régulation des échanges internationaux doit se nourrir et servir les coopérations internationales. Elles sont d'autant plus essentielles que les problématiques qui s'imposent à nous ne peuvent être réglées au niveau national. Il ne s'agit pas pour autant de justifier l'immobilisme actuel sous prétexte que notre action n'aurait pas d'effet à l'échelle mondiale. Poser les jalons d'une action à l'échelle locale, au niveau régional, national et même européen selon les sujets, doit notamment servir de modèle et de moteur pour un changement de plus grande ampleur. Cependant il est illusoire de penser que nous maîtriserons le réchauffement climatique et la perte de biodiversité uniquement par des politiques nationales. Ces urgences mondiales nécessitent des réponses globales, le respect des traités et des engagements pris au niveau international comme à la COP de Paris.

Le dépérissement de notre tissu industriel et le recours massif aux

importations pour subvenir à nos besoins n'a rien d'une fatalité. La mondialisation telle que nous la subissons actuellement est le résultat de choix politiques. Loin du mythe du « libre marché » et du « laisser-faire », la dérégulation des échanges et la libre circulation du capital sont

l'œuvre délibérée de puissantes institutions publiques comme l'OMC (Organisation mondiale du commerce), le FMI (Fonds monétaire international) ou encore la Banque mondiale, en particulier avec les plans d'ajustements structurels imposés aux pays en voie de développe-

ment. Elle a également été déclinée au niveau national par les différents gouvernements libéraux, *via* les privatisations par exemple. Cependant, ce qui a été fait et ce qui existe peut être défait et combattu pour parvenir à de nouveaux horizons, tel est le sens de nos propositions.

Idées reçues

× LA MONDIALISATION SERAIT BÉNÉFIQUE AUX PAYS PAUVRES

Importer des biens c'est également exporter les émissions de carbone, la destruction de la biodiversité et la pollution associées à cette production ou à ces matières premières. Les émissions de carbone ont un impact global mais les impacts sur l'environnement local sont également extrêmement importants. En faisant produire les biens les plus polluants à l'autre bout de la planète et en important massivement les matières premières et les hydrocarbures, les pays occidentaux font supporter les conséquences de la production aux populations locales et aggravent le changement climatique global. C'est également le cas lorsque l'approvisionnement des pays occidentaux en matières premières se fait au prix de la déforestation et de la destruction des écosystèmes des pays concernés.

À titre d'exemple, l'industrie textile, qui repose notamment sur la culture intensive du coton, est ainsi à la fois responsable de 4,5 à 8 % des émissions mondiales, mais est aussi la seconde industrie la plus polluante au monde, contaminant les cours d'eau en Chine, au Bangladesh ou en Inde. Celle de l'électronique est sur le podium des importations les plus émettrices de gaz à effet de serre, et l'activité minière induite cause également de lourdes

pollutions locales et provoque des atteintes graves aux droits humains, en particulier pour les femmes. D'autre part, c'est également dans les pays du Sud que les impacts des effets du changement climatique sont les plus sensibles : inondations, incendies, érosion... D'après la Banque mondiale, ce ne sont pas moins de 100 millions de personnes qui tomberont ou retomberont dans l'extrême pauvreté en 2030 du fait du changement climatique.

Cela n'est possible que par la domination exercée par les pays riches sur les pays les plus pauvres. La division internationale du travail qui s'est imposée rend les pays les plus pauvres dépendants économiquement des exportations. Cela les contraint à accepter des conditions de production et de travail déplorables, favorisant la course au *dumping* environnemental et social. Quand il ne s'agit pas d'esclavage pur et simple. Les femmes représentent quant à elles 80 % de la main-d'œuvre dans les chaînes d'approvisionnement mondiales de l'habillement. Elles sont majoritaires dans l'horticulture, la téléphonie, le tourisme et dans bien d'autres secteurs. Elles y exercent majoritairement des emplois précaires, peu qualifiés et/ou peu rémunérés, et y sont particulièrement exposées à la violence et au harcèlement.

Tout ceci induit une pression à la baisse des salaires et de la protection sociale dans les pays en développement, ou même dans ceux dits développés, par la menace de nouvelles délocalisations. De même, le modèle agro-exportateur de productions animales ou végétales à moindre coût dans des pays du Sud détourne l'usage des terres de la satisfaction des besoins des populations locales, notamment en matière de cultures vivrières destinées à des marchés locaux, aggrave la déforestation comme avec la culture du soja au Brésil et donc augmente les émissions globales et est un facteur de la destruction des écosystèmes et du pillage des ressources naturelles terrestres et marines. De plus, cela se révèle destructeur pour l'emploi local : le modèle d'implantation de multinationales bénéficie rarement aux petits producteur-trices locaux, car les termes de contractualisation leur sont rarement favorables.

Les pays les plus pauvres doivent pouvoir prendre leur indépendance vis-à-vis des pays les plus riches et ces derniers doivent les aider financièrement (sans condition pour respecter leur indépendance) dans cette transition afin de réorienter leur modèle économique vers la satisfaction de leurs propres besoins et la création de valeur ajoutée.

× ON NE SAURAIT PLUS PRODUIRE À COÛT COMPÉTITIF CE QUI A ÉTÉ DÉLOCALISÉ

En face des dépenses engagées, il faut toujours regarder leurs contreparties. Sur la question de notre « coût du travail » prétendument trop élevé, il faut rappeler qu'en France, les travailleur-euses sont parmi les plus productif-ves d'Europe et du monde. À l'inverse, dans les pays émergents, ayant profité de la première vague de délocalisations, les salaires ont progressé plus vite que la productivité. Le différentiel de coût salarial unitaire⁹ s'en trouve ainsi fortement réduit.

Par ailleurs, les salaires ne sont pas les seules dépenses à assumer pour les entreprises. Pour savoir s'il est vraiment « rentable » de délocaliser, il faut également prendre en compte les coûts de transports par exemple, qui tendent à augmenter de plus en plus. D'autre part, les délocalisations entraînent toujours des coûts cachés, comme des problèmes d'approvisionnement et un contrôle de la qualité plus difficile.

À l'inverse, il existe des moyens pour réduire les prix d'une production locale pour la rendre accessible pour tout type de consommateur-trices. Pour satisfaire les exigences de rentabilité des actionnaires, les producteurs et les grands distributeurs prennent des marges de 30 à 60 % sur les produits qu'ils font fabriquer à bas coût dans les pays du sud. Or, même si les coûts de production sont plus élevés en France et chez

ses voisins, il est possible de vendre à prix accessible, à condition de rogner sur les marges, ce qui de toute évidence n'est pas dans les plans de grandes entreprises obéissant aux règles du capitalisme actionnarial. En revanche, cela a déjà pu s'observer dans de plus petites entreprises, plus sensibles à leur impact social qu'à leur rentabilité financière. De plus, les circuits courts permettent de se passer d'intermédiaires et peuvent ainsi être moins chers. Enfin, il faut aussi mener une réflexion sur les loyers commerciaux qui font augmenter le prix des produits, pour nourrir une économie rentière.

D'autre part, sur quoi se fonde la supposée compétitivité des pays du Sud qui nous fournissent ?

Si ces pays sont vus comme « compétitifs » ce n'est évidemment pas car le capital y est moins gourmand. Ce qui est raboté en premier lieu c'est la protection sociale des travailleur-euses ou encore le droit à un salaire décent. Un autre facteur de compétitivité-coût réside également dans le fait que les normes environnementales sont plus laxistes dans ces pays, notamment pour attirer les « investisseurs ». Ces sacrifices importants sont « consentis » dans l'espoir de développer l'emploi et l'économie de leur pays. Cependant, ce modèle économique qui leur est imposé ne permet aucun développement et les contraint à perdurer

dans ce schéma d'échanges totalement déséquilibré.

Le capital et ses détenteurs n'ont que faire des dégâts environnementaux qu'ils causent dans ces pays et qui ont souvent des répercussions sur l'ensemble de la planète. Cela renvoie à la nécessité d'appliquer pleinement la législation sur le devoir de vigilance pour les multinationales donneuses d'ordres, et l'étendre à l'international.

Lorsque l'on parle de compétitivité coût, il faut donc relativiser les mythes sur le cas français et également avoir en tête les sacrifices qu'implique la recherche de la compétitivité-coût. Ces sacrifices ont notamment pris la forme du CICE dont l'échec cuisant prouve que ce n'est pas la compétitivité-coût le problème industriel de la France et de l'Europe mais bien l'absence de politique industrielle.

Enfin, face au changement climatique, s'enfermer dans la logique libre-échangiste compétitive qui est largement responsable de cette situation est totalement hors de propos. À l'inverse, c'est bien de coopération entre les pays dont nous avons besoin si l'on veut traiter cette question de façon raisonnable et responsable. Elle doit aboutir à la réduction des flux des échanges de matières premières et de biens industriels et agricoles.

× CONCEVOIR AU NORD ET PRODUIRE AU SUD GARANTIRAIT UNE « MONDIALISATION HEUREUSE »

La spécialisation à outrance est dangereuse premièrement en termes d'indépendance. Nous l'avons bien vu lors de la crise sanitaire, l'abandon de filières industrielles entières nous a privé-es de masques pendant des

mois. Des problèmes d'approvisionnement se sont également fait sentir pour les respirateurs artificiels ou encore pour des médicaments. Cet épisode a montré qu'une crise sanitaire aiguë, susceptible de se reproduire

à l'avenir, rend extrêmement dangereuse une spécialisation excessive.

La relocalisation d'activités industrielles doit également permettre de gagner en qualité. Dans le cas du

textile par exemple, il ne s'agit pas de faire en France des productions de masse de produits de piètre qualité comme on peut le voir aujourd'hui pour les vêtements que nous importons. Produire de nouveau des biens de grande consommation, comme le textile, générera d'importantes créations d'emplois. Il s'agit donc de sortir de la logique productiviste pour produire moins mais mieux. En effet, le changement climatique exige que nous réduisions les volumes produits. Aujourd'hui, 42 vêtements par

habitant-e et par an sont mis sur le marché en France, avec plus de 10 % de production invendue et détruite. Les compétences des salarié-es qualifié-es, comme on peut en trouver par millions en France, doivent être mises au service de la qualité.

Réduire nos dépendances aux importations de matières premières telles que le soja, l'huile de palme ou encore le poisson participe à relocaliser et à transformer notre agriculture et à significativement réduire

nos émissions importées et la destruction de la biodiversité, comme celles liées à la déforestation ou la surpêche.

La transition énergétique et la sortie progressive des hydrocarbures aura pour effet de réduire nos importations de matières fossiles et d'y mettre fin à terme. Cela réduira notre impact global sur le climat et nos émissions, tout en limitant l'impact sur la biodiversité, sur les populations locales ou les conflits.

Nos propositions

► STOPPER LA DÉRÉGULATION DU COMMERCE INTERNATIONAL ET LES TRAITÉS DE LIBRE-ÉCHANGE

Pour cela, plus aucun accord de libre-échange ne doit être négocié et les accords en cours, notamment avec le Canada, le Mexique ou encore le Mercosur, ne doivent pas être ratifiés. Ceux actuellement en vigueur doivent également être abrogés. Ces traités ont mis en place des tribunaux d'arbitrage internationaux qui instituent une soumission des États à une justice privée à la solde des multinationales. En effet,

ils permettent à des acteurs privés de contester de nouvelles lois édictées par les États si elles risquent de nuire à leur activité commerciale et leurs profits. Les exemples d'États condamnés par ces tribunaux pour avoir pris des dispositions en faveur de l'environnement ou de la santé publique sont légions. Certains États, difficilement en mesure de payer ces amendes aux multinationales, sont même dissuadés de légi-

férer, comme l'a été le Togo, menacé par Philip Morris, après avoir annoncé vouloir prendre des mesures pour la lutte anti-tabac. Ces tribunaux d'arbitrages, créés pour « sécuriser les investisseurs » n'ont pas lieu d'être et ne font qu'« insécuriser » les États et les mesures qu'ils peuvent prendre au nom de l'intérêt général, il faut donc les fermer.

► SE DONNER DES RÈGLES AMBITIEUSES EN MATIÈRE ENVIRONNEMENTALE

A contrario de cette dérégulation des échanges internationaux, le respect de règles strictes et ambitieuses doit devenir un préalable à tout échange. Les standards européens sanitaires et environnementaux sur les produits, dont la violation entraîne l'interdiction de la mise en marché dans l'Union européenne, devraient être considérablement renforcés : d'une part des mesures pour réduire l'impact environnemental de la production devrait être incluses (approvisionnement en énergies renouvelables, efficacité

énergétique, non-rejets toxiques) mais des exigences de salaires minimum et de règles de conditions de travail devraient également être introduites. Cela passe par le respect des objectifs internationaux sur le climat, la biodiversité, le commerce des espèces menacées ou les droits de l'homme. La régulation du commerce des espèces sauvages par la Cites doit être renforcée tout comme les mécanismes de contrôle et de sanction. Le commerce d'animaux sauvages est d'ailleurs un facteur de risques de nouvelles zoonoses

(maladies comme le Covid-19 qui se transmettent des animaux vertébrés à l'humain) selon un rapport de l'IPBES¹⁰.

Au sein même de l'Union européenne, des législations très hétérogènes coexistent. Des règles strictes devraient être édictées pour éviter d'importer des biens produits dans des conditions sociales et environnementales déplorables, comme ça peut être le cas pour les fruits espagnols – ce qui souligne aussi l'aberration de vouloir consommer fruits

et légumes en dehors des saisons. Un prix de vente minimum pourrait également être fixé pour lutter contre cette concurrence déloyale et l'inondation de nos marchés par ces produits à l'impact écologique important. Cela permettrait un rééquilibrage progressif de la distor-

sion de concurrence et un accompagnement social et efficace des pays du Sud et de leurs travailleur-euses dans la transition de leur économie. Le moins-disant social et environnemental ne peut plus être un avantage comparatif décisif au moment de choisir où localiser la production.

Il n'est plus acceptable d'importer massivement par avion des produits frais qui entraînent l'orientation d'économies de subsistance vers des économies d'exportation et la destruction des écosystèmes.

► COOPÉRATION MONDIALE ET PARTAGE DES CONNAISSANCES

On se rappelle du discours grandiloquent du président Macron sur la souveraineté le 31 mars 2020, alors que la France faisait face à une pénurie de masques et de médicaments en pleine crise sanitaire. Avant même la fin de son discours, le naturel revenait au galop et le président reparlait de compétitivité. Pourtant la compétitivité et la souveraineté ne font pas bon ménage. En effet, la souveraineté consiste à refuser toute compétition dans des secteurs que l'on juge stratégiques. En l'occurrence, Emmanuel Macron parlait du secteur médical. Comment peut-on accepter une logique compétitive dans un tel secteur ? Au contraire, il s'agit d'assurer une coopération mondiale et un partage des connaissances.

Plutôt que chercher à rendre son industrie pharmaceutique « com-

pétitive », l'État devrait prendre ses responsabilités en créant un pôle public du médicament, seul à même de garantir l'indépendance sanitaire. Les échecs de Sanofi et de l'Institut Pasteur dans l'épreuve du vaccin ont bien montré que ce ne sont pas les différentes politiques d'exonérations de cotisations sociales qui garantissent l'autonomie de la France sur le plan sanitaire.

La théorie économique dominante justifie la division internationale du travail actuelle par des ressources différentes : les pays occidentaux seraient pourvus de davantage de capital et de technologie tandis que les pays asiatiques par exemple auraient relativement beaucoup de main-d'œuvre et les pays africains se démarqueraient par leurs ressources naturelles abondantes. Cette vision

des choses est plus que discutable mais surtout n'est pas une fatalité. Ainsi on ne peut justifier l'exploitation de ces pays par leur manque de technologie. Pour mettre fin à ce commerce international totalement déséquilibré, il est donc nécessaire de procéder à des transferts de technologies, pour permettre un déploiement plus homogène de ces technologies et mettre fin à la dépendance des pays du Sud.

Ce transfert doit se faire en garantissant également l'émancipation des pays du Sud vis-à-vis des capitaux occidentaux ou des pétromonarchies par exemple. Il doit permettre un meilleur partage de la valeur ajoutée à l'échelle mondiale en permettant aux pays de contrôler toute la chaîne de valeur, des matières premières aux produits finis.

► PRODUIRE EN FONCTION DES BESOINS RÉELS

La relocalisation et la réindustrialisation que nous appelons de nos vœux ne doivent pas se faire aveuglément. Il ne s'agit pas de produire pour produire mais de satisfaire les besoins au plus proche de là où ils s'expriment.

Pour ce faire, l'État a un rôle à jouer en tant que planificateur et aménageur du territoire. Le « plan de relance » aurait dû servir à cela. Ainsi, l'État doit investir massivement à la fois dans la recherche et le dévelop-

pement dans des technologies plus propres, mais également pour développer le tissu industriel et les services publics notamment le réseau ferroviaire pour permettre un transport plus propre des marchandises.

► METTRE L'ARGENT PUBLIC AU SERVICE DE LA COOPÉRATION ENTRE TERRITOIRES

Aujourd'hui, nos collectivités locales rivalisent d'ingéniosité, notamment en matière fiscale ou de subventions, pour tenter d'être plus attrac-

tives que leur voisine. Cette compétition entre collectivités locales ne fait que participer à la fuite en avant en matière industrielle. Loin de cette

logique compétitive, la planification doit permettre une coopération entre les territoires afin de coordonner la politique industrielle.

L'État et les collectivités territoriales disposent d'ores et déjà de leviers d'actions du point de vue financier. Les commandes publiques repré-

sentent des enjeux colossaux pour de nombreux secteurs comme le bâtiment. Des conditions d'emploi local et de normes environnementales

sur la production et l'usage doivent devenir systématiques dans les appels d'offres.

► FAVORISER LA PRISE DE CONSCIENCE DES CONSOMMATEUR·TRICES

Les entreprises commencent à se saisir du « *made in France* » comme argument marketing. Cette appellation est de plus en plus visible alors même que certains produits sont tout juste en partie assemblés en France. Il faut donc être prudent vis-à-vis de cette appellation mal régulée. De plus, même en restant en France, une commercialisation impliquant de trop nombreux inter-

médiaires et transports inutiles est possible. Enfin, pour certains produits, dans l'agriculture notamment, l'échelle nationale n'a pas trop de sens, un approvisionnement bien plus proche du consommateur étant possible et souhaitable.

L'information du ou de la consommateur·trice doit donc aller bien au-delà de ce simple « label ». La

transparence sur la traçabilité des produits et leur impact carbone, ainsi que les conditions sociales de leur fabrication, est indispensable pour accompagner la prise de conscience citoyenne de l'importance de la consommation locale et permettre à chacune de traduire simplement cela en actes, ces informations doivent donc être obligatoires.

En débat

Concernant les transferts de technologie, il est possible de débattre pour savoir quelles technologies sont les plus appropriées et les plus utiles à transférer pour les bénéficiaires de ces transferts. Il convient évidemment de ne pas tomber dans des démarches paternalistes.

La question des institutions chargées d'établir ces normes ainsi que leurs modalités de fixation peuvent être débattues. Des divergences peuvent exister, notamment en matière de stratégie pour parvenir à nos fins. On peut par exemple se demander si des normes sociales et environnementales définies à l'échelle nationale et imposées aux importations peuvent jouer un rôle de point d'étape avant de pouvoir viser une

échelle plus large, européenne ou mondiale, ou bien si privilégier systématiquement cette échelle nationale ne risquerait pas de favoriser une dynamique de repli chauvin. On peut aussi se demander si ces normes ne devraient pas obligatoirement être définies de façon multilatérale avec le plus grand nombre possible de pays concernés. On peut enfin s'interroger s'il ne serait pas préférable, plutôt que de taxer des produits importés de l'étranger, de définir une taxe kilométrique, dépendant uniquement des distances parcourues et non du franchissement des frontières, qui s'appliquerait tant aux exportations qu'aux importations et ne pourrait pas encourir l'accusation de protectionnisme anti-pauvres. Il est difficile

d'apporter des réponses univoques à ces questions qui dépendent notamment des secteurs concernés et des alliances et rapports de force politiques, qui peuvent être différents et évolutifs entre les niveaux local (municipal ou régional), national, européen ou international.

L'essentiel étant qu'une fois établies, ces normes soient strictement respectées, s'appliquent symétriquement à tous et que leur non-respect soit sanctionné, ce qui n'est pas forcément le cas aujourd'hui pour les normes émanant de l'Organisation internationale du travail. Notre objectif commun étant bien sûr une harmonisation des règles sociales, environnementales et fiscales par le haut, à l'échelle la plus large possible.

Notes

8. Insee, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3281683?sommaire=3281778>

9. Contrairement au « coût du travail », le coût salarial unitaire rapporte le coût de la main d'œuvre à la productivité de ce travail.

10. Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques.



© Alban Grosdidier / Greenpeace. Manifestants devant le siège de Total à la Défense le 9 février 2021 pour protester contre la reconversion de la raffinerie du groupe de Grandpuits (Seine-et-Marne)

4. TECHNO-SCIENCE SANS CONSCIENCE NE SAUVERA PAS LA PLANÈTE!

Introduction

Presque plus personne ne conteste la gravité de la crise écologique. Pourtant, l'idéologie productiviste prétend qu'une rupture structurelle serait par principe opposée au progrès technologique. Il y aurait une écologie qui serait juste une défense obscurantiste du passé et serait entretenue par des peurs irrationnelles (OGM, 5G...), opposée à une écologie qui se voudrait réaliste et productive. Seule une écologie en phase avec le modèle actuel, portée par les mêmes multinationales qui sont largement responsables du changement climatique et reposant sur la foi en la technologie, pourrait maintenir une économie propice à la création d'emplois tout en sauvant le climat. Les projets de changement systémique seraient portés par des rêveurs, des « Amish » ou des activistes irresponsables : ils ne feraient que ralentir le progrès, favoriser la concurrence étrangère, détruire l'économie et l'emploi.

Ainsi, selon le discours dominant, le verdissement du modèle industriel et productiviste permettrait de créer de la richesse et par conséquent de l'emploi. On justifie l'inaction climatique et la casse sociale par de futurs sauts technologiques qui résoudraient tous les problèmes. À l'inverse, une économie de la sobriété

et égalitaire, une lutte contre la surconsommation, une agriculture agroécologique, paysanne et locale, seraient des archaïsmes portés par de doux rêveurs utopistes ignorants des réalités économiques.

La persistance depuis des dizaines d'années d'un chômage de masse structurel montre bien au contraire que la technologie au service du productivisme ne fonctionne pas pour diminuer la pauvreté et la précarité. Mais elle participe bel et bien aux dérèglements planétaires (climat, biodiversité, épidémies...). Or, la transition systémique vers une société solidaire et écologique est porteuse de créations d'emplois dans le respect des limites de la planète et de la justice sociale. L'identification entre technologie et progrès est une mystification qu'on ne peut plus accepter, ceci d'autant que sur la durée et à l'échelle nécessaire il n'y a pas de découplage entre croissance du PIB et impact environnemental négatif [AS1], tel que le démontre l'étude du bureau européen de l'environnement¹¹.

Il faut sortir des schémas productivistes dont l'accélération récente est sans issue. Il faut sortir des schémas consuméristes où l'innovation sert à inventer sans cesse de nouveaux besoins et de nouveaux produits pour

poursuivre une accumulation sans fin. Il est nécessaire de ramener les choix technologiques à l'utilité de leurs usages : quelles améliorations apportent-ils en matière de santé, de conditions de travail et de vie, d'équilibre social et écologique ? Ces choix ne doivent plus dépendre du retour sur investissement pour les actionnaires, mais de débats démocratiques, y compris au sein des entreprises. Il faut élever le niveau de vie des ménages modestes, où les femmes sont sur-représentées, dont beaucoup de besoins élémentaires ne sont pas satisfaits (malbouffe, logements exigus et mal isolés...). Mais nous n'avons plus besoin d'une croissance générale de la consommation tirée par l'innovation : il nous faut bien plutôt réorienter la création de richesse vers les besoins fondamentaux et redistribuer les richesses créées.

Nos analyses, nos propositions se basent sur des recherches validées par la communauté scientifique, à l'instar des travaux du GIEC sur le climat, de l'IPBES sur la biodiversité, et des sciences sociales. À rebours, la confiance aveugle dans les promesses de la techno-science et la volonté de dominer la nature à pour maximiser les profits inspirent les tenants du modèle productiviste.

Les idées reçues sur la technologie et la transition écologique

× LA TECHNOLOGIE SEULE POURRAIT SAUVER LA PLANÈTE ET L'EMPLOI

Face à l'augmentation des émissions de CO₂, la priorité serait de trouver des réponses grâce aux technologies et à des solutions « disruptives », mais surtout de ne pas changer de modèle de production ou de modèle énergétique. En outre, la transition devrait se faire sans remettre en cause le dogme de la croissance de besoins artificiels. Ainsi on pourrait supprimer les émissions liées aux transports en passant simplement de la voiture thermique à la voiture électrique ou de l'avion au kérosène à l'avion à hydrogène, sans changer les mobilités et les pratiques, donc en maintenant la croissance des transports. Il suffirait de passer aux énergies 100 % renouvelables sans remettre en cause l'envol de la consommation d'énergie.

Par ailleurs, les multinationales et les fonds d'investissement seraient les acteurs essentiels de cette transition « responsable » et « réaliste ». Déjà, le gouvernement Macron a allégé les réglementations environnementales et les obligations d'enquêtes préalables, accusées de ralentir l'innovation.

Postuler que la technologie pilotée par le profit résoudrait les problèmes

qu'elle a créés et que dans un monde fini, les ressources non renouvelables une fois épuisées seraient facilement remplacées par d'autres ressources non renouvelables – pétrole, gaz, minerais (lithium, cobalt, terres rares...) ou ressources forestières et halieutiques – ouvrant au fur et à mesure de nouvelles frontières, est aller dans le mur.

La mise en avant des prétendues solutions comme la capture et la séquestration du carbone (CCS), la compensation en plantant des arbres, l'hydrogène bleu ou gris, ou la réduction de l'intensité carbone, ont pour effet de détourner le débat. Il serait ainsi possible de limiter le changement climatique sans réellement réduire les émissions ou les volumes de productions pour le pétrole et le gaz. Quant aux solutions dites de « géo-ingénierie » (fertilisation des océans, précipitations artificielles), elles relèvent davantage de l'apprenti-sorcier. Ces propositions non étayées entretiennent l'idée qu'il existerait à court ou moyen terme des réponses technologiques qui pourraient éviter de changer de modèle. Elles ont pour effet direct de détourner massivement les efforts en R & D, les investissements publics

et privés et donc de retarder la transition énergétique.

Il ne s'agit aucunement de refuser tout progrès technologique, mais de prendre acte du constat qu'il n'apporte aucune solution s'il reste au service d'un projet de domination de la nature et de profit maximum. Ce constat s'appelle « l'effet rebond ». Dans sa logique d'accumulation infinie, le capitalisme utilise les progrès techniques économes en énergie pour donner de nouvelles impulsions à la croissance et la surconsommation. Les moteurs de voitures émettent de moins en moins par km parcouru, mais le développement des SUV et des véhicules lourds a pour conséquence l'augmentation des émissions totales. La 5G consomme moins d'énergie par Mo transporté, mais l'explosion prévue des volumes de données va provoquer une hausse de la consommation électrique. Les *data-centers* et entrepôts d'Amazon ou Apple seront bientôt alimentés à 100 % en énergies renouvelables, mais l'activité essentielle des Gafam est de pousser à l'obsolescence accélérée des produits, aux transports de marchandise sur longues distances et à la surconsommation.

× LES NOUVELLES TECHNOLOGIES SERAIENT INDISPENSABLES POUR AMÉLIORER NOTRE QUALITÉ DE VIE

On ne peut nier que grâce à elles, nos sociétés modernes ont pu atteindre un niveau de progrès sans précédent, en matière de santé avec l'allongement de l'espérance de vie, en matière de confort au quotidien (l'accès à l'eau et à l'énergie, l'électroménager...), en matière de culture et

de loisirs (les voyages, le cinéma, la télévision et Internet). Mais vouloir maîtriser le rythme des innovations, ce serait revenir à la lampe à huile ! Si le progrès technologique et la croissance économique ont par le passé amélioré la qualité et l'espérance de vie dans nos pays, au prix du pillage

colonial des pays du Sud, il est de plus en plus douteux que cela soit encore le cas. Les études sur le bien-être social montrent qu'il stagne ou diminue dans les pays riches depuis le milieu des années 1970. Les comparaisons internationales indiquent qu'au-dessus d'un niveau de vie

moyen d'environ 15 000 \$ par an, que nous avons largement dépassé en Europe, la croissance du PIB n'apporte plus aucune amélioration du bien-être moyen. Les « dégâts du progrès » sont de plus en plus importants : beaucoup de pathologies chroniques ou aiguës comme les cancers ont un lien direct avec les modes de production, notamment agricoles (pesticides, herbicides...) et industriels. La pollution de l'air est responsable de 100 000 décès par an en France¹² et 20 % des décès prématurés dans le monde sont dus aux énergies fossiles. Les canicules se multiplient ainsi que les pandémies liées au productivisme agricole et à la déforestation qui participent au changement climatique. Les avancées techniques ont été mises au service de la productivité et de l'automatisation qui réduisent l'emploi, en particulier dans l'industrie, et favorisent de nouvelles maladies professionnelles. Les tra-

vailleuses sont de plus en plus soumises au rythme des machines et des logiciels en même temps qu'à la pression du client. Ainsi, entre 2005 et 2016, la proportion de salariées qui « *répètent continuellement une même série de gestes ou d'opérations* », est passée de 27 % à 45 %. Les salariées agricoles ou du BTP sont mises en concurrence avec une main-d'œuvre détachée, étrangère, parfois saisonnière, qui ne bénéficie pas des mêmes droits sociaux et doit accepter des conditions de travail dégradées.

D'autre part, le modèle de croissance actuel, focalisé sur le profit, privilégie la demande des ménages aisés, tournée vers des besoins artificiels suscités par la publicité : renouvellement permanent des smartphones et autres appareils, des voitures individuelles, consommation ostentatoire, tourisme international... En revanche, les besoins des catégories

populaires en matière de logement, de santé, de culture, d'éducation demeurent très mal satisfaits car non rentables pour le capitalisme, alors que ce sont les services publics essentiels qui représentent un véritable investissement pour l'avenir de la société et satisfont les besoins fondamentaux.

L'agriculture mondiale produit déjà assez pour 12 milliards d'habitantes, mais près d'un milliard de personnes souffrent de malnutrition tandis que d'autres surconsomment, gaspillent et souffrent de plus en plus de maladies graves. L'empreinte carbone des plus riches est infiniment supérieure à celle des ménages moins fortunés : selon un récent rapport d'Oxfam, les 10 % les plus riches de la planète sont responsables de plus de la moitié (52 %) des émissions de carbone cumulées entre 1990 et 2015.

✕ IL N'Y AURAIT PAS D'EMPLOI SANS CROISSANCE, ET PAS DE CROISSANCE SANS INNOVATION

De toute façon nous n'avons pas le choix, nous dit-on : pas d'emploi sans croissance, et pas de croissance sans innovation. D'après certains experts, après la pandémie, le « big bang de l'économie digitale » accélérerait la croissance dans la décennie à venir. Quand bien même ce serait le cas, il n'y aurait rien à en attendre concernant l'emploi. Si la croissance repartait grâce à la révolution numérique, à la robotisation et aux gains de productivité, elle serait par définition fort peu créatrice d'emplois.

Dans le domaine de l'agriculture, un système technologique de plus en plus intensif provoque à la fois la pollution de l'eau, de l'air et des sols, l'accaparement du vivant et

des semences (brevetage et OGM), la baisse de la fertilité des sols et de la biodiversité, mais aussi la disparition des paysannes à un rythme qui reste soutenu, et que les créations d'emplois dans l'industrie agroalimentaire ne compensent pas. Depuis plus de dix ans, l'emploi agroalimentaire stagne voire régresse, comme en Bretagne où il a baissé de 6 % entre 2001 et 2010. Les revenus baissent également, car les gains de productivité du secteur agricole sont en grande partie captés par l'industrie et la grande distribution, économiquement plus puissants et plus concentrés. À l'inverse, une ferme en agriculture paysanne génère trois fois plus d'emplois qu'une ferme-usine, qui sont

de bien meilleure qualité et dans un environnement sain. Pour un même volume de production, l'agriculture biologique génère environ 60 % de main-d'œuvre supplémentaire par rapport à l'agriculture conventionnelle. Cette moindre productivité est compensée par une meilleure qualité tant des produits que de l'environnement, et de moindres coûts d'intrants chimiques et pétroliers.

De même, les plates-formes comme Amazon détruisent deux fois plus d'emplois dans le commerce de proximité qu'elles n'en créent dans les entrepôts et la logistique, participant ainsi à une dégradation des conditions de travail, du lien social et des équilibres écologiques.

Nos propositions

Nos propositions visent des avancées pour démocratiser les choix technologiques et les piloter de

façon coopérative en fonction des besoins sociaux des populations et des nécessités écologiques, et

partager largement leurs avancées.

► DANS LES ENTREPRISES : DES DROITS NOUVEAUX SUR LES CHOIX TECHNOLOGIQUES

Celles et ceux qui travaillent connaissent leurs métiers, les processus et chaînes de fabrication, la recherche dans leur secteur. Ils et elles sont pertinentes sur ces enjeux autant que sur les salaires, l'emploi et les conditions de travail. Selon la manière dont elles sont décidées et implantées, des technologies similaires peuvent standardiser, contrôler et dégrader le travail, ou au contraire favoriser l'intelligence collective et l'autonomie. Prendre en compte leur savoir est décisif parce que nous voulons une technologie au service des

personnes, et parmi elles, de ceux et celles qui y travaillent.

Les choix technologiques de production doivent prendre en compte l'ensemble des filières : conditions d'extraction des matières premières, besoins en énergie, effets sociaux et environnementaux, adéquation des quantités produites aux besoins, durée de vie et réparabilité, réutilisation ou transformation à la fin du cycle de vie. Ainsi, les équipements et appareils peuvent être conçus – à l'opposé de l'obsolescence programmée –

pour être utilisés pendant longtemps, conçus pour un recyclage, une réutilisation simple des éléments.

C'est pourquoi les choix technologiques majeurs des entreprises font partie des décisions à propos desquelles les représentant·es élu·es du personnel (comité santé, travail, environnement), en lien avec les parties-prenantes extérieures concernées, doivent disposer d'un droit de veto (cf. chapitre 2).

► RENFORCER LA DÉMOCRATIE POUR LES POLITIQUES PUBLIQUES DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

Outre leurs impacts environnementaux, les choix technologiques sont porteurs d'un modèle de société. Ils peuvent être soit au service de l'autonomie des usager·es et des citoyen·nes, soit au contraire accentuer leur dépendance vis-à-vis des multinationales et d'un modèle capitalistique concentré. L'essor des technologies, y compris celles qui se présentent comme « vertes », pose ainsi des questions majeures d'impact environnemental, de répartition des richesses et d'implication citoyenne dans les projets.

Il ne s'agit pas d'être pro ou anti-technologie, mais bien de décider si les choix technologiques permettront des gains d'autonomie et de responsabilité, ou une dépendance accrue pour le profit de quelques-unes. Personne ni aucun groupe social ne détient la solution pour une

transition écologique et solidaire : celle-ci nécessite la conviction et l'engagement de toutes et tous, dans la recherche des moyens d'agir en faveur du climat, de l'emploi et contre les inégalités sociales. Les meilleurs choix y compris technologiques sont ceux qui renforcent la capacité des personnes à décider et à agir. Les choix impliquant des ventes ou des transferts de technologies avec d'autres pays notamment au Sud doivent résulter de véritables coopérations et non de l'exportation de technologies inadaptées.

La démocratie technologique que nous voulons doit être non-seulement participative mais décisionnelle. Il s'agit de mieux faire s'exprimer les besoins des citoyen·nes, de la société civile organisée et des pouvoirs publics auxquels peuvent répondre les scientifiques, et de

définir plus démocratiquement les priorités dans le financement public de la recherche.

La recherche nécessite l'accumulation et la transmission de connaissances et de savoir-faire techniques sur le long terme. Il est donc indispensable de garantir l'indépendance de la recherche fondamentale et d'inscrire ses applications dans les enjeux au service de l'intérêt général. Pour cela, il faut mettre un terme à la pénétration des intérêts économiques au cœur de la recherche (financements privés de laboratoires et programmes de recherche, présence des multinationales dans les instances décisionnelles des instituts de recherches, présence des entreprises dans les campus...). Il est essentiel de cesser le système de course aux financements sur projet et de mise en concurrence

entre laboratoires, au profit d'un financement public stable, dans le cadre d'une coopération nationale et internationale transparente. Pour assurer la continuité, l'indépendance et la qualité de la recherche publique, il est nécessaire de recou-

rir à l'emploi sous statut public et la titularisation des emplois précaires. Il faut favoriser, par un dialogue renforcé entre les chercheur·euses et la société, la responsabilisation des chercheur·euses sur les impacts potentiels des recherches. Une telle

démocratie nécessite une organisation, le choix des périmètres de débats et de décisions, la formation éventuellement contradictoire des personnes aux enjeux débattus, et aussi des débouchés clairs pour les recommandations émises.

► DÉVELOPPER LES COMMUNS DE LA CONNAISSANCE, POUR UNE MUTUALISATION DES SAVOIRS ET DES BREVETS

La coopération et la recherche du progrès – même si celui-ci était souvent conçu par le productivisme comme la domination de la nature – ont longtemps été des moteurs essentiels de la recherche, avant que le néolibéralisme n'impose l'idée du pilotage par le profit. On l'a vu lors de la pandémie : alors qu'on nous annonçait qu'il faudrait des années pour trouver un vaccin, les fonds publics partout déversés sur la recherche pharmaceutique ont permis de trouver 5 ou 6 vaccins différents en quelques mois. Mais ceux-ci, bien

que financés sur fonds publics, sont prisonniers des brevets déposés par les laboratoires privés. La concurrence géopolitique fait rage et les pays du Sud sont les derniers servis, mais même dans les pays riches, les droits de propriété font obstacle à la production massive des vaccins et créent des pénuries.

Internet, qui était au départ un espace libre d'échanges et d'accès à la connaissance, a été progressivement colonisé par les Gafam et la logique du profit ; pourtant les logiciels libres

et les plates-formes collaboratives ont un potentiel considérable que les politiques publiques devraient renforcer au lieu d'équiper les administrations en logiciels propriétaires.

En matière d'innovation technique, qu'elle touche à la santé, au numérique, à l'énergie, à l'alimentation, la coopération internationale doit devenir la norme en rendant obligatoire la mutualisation des savoirs et des brevets. Il ne doit plus être permis de breveter le vivant, les ressources génétiques.

En débat

Des questions restent bien sûr en débat entre nos organisations, et parfois en leur sein-même, concernant les questions de la croissance/décroissance, la pertinence de certains domaines de recherche scientifique (comme la géo-ingénierie, les biotechnologies...) ou des dispositions institutionnelles qui permettraient le mieux de placer la science et la technique au service d'une transition écologique et solidaire.

La question de l'énergie nucléaire fait particulièrement débat entre nous, et nous n'avons pas cherché de consensus à ce propos. L'énergie nucléaire est incontestablement dangereuse et est de plus en plus coûteuse. Certain·es

jugent qu'elle est démocratiquement incontrôlable, laisse un héritage inacceptable aux générations futures et que construire de nouveaux réacteurs n'est pas une solution efficace pour lutter contre le changement climatique. D'autres soulignent ses faibles émissions de CO₂. Quel que soit son avenir, son exploitation actuelle demande une grande maîtrise. Elle a donc besoin de salarié·es très compétent·es et formé·es, ainsi que des investissements de R & D, le tout dans un service public en mesure de maîtriser les risques liés à l'activité et à la gestion des déchets radioactifs associés.

Les nouvelles formes de consulta-

tion que sont les conventions de citoyen·nes tiré·es au sort peuvent-elles jouer un rôle utile pour déterminer les priorités en matière de financement de la recherche ou de définition de priorité des applications éventuelles de certains résultats de recherche ? La convention climat a montré que des personnes tirées au sort peuvent travailler sérieusement et se mettre d'accord sur des propositions audacieuses et pertinentes. Celles-ci ont été ensuite bloquées par des élu·es et une administration sous l'emprise des lobbies. C'est pourquoi il faudrait que de telles conventions disposent d'un statut juridique garanti et puissent par exemple décider de soumettre leurs propositions à référendum.

Notes

11. <https://eeb.org/library/decoupling-debunked/>

12. Étude publiée le 9 février 2021 dans la revue scientifique *Environmental Research*, de chercheurs américains et Britanniques (Harvard, Birmingham, Leicester et Londres).



© Alban Grosdidier / Greenpeace. Manifestants devant le siège de Total à la Défense le 9 février 2021 pour protester contre la reconversion de la raffinerie du groupe de Grandpuits (Seine-et-Marne)

5. FINANCER LA RUPTURE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE, UN CHOIX POLITIQUE

Introduction

«*Nous n'avons pas les moyens!*» Combien de fois n'avons nous pas entendu cette objection à nos propositions pour créer des millions d'emplois et engager résolument la bifurcation écologique de nos sociétés? Cela serait oublier combien les politiques néolibérales menées depuis plusieurs décennies dans nos pays nous coûtent cher sans pourtant bénéficier aux millions de chômeur-euses, à la création des emplois nécessaires à la transition et à la reconversion professionnelle, à l'amélioration de nos conditions de travail, et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cela serait aussi oublier le coût de l'inaction face au changement climatique, face aux phénomènes climatiques extrêmes, à la désertification, les sécheresses tout autant que les inondations, la montée des eaux et les migrations climatiques de masse. Les modèles économiques du climat sous-estiment toujours amplement la perte de PIB qu'induirait le changement climatique.

Avant même la crise sanitaire, les aides aux entreprises représentaient au moins 150 milliards d'euros par an¹³, sous forme d'exonérations de cotisations sociales, de taux de TVA réduits, de crédits d'impôts ou encore d'aides à la création ou à l'implantation d'entreprises alors même qu'elles se sont révélées peu efficaces sur le chômage et sur les investissements nécessaires à la transition.

Ainsi à titre d'exemples :

- le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), une dépense fiscale coûteuse (100 milliards cumulés de 2013 à 2018), a fait l'objet d'une étude de France Stratégie qui estimait que le CICE avait contribué à la création de 100 000 emplois environ entre 2013 et 2016. «*Ce qui est faible, rapporté au coût du CICE – de l'ordre de 18 milliards d'euros en 2016*», ajoutait l'institution rattachée à Matignon. Une deuxième étude de l'OFCE avançait

pour sa part le chiffre de 160 000 emplois créés sur la période, soit entre 600 000 et 1 million d'euros par emploi créé! Et l'impact sur l'investissement est estimé soit comme impossible à évaluer, soit comme nul;

- le PLF 2021, parmi les principales mesures, prévoit 20 milliards d'euros de baisses d'impôts sur la production entre 2021 et 2022, une somme considérable qui va manquer aux collectivités locales et principalement bénéficier aux secteurs les plus nocifs (industrie pétrochimique notamment), alors même que les investissements dans des activités ayant un bilan environnemental négatif étaient déjà estimés à 73 milliards d'euros (2017) par l'Institut de l'économie pour le climat (I4CE);

- le même institut a également montré l'insuffisance des investissements nécessaires pour atteindre les objectifs énergétiques et climatiques français : pour la période 2019-2023, dans les seuls secteurs du bâtiment,

des transports et de la production d'énergie il manquerait entre 15 et 45 milliards d'euros par an d'investissements, privés et publics, dans ces secteurs à fort potentiel d'emplois.

la PAC, politique agricole européenne, distribue 9 milliards par an à la France, et on ne peut que constater que ce premier budget européen ne réussit qu'à faire mieux disparaître l'emploi paysan (division par 3 en trente ans) et est un échec sur le plan de la transition.

Au lieu de multiplier les aides et les exonérations fiscales et sociales mal ciblées et inconditionnelles, et afin de ne plus amputer les finances publiques, d'autres sources de financement sont possibles, à commencer par la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales. Et pour stopper l'aide aux investissements dans des activités au bilan environnemental négatif, un débat politique et démocratique sur la façon dont on stimule et cible l'investissement est indispensable afin de définir les critères des conditionnalités environnementales (et sociales) qui devraient accompagner l'octroi d'aides publiques.

Ce ne sont pas les ressources financières qui manquent, mais la volon-

té politique de mettre en œuvre une nouvelle politique d'investissement ciblée sur les priorités définies démocratiquement et qui conditionne l'attribution de financements publics à des critères sociaux et environnementaux.

La justice fiscale est l'un des éléments de la justice sociale, un outil pour dégager les ressources de la transition écologique et une condition impérative au fonctionnement de la démocratie. Nos orientations ont pour objectif de renforcer le consentement à l'impôt, de réduire les inégalités par une meilleure redistribution fiscale et sociale, de financer les services publics et d'assurer une couverture sociale de haut niveau, tout en permettant la bifurcation écologique. Il s'agit en somme de bâtir l'État social écologique de demain.

Notre orientation passe tout d'abord par une plus juste distribution primaire des revenus et des patrimoines, ce qui suppose notamment une revalorisation de la part des salaires dans la valeur ajoutée. Au stade de la redistribution fiscale et sociale, notre big bang fiscal vise à rééquilibrer le système fiscal au profit des impôts directs et instaurer une fiscalité plus progressive pour plus

de justice. Il s'agit également d'empêcher un retour à l'austérité budgétaire, d'en finir avec la financiarisation (la finance doit être mise au service des objectifs sociaux, environnementaux et économiques), de rééquilibrer le partage des richesses, de réduire les inégalités (de revenus et de patrimoines, entre hommes et femmes, entre territoires), d'améliorer les droits sociaux, de réhabiliter et renforcer les services publics ainsi que la protection sociale, d'organiser les solidarités internationales et de faire du bien-être humain et de la préservation de l'environnement l'alpha et l'oméga des choix politiques.

Enfin, le financement de la transition ne se fera pas par la marchandisation du carbone et autres mécanismes de compensation par le marché. Les logiques de compensation écologique ne font que ralentir la nécessaire transition sociale et écologique. Elles ne réduisent pas les émissions de carbone. L'idée qu'un capitalisme vert puisse, par l'instauration d'un tarif du carbone, aboutir à la meilleure allocation possible des ressources est une illusion entretenue par les acteurs actuellement les plus polluants.

Idées reçues

× IL Y AURAIT TROP DE DÉPENSES PUBLIQUES

Le niveau de dépenses publiques procède d'un choix de société : il s'agit d'assurer une prise en charge socialisée de besoins pour que toute la population en bénéficie. Il représente l'équivalent de 62,8 % du PIB en 2020 hors crédits d'impôt, un niveau exceptionnel qui s'explique par la crise de la Covid, après 54 % en 2018 et en 2019. Cette dépense publique provient majoritairement des dépenses sociales qui atteignent 28,1 % du PIB au sein de l'Union européenne et 34,3 % en France. Inver-

sement, les dépenses sociales privées représentaient 3,5 % en France contre 6,2 % au Royaume-Uni et 12,5 % aux États-Unis en 2015. Le haut niveau de dépenses publiques (contrepartie des «prélèvements obligatoires», il augmente en 2020 du fait notamment des mesures adoptées face à l'épidémie) est dénoncé par les néolibéraux pour qui il est synonyme d'une sphère publique trop présente et trop peu «productive». Or, la dépense n'est que la contrepartie des prélèvements.

Loin d'être improductive, la dépense publique finance la redistribution monétaire (minima sociaux, prestations sociales, retraites, etc. soit un tiers du revenu global des ménages) et les missions assurées par les agent-es public-ques qui produisent une valeur et jouent un rôle économique et social majeur, à l'instar de l'éducation nationale et de la santé. Elle doit permettre l'accès à toutes et tous aux mêmes droits.

✖ IL Y AURAIT TROP D'IMPÔTS ET DE CHARGES DANS CE PAYS

En France, le niveau des prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) est équivalent à 44,8 % du PIB en 2020. La pensée néolibérale dénonce ce taux, l'un des plus élevés au monde, et plaide pour sa réduction afin de favoriser «l'activité économique». Mais les écarts entre pays ne font que refléter des différences dans le mode de gestion de la protection sociale et de certains services publics.

Dans les pays où les prélèvements obligatoires sont plus faibles, la couverture sociale collective est plus réduite et les services publics moins présents. Il faut alors cotiser à des assurances privées en matière d'assurance santé, ou à des fonds de pension en matière de retraites, ou encore payer des écoles privées pour l'éducation. Or ces coûts, qui constituent des prélèvements privés, ne sont pas compris dans les prélèvements obligatoires. Pour une com-

paraison objective, il faudrait intégrer l'ensemble des prélèvements, obligatoires et privés, nécessaires pour bénéficier de la couverture sociale et des services publics que la France offre.

Réduire les prélèvements obligatoires et les dépenses publiques impliquerait des contreparties. Il s'agirait d'un vrai changement de société, jamais présenté comme tel : la Sécurité sociale devrait réduire sa couverture sociale et réduire ses prestations (qui seraient financées par les ménages via des assurances privées dont le coût irait croissant) ou privatiser des services publics avec une montée en charge de services «privés» dont le coût serait supporté par les ménages. Cela reviendrait à transférer au secteur marchand une partie du système de protection sociale et des services publics. Le mythe de l'efficacité du secteur privé résiste mal à la réalité des

chiffres, comme on peut le voir avec l'exemple des complémentaires santé. En effet, sur 100 € de cotisations sociales, 3,4 € sont utilisés pour les frais de gestion de la Sécurité sociale. Pour les cotisations versées à des organismes complémentaires privés, ces frais de gestion sont de 20,3 €. Ce sont donc 16,9 € qui ne peuvent pas être consacrés au remboursement des soins, cela représente des milliards d'euros au total.

Un tel transfert serait donc coûteux et plus inégalitaire. La valeur qui serait alors produite par les agents économiques privés alimenterait les profits tandis que seul-es les plus aisés-bénéficieraient d'une bonne couverture sociale et auraient accès à ce que les services publics offrent, aujourd'hui, à toute la population. Les limites du modèle états-unien de protection sociale sont éloquentes à cet égard.

✖ NOUS SOMMES TROP ENDETTÉ·ES ?

Une partie importante de la dette publique accumulée ces dernières décennies provient des politiques néolibérales, elle a des causes illégitimes : le poids des taux d'intérêt dans les années 80/90 sur fond de financiarisation, le coût de l'évasion fiscale et les baisses d'impôts pour les riches, injustes et inefficaces, décidées par les gouvernements néolibéraux, en particulier par le gouvernement d'Emmanuel Macron. Avec la crise du Covid, la dette publique française va atteindre un taux de 120 % du PIB en 2020, contre 100 % en 2019. Cette dette est-elle trop élevée ? La réponse est négative pour toute une série de raisons :

- contrairement au discours néolibéral, la dette publique légitime, celle qui permet de financer les investissements publics (écoles, hôpitaux, infrastructures...), est au service de

l'intérêt général et des générations futures ;

- le niveau de la dette publique en France est loin d'être aussi élevé que dans d'autres pays comme l'Italie (160 %) ou le Japon (240 %) ;

- la dette publique est soutenable à court et moyen terme car l'État français s'endette à des taux faibles, voire négatifs, et la charge d'intérêt de la dette diminue alors que son niveau augmente. De 2009 à 2019, la charge d'intérêt a baissé de 14 milliards d'euros alors que la dette a augmenté de 950 milliards d'euros de fin 2008 à fin 2018 ;

- l'Union européenne a abandonné les règles néolibérales d'un équilibre budgétaire et d'une dette publique à 60 % du PIB, preuve que ces règles sont dangereuses et inadaptées.

La dette publique ne peut être comparée à la dette privée (ménages et entreprises), qui lui est généralement supérieure. Car l'État a un horizon infini et dispose de moyens propres pour faire face à sa dette, en levant l'impôt et en faisant appel à la création monétaire de la banque centrale : c'est ce qui se passe actuellement avec les achats massifs de titres publics par la Banque centrale européenne. De plus, certains pays qui ont une dette publique faible compensent par une dette privée, donc plus risquée, très importante. C'est le cas des Pays-Bas par exemple, dont la dette privée était de 244 % du PIB en 2018, contre 148 % pour la France et 115 % pour la Grèce selon les chiffres d'Eurostat.

Par ailleurs, il est possible d'envisager une annulation de la dette publique détenue par la BCE et/ou de

la transformer en une dette perpétuelle, non remboursable, les taux d'intérêt perçus par la Banque centrale étant reversés à l'État. La mon-

naie doit être considérée comme une institution sociale et politique, au service de l'intérêt général, et doit donc être créée pour financer les po-

litiques publiques, investir dans la santé, l'éducation, ainsi que la transition écologique et sociale.

Nos propositions pour une fiscalité plus juste

► METTRE EN PLACE UNE FISCALITÉ PROGRESSIVE

Une réforme de la fiscalité pourrait être l'occasion d'appliquer le principe énoncé par la Déclaration des droits de l'Homme, selon lequel l'impôt «*doit être également réparti entre les citoyens, selon leurs facultés*». Plusieurs principes peuvent être dégagés.

Il s'agit tout d'abord de renforcer la progressivité globale de l'impôt. Cela nécessite de rétablir et rénover l'impôt de solidarité sur la fortune, en l'asseyant sur l'ensemble des actifs d'un-e contribuable (immobiliers, mobiliers et financiers) et en instaurant un barème progressif : 5 à 10 milliards d'euros (selon l'assiette retenue) pourraient être dégagés.

Il faut également rétablir la progressivité de l'imposition des revenus du capital, en supprimant le prélè-

vement forfaitaire unique (ou «*flat tax*»), ce qui procurerait 1 à 3 milliards d'euros de recettes fiscales supplémentaires. Il serait également nécessaire d'augmenter la progressivité de l'impôt sur le revenu en créant de nouvelles tranches supérieures avec un taux d'imposition plus élevé. Les recettes permises par une tranche imposée au taux marginal de 50 % au-delà de 100 000 euros seraient d'autant plus substantielles que cette tranche s'accompagnerait de la suppression du PFU : au total, ce sont 4 à 6 milliards d'euros qui pourraient être dégagés, cela tenant compte de la baisse du volume des dividendes versés qui découlerait de cette mesure.

Il s'agit ensuite de taxer les entreprises selon leurs capacités.

Face à la crise du coronavirus, de nombreuses entreprises sont en difficulté, notamment les TPE et PME qui ne disposent pas d'une importante trésorerie. Mais ce n'est pas le cas de toutes les entreprises : certaines réalisent des profits substantiels en cette période, comme Amazon ou Netflix. Nous proposons d'instaurer une taxe exceptionnelle sur les profits exceptionnels des multinationales. Il faut aussi en finir avec les écarts d'imposition entre PME et grandes entreprises et mettre fin à la baisse de l'impôt sur les sociétés prévue par le gouvernement, qui profitera en priorité aux multinationales, ravies de pouvoir distribuer plus de dividendes à leurs actionnaires. 5 milliards d'euros représente une estimation prudente du rendement espéré.

► TAXER LES TRANSACTIONS FINANCIÈRES : UNE URGENCE !

Pour combattre la spéculation et orienter la finance vers de réels investissements, la mise en œuvre d'une véritable taxe sur les transactions financières s'impose : celle-ci

doit s'appliquer au *trading* à haute fréquence ainsi qu'à l'ensemble des marchés et des transactions, y compris les produits dérivés¹⁴. Une telle taxe, mise en place à l'échelle de

l'Union européenne, aurait un rendement fiscal annuel de l'ordre de 10 milliards d'euros pour la France.

► LUTTER CONTRE L'ÉVASION FISCALE

Plutôt qu'une coopération mondiale contre les paradis fiscaux, on assiste à une compétition entre tous les pays qui se traduit par une baisse massive des taux d'imposition des entreprises. Seules les multinationales et leurs actionnaires ressortent gagnantes de cette guerre fiscale que se mènent les États au détriment des

finances publiques de tous les pays. Ce sont les services publics et la capacité d'intervention des États, notamment pour lutter contre les inégalités, qui en ressortent perdants.

Il n'est plus acceptable que les plus riches et les multinationales, c'est-à-dire ceux qui peuvent le plus contri-

buer à l'impôt, y échappent. Ceci nécessite notamment une adaptation de la fiscalité à la numérisation de l'économie ainsi qu'un renforcement des moyens juridiques et humains des administrations fiscales, douanières et judiciaires pour récupérer une partie des 80 milliards d'euros qui échappent chaque année au budget de l'État.

Au-delà, une taxation unitaire des multinationales pourrait mettre un terme à la concurrence fiscale suicidaire entre les États. Elle consiste à taxer le bénéfice global des entreprises multinationales, en considérant celles-ci comme une entité

unique, puis, dans une seconde étape, à répartir ce bénéfice dans les pays où ces entreprises réalisent effectivement leurs activités de production et de commercialisation. Cette mesure, qui empêcherait les multinationales de délocaliser ar-

tificiellement leurs profits dans des paradis fiscaux, répondrait aux défis posés par la numérisation de l'économie et pourrait être prise unilatéralement par la France si elle en avait la volonté politique.

► SUPPRIMER LES NICHES FISCALES INUTILES

Dans ce contexte de crise, il est également temps d'interroger la pertinence des différentes niches fiscales et de réorienter certaines (comme le crédit d'impôt recherche, afin qu'il soit ciblé sur les PME et moins détourné, donc moins coûteux). La suppression ou l'aménagement de nombreuses niches fiscales pourrait dégager à court terme au moins 10 milliards d'euros.

Dans ce cadre, Il est également nécessaire de s'attaquer aux mesures fiscales qui maltraitent la planète et la population, et aggravent l'injustice fiscale :

- supprimer les exonérations sur les énergies fossiles (11 milliards d'euros), qui avantagent les secteurs polluants tout en grevant le budget de l'État ;

- supprimer les exonérations sur l'électricité (1,3 milliard d'euros), qui subventionnent les plus gros consommateurs d'électricité en France (industries, etc.) au détriment de la sobriété énergétique ;

- supprimer les exonérations de taxe carbone dont bénéficient les grandes entreprises (2 à 3 milliards d'euros) afin de s'assurer que les grandes entreprises paient autant de

taxe carbone que les ménages ;

- réformer la fiscalité agricole qui encourage le surinvestissement et la perte d'autonomie financière pour les paysan·nes. Cette fiscalité agricole actuelle provoque destruction d'emplois, agrandissement, réchauffement climatique et industrialisation. Il faut rendre cette fiscalité plus favorable à la création d'emplois alors qu'aujourd'hui il est plus intéressant fiscalement d'installer des robots et autres technologies d'automatisation que de partager le travail avec des salarié·es agricoles ou de nouveaux·elles installés.

Au total, selon certaines estimations en hypothèse basse, l'ensemble des mesures que nous préconisons pourraient dégager, à court terme, un rendement global de 35 milliards d'euros. En hypothèse haute, il serait supérieur à 40 milliards d'euros par an :

- 5 à 10 milliards d'euros par l'ISF ;
- 4 à 6 milliards par la barémisation des revenus financiers, la suppression du PFU et l'instauration d'une tranche supplémentaire à l'impôt sur le revenu ;
- 5 milliards par la taxe exceptionnelle sur les profits des multinationales et l'arrêt de la baisse du taux nominal de l'impôt sur les sociétés ;
- 1 à 3 milliards au minimum par an du fait du renforcement de la lutte contre l'évasion et la fraude fiscales ;
- 10 milliards grâce à la taxe sur les transactions financières et au moins ;
- 10 milliards par la suppression et l'aménagement de certaines niches fiscales.

► LES RECETTES SOCIALES : POUR UN AUTRE PARTAGE DE LA VALEUR AJOUTÉE

La part de la valeur ajoutée qui revient au travail se situe à un niveau historiquement bas. Elle se situe non seulement largement en deçà du niveau qu'elle avait atteint dans les

années 1980, mais aussi en deçà de son niveau de la période antérieure. Elle est ainsi passée de 68 % à 60 % dans les pays européens et de 65 % à 58 % aux États-Unis, et ce en dépit de

l'augmentation des cotisations sociales¹⁵. Durant cette période, la part des profits dans la valeur ajoutée a augmenté de 7 points aux États-Unis et de 19 points en Europe, ce

qui a nourri les rémunérations des actionnaires (dividendes et rachats d'actions).

Certaines voix évoquent le progrès technologique et avancent que cela provient de l'accumulation de capital par les entreprises en raison de la robotisation (substitution du capital au travail) et de la progression des actifs incorporels (brevets, etc.). Ils oublient que cette déformation de la valeur ajoutée s'explique essentiellement par la hausse continue des profits des entreprises, elle-même intensifiée par la gouvernance consistant à maximiser la valeur actionnariale et à faire de l'intérêt des actionnaires la priorité absolue.

L'accroissement du rôle des investisseurs institutionnels dans le capital des sociétés non financières en particulier s'est traduit par une forte hausse de la part des actions qu'ils détiennent, passée de 40 % en 1980 à 84 % en 2015 aux États-Unis, et de 40 % en 1995 à 60 % en 2015 en Europe. Ces acteurs détiennent donc une part croissante du capital des entreprises cotées, lesquelles se financent en grande partie sur les marchés financiers. Ces investisseurs institutionnels sont composés de fonds de pension, de compagnies d'assurance et d'institutions financières qui agissent pour le compte de leurs clients. Leur objectif est donc d'accroître la distribution de dividendes et la possibilité de dégager des plus-values lors de la revente des titres financiers. Ils imposent ainsi leurs vues et leurs objectifs de rentabilité court-termiste dans la gouvernance des entreprises. Le poids croissant des investisseurs institutionnels correspond d'ailleurs à la hausse de la part des profits dans la valeur ajoutée. Il traduit les muta-

tions du capitalisme, avec le passage depuis les années 1980 à un capitalisme financiarisé dont l'objectif est la maximisation de la valeur actionnariale, la réduction de la part salariale dans le revenu global et la hausse de la distribution de dividendes. Le montant des dividendes versés aux actionnaires a quasiment quintuplé depuis 1993. Il faut donc imposer la limitation du versement de dividendes par les entreprises. Les différentes pistes que nous portons visant à réduire la distribution de dividendes aideraient à améliorer le partage de la valeur ajoutée.

En 2009, le rapport Cotis¹⁶ soulignait que « *la croissance des salaires nets depuis vingt ans est extrêmement faible* ». Il faut ajouter au problème de partage des richesses produites celui des inégalités. Le rapport Cotis ajoutait que les écarts de salaires se sont accrus au profit des 1 % les plus riches. Dans le même temps, la part de l'emploi précaire, mal rémunéré, augmentait.

Inverser la tendance passe par une progression des salaires réels (en priorité les plus bas) et celle des cotisations sociales permettrait de dégager des ressources fiscales (par l'impôt sur le revenu et les impôts sur la consommation) et sociales (par les cotisations sociales) et de rééquilibrer le partage des richesses. Sur la base d'une valeur ajoutée évaluée par l'Insee à 2 157 milliards d'euros en 2019¹⁷, une hausse de 2 points dégagerait dès la première année 13 à 15 milliards d'euros de rentrées supplémentaires au titre des cotisations sociales patronales et 28 à 30 milliards d'euros de salaires nets. Une partie donnera également lieu à des recettes supplémentaires à l'impôt sur le revenu. Avec une moitié

des foyers fiscaux imposables et un taux moyen d'imposition de 10 % (9 foyers sur 10 ont un taux effectif d'imposition inférieur à 9 %, ce taux s'élevant jusqu'aux environs de 26 % pour les plus aisés), elles pourraient se situer entre 1,5 et 2 milliards d'euros. Finalement, une hausse annuelle de 2 points dégagerait donc 14,5 à 17 milliards d'euros de recettes supplémentaires dès la première année. Précision étant faite que, dans cette hypothèse d'un plus juste partage de la valeur ajoutée, la distribution de dividendes pourrait être moins importante.

Parallèlement, une revue des « niches sociales » et la suppression de la plupart des dispositifs d'exonération, notamment la transformation du CICE en allègement pérenne de cotisations sociales, permettrait d'enregistrer des recettes supplémentaires. La Cour des comptes évalue leur coût pour 2019 à plus de 90 milliards d'euros. Il atteindrait 108 milliards d'euros en 2021¹⁸. Ces niches procèdent de la volonté des gouvernements successifs de baisser le coût du travail pour favoriser la création d'emplois. Or leur bilan est discuté. Pour France Stratégie, « *on ne dispose à ce jour d'aucune évaluation des effets sur l'emploi de cette politique sur l'ensemble des vingt-cinq dernières années. Enfin, on sait peu de choses sur la nature des emplois créés ou sauvegardés* »¹⁹. Ces dispositifs présentent en outre des effets pervers : ils incitent à maintenir les salaires en dessous des seuils d'exonération. Plusieurs milliards d'euros peuvent ainsi être rapidement dégagés, surtout si l'on sait que le CICE (environ 20 milliards d'euros par an) n'aurait officiellement permis de créer ou de sauvegarder que 100 000 à 160 000 emplois.

En débat

Le débat peut se poursuivre sur :

- une répartition plus juste des prélèvements sociaux, aussi bien pour

les ménages (à titre d'exemple, la CSG est un prélèvement proportionnel dont le rendement excède de 50 milliards d'euros celui de l'impôt sur

le revenu) que pour les entreprises (est posée la question de l'élargissement de l'assiette des cotisations patronales à la valeur ajoutée, plus

large que les seuls salaires) afin de faire contribuer les entreprises fortement capitalistiques et permettre d'assurer durablement la prise en charge de l'ensemble des besoins sociaux;

- encadrer la part des bénéfices reversés aux actionnaires. Les bénéfices non distribués doivent être réinvestis dans un fonds d'entreprises finançant la transition sociale et écologique de l'entreprise. À titre d'exemple, en 2018, si l'État avait encadré la part des bénéfices versés par le CAC 40 à ses actionnaires à 30 %, l'argent dégagé aurait permis de couvrir 98 % des besoins d'investissement bas carbone de ces entreprises;

- une fiscalité écologique efficace qui s'inscrive dans un système fiscal plus redistributif: de ce point de vue, une taxe carbone peut être débattue à la condition qu'une compensation soit mise en œuvre pour ne pas pénaliser les plus pauvres et les classes moyennes et taxer véritablement les comportements les plus polluants. Enfin, si le retour de l'ISF (avec une base plus large que l'ancien ISF supprimé par Emmanuel Macron) est une nécessité, le débat peut s'engager pour en faire un «ISF vert», dont les recettes financeraient la transition écologique. Il est contre-productif de décréter l'urgence climatique sans l'articuler à l'impératif de justice sociale: il faut que l'effort contributif des un-es

et des autres soit proportionnel à leurs moyens et à leurs responsabilités dans cette crise sans précédent. L'instauration d'un ISF climatique instituerait un nouveau contrat social ajusté aux défis politiques de notre époque et inciterait les ménages les plus fortunés à décarboner leur patrimoine financier en désinvestissant des activités les plus émettrices. Les émissions de gaz à effet de serre associées au patrimoine financier détenu par les ménages assujettis à l'ISF avant sa suppression représentaient environ 97 millions de tCO₂eq. La taxation de ce patrimoine financier relativement à son empreinte carbone rapporterait plusieurs milliards d'euros.»

Notes

13. https://www.liberation.fr/checknews/2018/05/24/est-il-vrai-que-les-aides-aux-entreprises-coutent-140-milliards-et-representent-autant-que-les-aides_1655245
14. Attac, *Le moment est venu d'appliquer une véritable taxation des transactions financières*, décembre 2020.
15. Sophie Piton, Antoine Vatan, «Le partage de la valeur ajoutée, un problème capital», in *CEPII, L'économie mondiale*, Éditions La Découverte, édition 2019.
16. Rapport de la mission Cotis (INSEE), «Partage de la valeur ajoutée, partage des profits et écarts de rémunérations en France», mai 2009.
17. Insee, «Les comptes de la nation en 2019», 14 octobre 2020.
18. Compte rendu de l'audition du président du Haut-Conseil des finances publiques par la commission des finances du Sénat sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale du 7 octobre 2020.
19. Comité de suivi des aides publiques aux entreprises et engagements, «Les exonérations générales de cotisations», France Stratégie, juillet 2017.



Collectif CGT Liffré/Cormier
Union Départementale CGT 35
31 Boulevard du Portugal
CS 90837
35208 Rennes Cedex 2
Tél: 02.99.79.44.47

Rennes le 12 juillet 2021

**objet: Enquête publique
sur la déclaration de projet – Sévailles 2
Dossier Bridor - C.C. Liffre/Cormier.**

à Monsieur le Commissaire enquêteur
Mairie de Liffré, rue de Fougères
35 340 Liffré.

sevailles2-ep-plu@liffre-cormier.fr

Monsieur le Commissaire,

Vous trouverez dans ce document des propositions de notre collectif pour une transition écologique créatrice d'emploi. Dans la période particulière que nous vivons, les crises sanitaires, sociales et environnementales remettent au centre des débats les questions de l'accès de toutes et tous à un emploi et à un revenu digne. Nous ne pouvons collectivement nous résoudre à rester dans l'opposition, entretenue par beaucoup, entre la préservation de la planète et la création d'emplois. C'est pourquoi nous avons décidé de vous faire part de nos réflexions, de nos propositions.

Cet ensemble de constats et propositions n'est évidemment pas la somme de l'ensemble des propositions. Il est le produit de nos débats et actions communes. Il se veut être un outil pour lutter contre certaines idées reçues, alimenter les débats et proposer des solutions qui répondent à la fois aux urgences sociales et aux urgences environnementales.

Nous vous serions reconnaissant de bien vouloir intégrer nos observations au dossier de l'enquête publique et de faire part aux citoyens, aux élus, aux décideurs, de notre conception constructive sur la nature de ce dossier de l'échelle du locale et à l'échelle de la planète.

Cette conception de ce dossier que nous vous soumettons nous ramène à la dimension du Groupe Bridor et dans toutes ses composantes.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de notre respectueuse considération.

Pour le collectif

Jean Jousseume – Jean-Bernard Melot

SOMMAIRE

1. EMPLOI ET ENVIRONNEMENT, UN MÊME COMBAT.

Introduction

Les idées reçues sur l'environnement et l'emploi

Priorité à l'économie, la planète pourrait attendre.

La transition écologique détruirait l'emploi.

Il ne servirait à rien d'agir au niveau local ou national car l'enjeu serait à l'échelle planétaire.

Nos propositions

- Créer des emplois pour le climat : un choix politique.
- Contraindre les entreprises à réduire leurs émissions.
- Inscrire la transition dans la durée pour créer des millions d'emplois.

2. UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE QUI REDONNE DU SENS AU TRAVAIL.

Introduction

Idées reçues sur le travail et la transition écologique.

Les dirigeants et les actionnaires savent mieux que nous ce qu'il faut produire et comment.

Les emplois dans la transition seraient réservés aux jeunes.

Nos propositions

- Interdire des licenciements dans les entreprises qui font du profit.
- De nouveaux pouvoirs pour les salarié-es et leurs représentant-es.
- Partager le temps de travail et gagner en qualité de vie Une hausse des rémunérations minimales et du SMIC.
- Sécuriser les reconversions professionnelles.
- Pour des pôles publics de l'énergie, des transports et de l'eau.
- Soutenir les expériences de gestion démocratique d'entreprises.
- Face à la démesure : fixer un salaire et un revenu maximum.

3. POUR UNE RELOCALISATION SOLIDAIRE.

Introduction

Idées reçues

La mondialisation serait bénéfique aux pays pauvres.

On ne saurait plus produire à coût compétitif ce qui a été délocalisé.

Concevoir au Nord et produire au Sud garantirait une «mondialisation heureuse».

Nos propositions

- Stopper la dérégulation du commerce international et les traités de libre-échange.
- Se donner des règles ambitieuses en matière environnementale.
- Coopération mondiale et partage des connaissances.
- Produire en fonction des besoins réels.
- Mettre l'argent public au service de la coopération entre territoires
- Favoriser la prise de conscience des consommateur-trices.

4 TECHNO-SCIENCE SANS CONSCIENCE NE SAUVERA PAS LA PLANÈTE!

Introduction

Les idées reçues sur la technologie et la transition écologique.

La technologie seule pourrait sauver la planète et l'emploi.

Les nouvelles technologies seraient indispensables pour améliorer notre qualité de vie

Il n'y aurait pas d'emploi sans croissance, et pas de croissance sans innovation.

Nos propositions

- Dans les entreprises : des droits nouveaux sur les choix technologiques.
- Renforcer la démocratie pour les politiques publiques de recherche et d'innovation.
- Développer les communs de la connaissance, pour une mutualisation des savoirs et des brevets.

5 FINANCER LA RUPTURE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE, UN CHOIX POLITIQUE.

Introduction

Idées reçues

Il y aurait trop de dépenses publiques.

Il y aurait trop d'impôts et de charges dans ce pays.

Nous sommes trop endetté-es ?

Nos propositions pour une fiscalité plus juste.

- Mettre en place une fiscalité progressive.
- Taxer les transactions financières : une urgence !
- Lutter contre l'évasion fiscale.
- Supprimer les niches fiscales inutiles
- Les recettes sociales : pour un autre partage de la valeur ajoutée.

INTRODUCTION

« Pour sauver la planète, il faudrait faire des sacrifices »; mais aussi « les propositions de la Convention citoyenne pour le climat sont inapplicables, elles détruiraient trop d'emplois » : pour justifier alternativement les politiques d'austérité et l'inaction climatique, le discours dominant ne cesse d'opposer les causes sociale et environnementale.

Pour nos organisations, au contraire, la pandémie confirme le double diagnostic qui fonde notre coalition : on ne pourra préserver l'environnement sans justice sociale, il n'y aura pas d'emplois sur une planète morte. La crise sanitaire mondiale manifeste brutalement les limites d'un système capitaliste et productiviste qui détruit à la fois les équilibres sociaux et environnementaux en prétendant justement refuser toute limite.

Les mesures de lutte contre la pandémie et les confinements ont entraîné une réduction temporaire des émissions de gaz à effet de serre et autres polluants, mais au prix d'une flambée de la précarité et des inégalités.

La récession, la crise économique ne sont en aucun cas une solution à la crise écologique. Dans l'urgence, des entreprises ont réorienté leur production, démontrant une capacité d'adaptation.

Les gouvernements et les banques centrales ont déployé d'énormes moyens financiers. Mais en l'absence d'une pression sociale suffisante, les plans de relance ne cherchent qu'à reconduire et accélérer les trajectoires antérieures.

Les moyens consacrés à la relocalisation et à la reconversion du système productif vont du dérisoire à l'inexistant. Au lieu de mettre la science et la technologie au service des besoins humains vitaux, le système les instrumentalise pour entretenir une fuite en avant irresponsable : l'intelligence artificielle, les biotechnologies, la géo ingénierie seraient notre seul salut.

De nombreux scientifiques nous alertent sur les nouvelles crises sanitaires, sociales, écologiques et démocratiques encore plus graves qui se préparent si nous continuons à ravager la planète : pour les éviter, nous devons vite réorienter et relocaliser nos systèmes productifs, redistribuer les richesses, approfondir la démocratie politique et économique. Depuis un an, mise en place des gestes barrières, confinement et couvre-feux ont conduit à la limitation de l'action collective, à des tentatives de nous empêcher de nous réunir, de manifester, d'agir ensemble pour la justice sociale et environnementale. Comme le dit le philosophe Jacques Rancière, la « politique » a dû laisser la place à la « police », l'inventivité sociale à la gestion sanitaire et sécuritaire. Mais l'épidémie a renforcé notre volonté de travailler ensemble. Dans ces circonstances adverses, nous avons travaillé et élaboré ensemble ce document destiné à nourrir les débats et les mobilisations sociales à venir.

Pour chacun des thèmes évoqués, nous sommes partis de quelques idées reçues qui trottent dans beaucoup de têtes et bloquent la pensée et l'action commune entre les luttes pour les « fins de mois » et contre la « fin du monde ». Puis nous avons cherché à définir des principes et des propositions communes, sans chercher à masquer les débats et controverses qui demeurent.

Mais nous n'avons pas réponse à tout : nous avons laissé certains débats ouverts, pour les approfondir par la confrontation et l'expérimentation sur le terrain, par la délibération démocratique. Notre pari : que les citoyen·nes de notre pays s'emparent de ces propositions et de ces controverses pour leur donner vie et les imposer dans le débat public.

1. EMPLOI ET ENVIRONNEMENT, UN MÊME COMBAT.

Introduction

La protection de l'environnement, de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique sont-elles par définition opposées à l'activité économique, aux entreprises, au profit et à l'emploi ?

A en croire certaines voix néo-libérales ou productivistes, la lutte contre le changement climatique ne serait pas compatible avec la croissance économique qu'ils considèrent comme nécessaire à l'emploi. Pour cette raison, la lutte contre le réchauffement devrait passer au second plan.

C'est pourquoi toute politique ambitieuse et systémique de transition est constamment repoussée. Une soi-disant défense de l'emploi sert surtout d'épouvantail pour justifier l'inaction face à l'urgence climatique. Ce carcan idéologique existe à tous les niveaux de décision, pour preuve le récent maintien des garanties d'État à l'export pour les industries pétrolières et gazières ou avec la réautorisation des néonicotinoïdes. Il en va de même dans tous les secteurs économiques : énergie, transports, industrie, agriculture et alimentation...

Alors que les milliards d'euros d'aides aux grandes entreprises ne parviennent pas à créer d'emplois ni à réduire le chômage, le gouvernement et Emmanuel Macron amplifient cette politique de subvention, avec les plans de relance, sans aucune conditionnalité sociale ni écologique. Les annonces de plans sociaux, de licenciements ou de faillites se multiplient, tandis que les entreprises continuent à verser des dividendes à leurs actionnaires, tout en maintenant des investissements en contradiction avec la préservation de l'environnement. Les destructions d'emplois explosent, avec comme conséquence un accroissement du chômage de masse et de la précarité.

Nous sommes régulièrement soumis-es à des contradictions : consommer moins cher mais à des conditions que nous n'accepterions pas nous-mêmes en travaillant pour des salaires de misère ; préférer des énergies renouvelables à la pollution existante mais résister à l'implantation de celles-ci dans nos lieux de vie ; vouloir la transition écologique de l'économie mais vouloir garder les secteurs d'activité tels quels pour garder les emplois. Engager la transition écologique et sociale, c'est se donner le maximum de moyens de résoudre ces difficultés.

Nous défendons une transition juste, avec pour objectif le maintien du réchauffement climatique en dessous de 1,5 °C comme le recommandent les rapports du GIEC sur le climat. Nous défendons la reconstitution de la biodiversité et des écosystèmes, par la protection d'au moins 30 % des terres et mers pour enrayer la disparition massive des espèces. Cet objectif nécessite des politiques ambitieuses pour relever ces défis environnementaux, tout en garantissant la réduction des inégalités sociales, l'emploi et une redistribution des richesses.

Aujourd'hui, les mouvements syndicaux et les associations environnementales s'associent pour mener ensemble ces combats contre la fin du monde et la fin du mois. Il n'y aura pas d'emplois sur une planète morte, et les salarié-es souhaitent s'engager dans les transitions nécessaires pour un mode de production au service des besoins sociaux et environnementaux. La transition écologique ne doit pas conduire des salarié-es à se retrouver privé-es d'emplois. Ce principe doit déterminer les politiques permettant la bifurcation écologique et sociale de nos sociétés. Des millions d'emplois sont nécessaires pour garder la planète vivable et nos sociétés solidaires.

La loi Climat, les mesures de relance économiques françaises et européennes auraient dû être l'occasion d'engager des politiques en faveur du climat et de la justice sociale. Il est possible de créer des centaines de milliers d'emplois de qualité, bons pour le climat et la biodiversité dès maintenant dans le cadre de la relance des économies et de la sortie de la crise du Covid. La conservation des écosystèmes est elle aussi créatrice d'emplois directs et elle contribue à reconstituer les ressources et donc à développer des filières entières, pêche artisanale, forestière et agroforestière. Les gilets

jaunes ont montré qu'il ne peut pas y avoir d'action sur le trafic automobile sans transformation des mobilités et des infrastructures de transport, parce qu'une part importante de la population n'a pas accès aujourd'hui à des transports collectifs répondant à l'ensemble de ses besoins (selon l'Ademe en 2019, 40 % de la population n'avait pas accès à des moyens de transports collectifs). Il faut agir à la fois sur la réduction du trafic automobile, la transformation des mobilités et le développement des infrastructures de transport alternatives à la voiture.

D'autre part, les salarié·es des secteurs polluants ne peuvent sacrifier leurs fins de mois, pas plus que les agriculteur·trices ne peuvent être soumis aux bénéfices de l'agro-industrie. Dans un tel contexte, il est nécessaire de mettre en place avec les organisations syndicales, citoyennes, écologistes, les associations locales, un suivi de ces transformations en faveur du climat. C'est le sens que pourrait prendre une démocratie énergétique et écologique .

Les idées reçues sur l'environnement et l'emploi.

X - Priorité à l'économie, la planète pourrait attendre.

Avec la crise économique l'environnement ne pourrait pas être la priorité, il faudrait faire des choix : l'urgence serait d'éviter l'effondrement de l'économie et un chômage de masse alors que la crise environnementale est de plus en plus palpable.

C'est la mise en opposition permanente du social et de l'environnement : au nom de la préservation de l'emploi, il ne faudrait pas imposer de nouvelles régulations environnementales ou sociales, ni de conditionnalité des aides pour les entreprises. Il est toujours plus urgent d'attendre à cause de l'actualité, de la conjoncture économique, de la concurrence internationale, du besoin de confiance pour l'investissement ou désormais de la situation sanitaire du Covid.

Pourtant la crise sanitaire actuelle démontre que les activités humaines à l'origine du changement climatique, de la perte de biodiversité sont les mêmes que celles qui nous conduisent aux pandémies. Les impacts dévastateurs du point de vue social et économique s'ajoutent aux impacts sanitaires en touchant davantage les plus fragiles, dont une majorité de femmes.

Relancer sans condition écologique et sociale l'économie dans le contexte de cette crise est le pire des choix. Pour échapper aux prochaines crises et pour garder une planète vivable, il est urgent d'effectuer un profond changement d'approche.

C'est maintenant que les pouvoirs publics doivent agir en conformité avec les exigences de la lutte contre le réchauffement climatique et réorienter la politique de soutien à l'économie.

Le P.N.U.E. (Programme des Nations unies pour l'environnement), dans un rapport publié en décembre 2020, souligne que les plans de relance peuvent être une opportunité inédite, s'ils sont orientés vers la transition, la fin des subventions aux fossiles, ou encore la conditionnalité des aides.

La situation actuelle est donc également une véritable opportunité pour le climat, mais aussi pour l'emploi.

Or l'absence d'éco-conditionnalité au soutien apporté aux entreprises montre que, pour le gouvernement, la priorité reste de renouer au plus vite avec le monde d'avant. Ainsi, dans le plan de relance de 100 milliards d'euros, seulement 28 milliards contribuent à la réduction des émissions de gaz à effets de serre alors que 70 milliards d'euros s'inscrivent dans la continuité, annulant les effets des investissements favorables à la lutte contre le changement climatique, voire augmentant les émissions actuelles.

Les créations d'emplois y sont marginales, et dans les 36 milliards du volet cohésion, l'investissement pour la formation vers la transition est faible. Dans le projet de loi climat, les mesures proposées par la Convention citoyenne pour le climat ont systématiquement été éliminées, que ce soit pour l'isolation des logements, la taxation des dividendes.

‘ X - La transition écologique détruirait l’emploi.

La transition écologique détruirait les emplois et ferait disparaître des secteurs entiers de l’industrie, alors qu’ils seraient indispensables au développement économique et à la croissance. Pourtant depuis des décennies le modèle néolibéral et la globalisation ont tout autant entraîné la suppression et la détérioration de millions d’emplois que la destruction de l’environnement en France et dans le monde.

L’industrialisation de l’agriculture et de l’alimentation a eu pour effet la destruction massive d’emplois paysans. Par exemple, l’arrachage de haies ou l’application de glyphosate permettent de traiter des parcelles de plus en plus grandes avec le moins de travail possible. Depuis des décennies, le secteur de la construction automobile, entre délocalisation de la production et automatisation, perd des emplois. Dans le secteur de l’aérien, la dérégulation du ciel a provoqué une dégradation salariale et des conditions de travail. Avant même la pandémie, l’Organisation internationale du travail (O.I.T.) a évalué que le réchauffement climatique et la dégradation de l’environnement étaient d’ores et déjà responsables de la perte de 80 millions d’emplois dans le monde.

La transition ferait perdre de la productivité et donc des emplois : en contrepartie, il nous faudrait accepter de faire des sacrifices sociaux (salaires, temps de travail, retraites). Or, depuis près de quarante ans que ces politiques sont menées, la France connaît un chômage massif qui oscille entre 8 % et 10 % de la population active.

La dérégulation, la libéralisation des économies dans le cadre de la globalisation, le productivisme sont à la fois les causes de l’emballement du changement climatique et celles de la crise économique et du chômage structurel.

Le potentiel de création d’emplois dans la transition est beaucoup plus élevé que le nombre d’emplois perdus depuis des décennies. La transition écologique s’accompagnera de nombreuses créations ou transformations d’emplois dans des secteurs variés comme la rénovation thermique des bâtiments, les transports en commun, les énergies renouvelables, l’agriculture paysanne, la réparation de biens domestiques ou le recyclage.

L’O.I.T.¹ considère que 60 millions d’emplois peuvent être créés dans le monde par la transition écologique, dont 18 millions par la seule mise en œuvre de la transition énergétique. Il en va de même en France : la transition écologique aura un effet positif sur l’emploi bien supérieur à la poursuite de la politique de ces vingt dernières années si elle est dès à présent anticipée et planifiée avec l’ensemble des acteurs. En d’autres mots la transition ne sera pas synonyme de casse d’emplois massive. Bien au contraire, son potentiel de création est largement supérieur au modèle actuel et à son chômage structurel.

Ainsi, en l’absence d’un vaste plan de politique publique d’anticipation, de soutien et de contrôle de la transition écologique, de plus en plus d’entreprises multinationales utilisent la transition comme un effet d’aubaine pour poursuivre la même politique de restructuration, de délocalisation et de plans sociaux. C’est le cas, par exemple, à Grandpuits où, sous couvert d’une transformation de la raffinerie en « plateforme 0 pétrole », 700 emplois dont 200 directs sont menacés : le plan de Total n’est rien que de l’affichage alors que les salarié·es sont porteur·euses d’alternatives véritablement écologiques et pourvoyeuses d’emplois durables.

‘ X - Il ne servirait à rien d’agir au niveau local ou national car l’enjeu serait à -l’échelle planétaire.

La France ne représente que 1 % des émissions mondiales, les crises écologiques étant des enjeux planétaires, nos efforts ne serviraient à rien. L’effondrement de la biodiversité ou le dérèglement climatique sont des enjeux mondiaux et les économies sont globalisées, interdépendantes et les chaînes de valeurs sont très interconnectées. Or l’impact sur le climat de

notre pays ne se résume pas aux émissions sur notre territoire : on ne peut pas ignorer les émissions « importées » qui sont en très forte hausse, ni l'impact des activités des entreprises ou des politiques françaises à l'étranger. Ainsi, Total, dont les émissions sont équivalentes à celles de la France, est surtout actif hors de France. Les banques et investisseurs français sont responsables dans de nombreux pays de destructions écologiques et d'activités fortement émettrices².

Il faut engager la transition partout où cela est possible, en agissant maintenant, au niveau local et national : ce qui sera bon pour la planète le sera pour toutes et tous ! Les bénéfices attendus vont bien au-delà du seul objectif de réduction des émissions : la rénovation thermique des bâtiments sortira des millions de personnes de la précarité énergétique, avec des gains pour leur pouvoir d'achat et leur santé ; le développement des énergies renouvelables va engendrer une baisse massive des importations d'hydrocarbures (400 milliards d'euros de 2017 à 2050 selon mégawatt) qui pourront être réinjectées dans les secteurs répondant à des besoins vitaux et des centaines de milliers d'emplois de qualité, durables et non délocalisables seront créés. S'agissant de la mobilité et des transports, les impacts positifs sont nombreux : amélioration de la qualité de l'air, du pouvoir d'achat, diminution des accidents de la route. Pour l'agriculture, les bénéfices sont multiples : la santé dans l'assiette, sans pesticides, avec moins de viande mais mieux produite, une diminution de la pollution de l'air, des sols, de l'eau, la préservation de la biodiversité, l'autonomie alimentaire, l'encouragement des circuits courts, la reterritorialisation des filières longues, la revalorisation des rémunérations des paysan·nes, la préservation de leur santé.

Pour les territoires et leurs acteurs économiques et sociaux, cela entraîne des retombées locales considérables en termes de fiscalité, d'activité économique et d'emploi. Ainsi la transition écologique est un véritable levier pour construire un modèle de société soutenable aux multiples co-bénéfices pour les populations et leur environnement.

Nos propositions.

Nous sommes convaincus que des politiques volontaristes et en rupture avec le dogme libéral actuel, en donnant la priorité aux enjeux sociaux et environnementaux, ne sont un frein qu'aux bénéfices des actionnaires et au maintien d'un statu quo invivable, mais pas au développement économique et à l'emploi.

La transition écologique implique d'aller vers davantage de sobriété, vers des ruptures technologiques et vers davantage d'efficacité, comme dans les secteurs des transports, du bâtiment et de l'énergie, mais aussi de repenser les mobilités ou l'alimentation en changeant nos habitudes de consommation et nos modes de vie. Elle entraînera ainsi des baisses d'emplois dans certains secteurs à mesure que la proportion d'activités fortement émettrices diminuera. Des secteurs comme celui des hydrocarbures sont amenés à évoluer radicalement pour aller progressivement.

● Créer des emplois pour le climat : un choix politique.

Des millions d'emplois restent à consolider et à créer. Les gisements d'emplois dans les secteurs d'utilité sociale et écologique sont connus : personnel soignant et éducatif, recyclage et réparation, agriculture écologique et alimentation de qualité...

Les données et les projections montrent ce qui existe et ce qui pourrait être fait avec une planification des politiques publiques volontaristes³. Dans les très nombreux secteurs qui peuvent contribuer à créer des emplois positifs pour le climat, les politiques publiques sont essentielles, de façon directe par des aides aux filières professionnelles, à la recherche, l'aide à la reconversion professionnelle ou de façon indirecte par des aides en faveur du public et en particulier des personnes les plus précaires qui ont le plus de difficultés financières pour changer de véhicule, de mode de chauffage, qui sont logées dans des conditions de « passoirs énergétiques ».

La dynamique de création d'emplois-climat doit fortement s'accélérer pour s'aligner sur les recommandations du G.I.E.C., l'objectif européen d'au moins 55 % de baisse des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, et la nécessité de réduire les émissions de 7 % par an. Avec une politique résolument orientée vers la lutte contre le réchauffement climatique, il est possible de créer des millions d'emplois-climats dans les années qui viennent⁴, en portant attention à l'égal accès pour les femmes à ces emplois.

Il faut médiatement orienter les plans de relance afin que toutes les activités ou secteurs soient favorables au climat, orienter les subventions vers les personnes socialement les plus en difficulté, travailler en lien avec les organisations syndicales à des plans de reconversion industrielle et professionnelle pour les secteurs qui vont connaître le plus d'impact. Aucune aide publique ne doit être versée aux entreprises qui détruisent de l'emploi et ne respectent pas les objectifs climatiques. Il faut aussi développer les dispositifs de soutien au secteur privé contribuant à la création d'emploi de qualité en particulier dans les secteurs de la transition écologique et dépasser l'opposition entre protection du climat et perte d'emplois.

● Contraindre les entreprises à réduire leurs émissions.

L'enjeu climatique comme les autres enjeux écologiques nécessite des ruptures fortes avec le mode de production capitaliste globalisé. La surconsommation, l'étalement urbain et la centralisation des activités nécessitent de changer notre rapport à la nature et au vivant. Des batailles politiques et démocratiques sur des enjeux globaux sont nécessaires. Néanmoins l'urgence climatique implique d'enclencher des ruptures immédiates et significatives pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris d'un réchauffement en dessous de 1,5 °C.

Nous exigeons donc du gouvernement et des institutions européennes qu'ils agissent immédiatement dans ce sens pour mettre EMPLOI ET ENVIRONNEMENT, UN MÊME COMBAT¹³ en place dès maintenant, comme un élément majeur des plans de sortie de crise et de relance, des

politiques imposant des conditionnalités sociales et environnementales aux aides publiques, des investissements massifs vers les secteurs de la transition et la création d'emplois publics. Trouver des financements est possible, on l'a vu avec le « quoi qu'il en coûte » : outre le chômage partiel, des dizaines de milliards d'euros sont accordés en réductions d'impôts et en aides diverses. Aucune condition écologique ou sociale n'est pourtant imposée : les grands groupes du C.A.C. 40 continuent leurs stratégies comme avant. Ces financements ne doivent plus servir à préparer la relance d'un modèle insoutenable, mais à organiser la transition, avec de fortes conditionnalités et une intervention des travailleur·euses et de la société dans la définition des projets de reconversion. Il faut inverser la logique et rendre contraignante pour l'État et pour les entreprises des objectifs de réductions des gaz à effets de serre avec un système de sanctions permettant de respecter les objectifs de l'accord de Paris. C'est le sens de l'arrêt du Conseil d'État dans « l'Affaire du siècle » qui impose des trajectoires annuelles de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour respecter l'objectif de limitation à 1,5 °C.

● Inscrire la transition dans la durée pour créer des millions d'emplois.

Les créations d'emploi nécessaires sont nombreuses dans différents secteurs⁵ :

La baisse de la consommation énergétique exige le développement d'emplois qualifiés en particulier dans le bâtiment pour l'isolation. Il faut former les femmes à ces secteurs pour qu'elles puissent bénéficier de ces créations d'emplois au même titre que les hommes. Les marchés publics doivent être moteurs dans ce domaine et le secteur du bâtiment doit être encouragé avec des enjeux de qualifications nouvelles. Le développement de transports collectifs créateurs d'emplois doit s'accompagner d'une politique visant à limiter la circulation automobile et à appuyer sur les reconversions favorisant la transformation de la production de véhicules thermiques vers des véhicules sans émissions.

Ainsi, pour limiter les effets négatifs sur l'emploi de la limitation de la circulation automobile, la diversification des activités doit être préparée dans toute la filière et avec les entreprises sous-traitantes. L'intégration des enjeux écologiques dans la production agricole aura pour conséquence de créer du travail et nécessitera l'installation de paysan·nes en grand nombre.

La transformation agroalimentaire liée à un terroir et à des savoir-faire locaux engendre bien plus d'emplois que la production de masse.

Développer la pêche artisanale en lui donnant un accès privilégié à la ressource (quotas, zones de pêches, etc.) permet de créer de l'emploi tout en protégeant la biodiversité et en limitant l'exploitation des travailleur·euses de la mer sur les navires usines. De même, la création d'emplois publics dans la conservation (aires marines protégées, O.N.F....), au-delà des nombreux emplois directs créés, permet la reconstitution des écosystèmes, et l'augmentation des ressources disponibles, donc la création d'emplois dans ces secteurs (pêche, forêt et agroforesterie, tourisme durable). Les emplois créés devront être de qualité, non délocalisables, emplois soumis aux mêmes normes sociales et écologiques quand ils sont le fait d'entreprises multinationales sur notre territoire. La qualité des emplois doit aller de pair avec une valorisation de la production d'énergies renouvelables au plus près des ressources et des besoins de chaque territoire.

Les reconversions peuvent être organisées par les pouvoirs publics et/ ou les travailleurs·euses eux-mêmes, en prévoyant les formations et réorientations professionnelles au regard des compétences et des projets des personnes concernées.

L'État et l'Union européenne, s'ils le voulaient, pourraient jouer un rôle décisif en coordonnant les initiatives, en organisant les filières de formation et en dégageant les moyens financiers nécessaires. Il le faudra, si l'on veut réellement réduire les émissions de gaz à effet de serre pour se conformer aux objectifs climatiques affichés et créer des emplois de qualité en nombre suffisant, non seulement pour la reconversion des salarié·es mais aussi pour éliminer le chômage de masse.

Remettre des trains, favoriser le covoiturage et les déplacements en vélo, est nécessaire et doit accompagner la remise en cause de l'étalement des villes et plus largement de notre urbanisme, de la centralisation des services publics, de celle des entreprises et des services.

Les services publics sont des acteurs essentiels de la réduction des inégalités, de la protection des populations en matière de santé et de normes sanitaires et de la mise en application des mesures pour la transition écologique définies par le politique.

C'est pourquoi il faut les renforcer, en embauchant des fonctionnaires, protégé·es des pressions des lobbies par leur statut. Au niveau des territoires, il appartient aux mouvements sociaux et aux élu·es de définir les besoins en embauches pour les services publics et les projets de développement éco-sociaux.

Réinvestir massivement dans l'école de la maternelle au supérieur et former à la transition et aux nouveaux emplois. Soutenir davantage les métiers de l'associatif, de la culture et du sport : injustement considérés comme « non rentables », ils sont pourtant productifs de multiples manières, et cruciaux dans la construction d'un autre modèle de développement et d'émancipation citoyenne.

Il faut arrêter de considérer la culture et l'éducation comme des secteurs non prioritaires dont on pourrait se passer : ils permettent une meilleure compréhension du monde et donnent des clés aux citoyen·nes pour leur vie professionnelle et personnelle.

Créer des millions d'emplois ne relève pas de l'utopie, mais de la nécessité pour faire face à l'urgence environnementale. Lors de la signature de l'Accord de Paris, les gouvernements ont affiché une volonté de changement, mais on en est vite revenu au « business as usual » avec le profit des grands groupes comme boussole des décisions politiques.

Notes

1. Rapport de l'OIT, mai 2018.

2. Rapport du RAN : <https://www.ran.org/bankingonclimatechaos2021/>

3. À titre d'exemple, les potentiels de création d'emplois verts : La feuille de route du gouvernement pour l'économie circulaire (recyclage, réparation) en 2019 prévoit 300 000 emplois supplémentaires à l'horizon 2030; selon l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), le volume d'emploi dans la rénovation énergétique a connu une augmentation de 59 % entre 2006 et 2017 pour atteindre 218 000 emplois, 86 000 pour la même année dans les énergies renouvelables et de récupération, 94 000 pour les transports concourants à la transition énergétique (véhicules moins émetteurs de CO₂, modes de transport alternatifs au transport routier individuel); selon le Syndicat des énergies renouvelables, celles-ci devaient représenter 220 000 emplois en 2020 en France ; l'agriculture biologique a vu ses effectifs croître à 179 500 emplois en 2019, soit 15 % de plus qu'en 2018, selon l'Agence française pour le développement et la promotion de l'agriculture biologique. Dans le même temps, les actifs agricoles continuent à diminuer à un rythme de - 2 à - 3 % par an en France.

4. Différentes études, antérieures à l'objectif de la baisse de 55 % des GES, ont évalué le potentiel de création d'emplois-climat : «L'effet net sur l'emploi de la transition énergétique en France : Une analyse input-output du scénario négaWatt de 2011», 2013, Philippe Quirion : de 570 000 à 820 000 d'emplois net en 2030; «Rapport Un million d'emplois pour le climat », 2017, Plateforme emploi climat rassemblant des syndicats et des associations environnementales, sociales et d'éducation populaire (9) : création d'un million d'emplois nets en quatre ans ; «L'évaluation macroéconomique des visions énergétiques 2030-2050», 2018, Ademe : + 330 000 emplois en 2030 et 825 000 emplois en 2050 ; «Monde d'après : L'emploi au cœur d'une relance verte », juillet 2020, WWF : + 1 million d'emplois soutenus en 2020 et 1, 8 million en 2030.

5. Exemples de créations d'emplois possibles dans différents secteurs selon le triptyque Sobriété/Efficacité/Développement des énergies renouvelables : Dans le bâtiment, développer la recherche et le marché des matériaux biosourcés ou géosourcés à faible énergie grise, efficacité énergétique : rénovation globale et performante, fabrication de pompes à chaleur; ENR : solaire thermique, photovoltaïque, géothermie... Dans les transports : sobriété : report modal des déplacements en voiture grâce au développement des transports en commun urbains avec des voies dédiées pour ces transports, développement de réseaux de transports ferroviaires pour les voyageurs et le fret (avec la fabrication de milliers de locomotives et wagons économes en matériaux et en énergie) développement des pistes cyclables... Efficacité : recherche sur la réduction des consommations des véhicules légers et PL, alimenté par des ENR biogaz, hydrogène vert, électricité... Dans l'industrie : sobriété : recherche et développement : éco-conception, utilisation de matériaux biosourcés, économie circulaire, gestion, valorisation et recyclage des déchets, relocalisation ; efficacité : amélioration des process ENR : développement de technologies d'énergies renouvelables et de récupération permettant de produire et d'auto-consommer de l'énergie sur un site industriel, que ce soit de la chaleur ou de l'électricité, complémentaires des énergies conventionnelles... Dans l'agriculture : sobriété et efficacité par l'agriculture biologique, l'agroécologie, l'agroforesterie, la production intégrée, ENR : comme producteur (méthanisation et photovoltaïque) et/ou utilisateur – l'éolien, le bois-énergie, solaire, thermique... Dans les ENR : 15 filières de production d'énergie renouvelable, qu'il s'agisse d'électricité ou de chaleur renouvelable (15) : éoliens, hydrauliques, solaire thermique, photovoltaïque, biomasse, géothermie, biogaz, biocarburants, chaleur cogénération...

2 UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE QUI REDONNE DU SENS AU TRAVAIL.

Introduction

Depuis le début de la pandémie, des secteurs entiers ont été durement touchés et ne pourront sans doute pas revenir au « monde d'avant ». Une partie du commerce, des transports et le tourisme international, par exemple, vont devoir renoncer à la croissance insoutenable qu'ils connaissaient. Cela aura nécessairement un impact sur l'industrie (automobile, aéronautique, métallurgie, pétrochimie, etc.).

Avec les plans de centaines de milliers de suppression d'emplois en cours ou en préparation, des trésors de compétences et de savoir-faire sont menacés. Il faudrait définir une trajectoire de reconversion productive développant l'emploi et obéissant à une planification écologique et sociale. La Commission européenne parle d'un « Green Deal » mais le « Fonds de transition juste », nouvel outil introduit par la commission Von der Leyen pour accompagner les travailleur·euses dans cette reconversion, n'est doté que de 7,5 milliards d'euros sur sept ans, ce qui semble terriblement insuffisant... Pourtant, selon le rapport du bureau européen pour l'environnement, un tel plan d'action est possible⁶.

En ce XXI^{ème} siècle, 230 ans après la Révolution qui a supprimé les privilèges de l'Ancien Régime, l'entreprise demeure un espace profondément inégalitaire dans nos sociétés, où les femmes sont moins payées que les hommes pour des postes identiques. Certes, le droit du travail et la protection sociale ont limité les pires formes d'exploitation, mais les actionnaires demeurent les seuls décisionnaires.

De ce fait, ils ont un impact sur la vie de millions de personnes et sur tous les écosystèmes et la biodiversité. Leurs décisions ont un impact sur l'organisation de notre travail, sur notre santé, notre emploi et nos salaires, et donc nos moyens d'existence. Elles conditionnent également le choix des investissements, des productions, et par conséquent des pollutions. Aucune transition digne de ce nom ne peut laisser inchangée cette aberration antidémocratique. De nouvelles règles, de nouveaux droits doivent permettre aux salarié·es, aux citoyen·es, à la société civile et aux élu·es de prendre part à la transition productive.

Des formations pour les salarié·es des secteurs en déclin, mais aussi pour les demandeur·euses d'emploi, peuvent permettre l'émergence de parcours de reconversion qui doivent pouvoir être financés, notamment pour installer des paysan·es en grand nombre, développer une transition écologique et sociale qui redonne du sens au travail par des activités industrielles et de services économes en énergie, renforcer les services publics sur l'ensemble du territoire et répondre au défi écologique et climatique.

Réduire le temps de travail de tou·tes permettrait de lutter contre le chômage de masse, d'améliorer les conditions de travail des salarié·es, tout en améliorant la protection de la santé des femmes et des hommes et en préservant l'environnement.

Réduire le temps de travail c'est aussi augmenter notre temps libre, nous permettre d'avoir davantage de temps pour nous investir dans la vie collective : il s'agit d'un impératif pour que la démocratie vive pleinement et ne soit pas le seul fait d'une minorité « éclairée ».

Enfin, la crise sanitaire du Covid-19 a montré combien la hiérarchie des rémunérations n'était clairement pas corrélée à l'utilité sociale des métiers indispensables à nos vies.

Personnel soignant, éboueurs·euses, caissier·es, enseignant·es, paysan·nes, routier·es... Les « travailleurs et travailleuses essentiels » ou « premier·es de corvée » sont aussi les plus mal rémunéré·es. Les femmes y sont d'ailleurs majoritaires ! La transition suppose de reconnaître en premier lieu l'utilité sociale et environnementale des métiers, leur capacité à prendre soin des autres et de la nature.

Pour réorienter le travail et lui redonner du sens, c'est une toute autre politique qu'il faut engager. Et cela passe par la réfutation de quelques idées reçues...

Idées reçues sur le travail et la transition écologique

▸ Les dirigeants et les actionnaires savent mieux que nous ce qu'il faut produire et comment.

Actuellement, au sein des grands groupes, seuls les états-majors décident quoi, où et comment produire. Les plans d'investissement ne sont discutés qu'en petits comités, entre dirigeants et avec les plus gros actionnaires. Leur seule boussole : la valorisation en bourse, mais certainement pas le maintien ou le développement de l'emploi ni les objectifs climatiques.

Ils ne se retirent d'un secteur polluant ou n'investissent dans des secteurs soutenable que s'ils y sont contraints, ou qu'ils sont certains de préserver le niveau actuel de rentabilité. Mais ce niveau de croissance est insoutenable dans un monde au bord de la rupture sociale (explosion des inégalités) et écologique (climat, biodiversité, etc.).

Pour les économistes libéraux, les actionnaires prennent des risques en investissant dans une entreprise, ils devraient donc pouvoir décider de sa gestion. Les dirigeants n'ont « aucune responsabilité sociale autre que celle de faire le plus d'argent possible pour leurs actionnaires », disait Milton Friedman, le pape du néolibéralisme. Comme si les salarié·es, qui n'ont le plus souvent que leur salaire pour vivre, couraient moins de risques que les actionnaires ! L'aveuglement causé par la poursuite du profit à court-terme rend impossible l'organisation d'une grande bifurcation productive qui s'impose pour respecter les objectifs climatiques. Comme le dit Patrick Pouyanné (PDG du groupe Total), « Les actionnaires... ce qu'ils veulent surtout s'assurer, c'est la durabilité de nos dividendes⁷ »

▸ Les emplois dans la transition seraient réservés aux jeunes.

Celles et ceux qui travaillent depuis longtemps dans le même secteur ont peur de ne pas pouvoir retrouver du travail. Les récents plans sociaux – comme ceux de Continental, Goodyear ou Bridgestone – ne semblent pas laisser beaucoup d'espoirs, au-delà de la lutte pour les compensations de départ. Mais passé 50 ans, comment changer de métier, retrouver du travail, sur un marché en pleine dépression ?

Pourtant les savoir-faire acquis peuvent se révéler précieux en cas de reconversion de l'activité, puisqu'ils permettent d'envisager une autre issue que la perte d'emploi. Par exemple, l'industrie automobile peut fabriquer des trains ou des autobus au lieu d'automobiles individuelles et camions. Beaucoup de salarié·es souffrent de travailler dans des secteurs à l'avenir incertain, accusé·es en outre de polluer la planète. Repenser collectivement les finalités de la production, c'est une aventure qui peut redonner du sens au travail, la fierté de porter un nouveau projet productif plus juste et plus propre.

Par nos mobilisations et nos revendications, nous voulons peser sur les décisions d'investissement et d'emploi des grands groupes et des gouvernements, déterminantes pour notre avenir et celui de la planète.

Les annonces de suppressions d'emplois ont commencé à déferler et vont malheureusement s'accélérer. Nous devons tout faire pour que les salarié-es ne se retrouvent pas seul-es face à leur employeur-euse, en posture essentiellement défensive, mais puissent s'appuyer sur une mobilisation citoyenne et construire un rapport de forces autour de projets alternatifs. Ainsi, en soutien aux salarié-es de la papeterie de La Chapelle Darblay, syndicats et associations se mobilisent ensemble pour imposer la poursuite de la production.

Sans attendre, face aux restructurations imposées dans les secteurs en difficulté (automobile, aéronautique, etc.), les salarié-es peuvent décider de faire entendre leur voix. Ils et elles connaissent leur travail, leurs outils, leurs clients actuels ou potentiels, et ont les compétences pour discuter et décider de productions alternatives, utiles socialement et soutenables écologiquement. Ils et elles peuvent en débattre avec les associations de consommateur-trices ou d'usager-es, les associations de défense de l'environnement, et proposer ensemble des contre-projets qui auront souvent le soutien des collectivités territoriales, désireuses de sauvegarder les emplois locaux.

► Interdire des licenciements dans les entreprises qui font du profit.

La distribution de dividendes doit être un des motifs d'interdiction des licenciements boursiers, du donneur d'ordre général jusqu'au bout de la chaîne de sous-traitance qui dépend de lui, y compris à l'international. Cela suppose une vigilance particulière vis-à-vis des montages juridiques qui organisent les pertes comptables ou l'insolvabilité.

► De nouveaux pouvoirs pour les salarié-es et leurs représentant-es.

Dès lors que les salarié-es décident de peser sur les choix d'investissement et de production pour sauvegarder l'emploi et la biosphère, elles et ils contestent les actuels rapports de pouvoir dans les entreprises et la recherche unique de rentabilité à court terme. De nouveaux droits devraient leur être reconnus pour faire valoir leurs aspirations et leurs propositions dans la marche de l'entreprise, dont ils sont une composante essentielle.

Pour faire valoir les aspirations sociales et écologiques, il faut instaurer davantage de démocratie jusqu'au cœur des entreprises. Pour cela, de nouveaux pouvoirs doivent être attribués aux représentant-es des salarié-es dans les entreprises privées et publiques, en veillant à ce que les femmes y soient représentées au moins en proportion de leur part parmi les salarié-es.

Nous revendiquons le maintien d'un comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (C.H.S.C.T.), avec des droits d'intervention élargis aux questions environnementales. Cette instance est importante pour veiller à la santé et aux conditions de travail des salarié-es. Ces comités travailleront en concertation avec les associations de riverain-es, de consommateur-trices, d'usager-es, de défense de l'environnement, pour définir ensemble leur vision de l'intérêt et des finalités de l'entreprise.

La création d'un droit de veto des comités sociaux et économiques (C.S.E.) sur les licenciements qui ne sont pas justifiés par des difficultés économiques graves et immédiates est nécessaire. Les réorganisations du travail liées notamment à la réduction du temps de travail ne doivent pas se traduire par une intensification des cadences et de nouveaux droits doivent être donnés aux CSE pour les contrôler. Les C.S.E. doivent également disposer d'un droit de veto suspensif sur les projets portant potentiellement atteinte à l'emploi, la santé ou l'environnement.

Il faut pleinement intégrer les travailleur-euses dans les processus de décision, car elles et ils sont les plus à même de proposer des changements en profondeur vers la production de biens

et de services de qualité, répondant à l'urgence sociale et écologique. Les questions de la socialisation et de la structure des entreprises doivent par conséquent être posées.

► **Partager le temps de travail et gagner en qualité de vie.**

Nous souhaitons que le temps de référence soit les 32 heures hebdomadaires, sans perte de salaire ni flexibilisation. Les travailleur·euses doivent disposer d'un statut protecteur (CDI), avec un encadrement plus important des CDD abusifs.

La réduction du temps de travail, sans perte de salaire, permet d'améliorer la qualité de vie, pour les travailleur·euses en poste comme pour les privé·es d'emploi qui en retrouvent un.

Elle doit permettre d'améliorer le partage des tâches domestiques entre hommes et femmes. Une telle réforme démontre que le bien-être peut être totalement décorrélé de la consommation. En même temps que la réduction généralisée du temps de travail, il faut également interdire les temps partiels subis pour que le partage du temps de travail soit réellement socialisé et profite à toutes et tous.

Il est aussi urgent d'inverser la logique en matière d'emploi. Aujourd'hui, on cherche à occuper un maximum les travailleur·euses sans même réfléchir à la finalité de leur production. Au contraire, il faut réfléchir à nos besoins, aux conditions de production pour les satisfaire, notamment en termes de robotisation, et partager la charge de travail humain restante entre les travailleur·euses.

Il est temps de retrouver du progrès social. Une réduction ambitieuse du temps de travail générerait des centaines de milliers d'emplois, voire des millions selon le temps de travail retenu (temps de travail hebdomadaire, congés et âge de la retraite). Il est injustifiable de s'en priver lorsque l'on a près de 7 millions d'inscrit·es à Pôle emploi.

Nous sommes pour une surcotation des employeur·euses qui imposent le temps partiel, de manière à en limiter le champ et étendre les droits à la retraite des employé·es concerné·es, qui sont actuellement principalement des femmes. Le télétravail doit être fortement encadré par des accords collectifs avec prise en charge du matériel, des frais induits, le renforcement du droit à la déconnexion et le contrôle du temps de travail.

► **Une hausse des rémunérations minimales et du SMIC.**

C'est l'utilité sociale et écologique du travail qui doit devenir la boussole de la reconnaissance des métiers et des embauches correspondantes. La revalorisation du SMIC et des salaires minimums au niveau des branches reste le meilleur outil pour revaloriser les salaires et l'image des métiers des « premières de corvée ». Nous souhaitons une revalorisation immédiate des salaires et des carrières des femmes. Cette revalorisation doit être généralisée dans les métiers à dominante féminine, avec l'engagement à court terme de négociations professionnelles dans les branches concernées prévoyant des mesures de rattrapage et des grilles de rémunération revalorisées couvrant l'ensemble de la carrière. Plus généralement, un revenu garanti de niveau décent doit être reconnu à toute personne privée d'emploi, quel que soit son âge.

► **Sécuriser les reconversions professionnelles.**

Le maintien des droits du ou de la salarié·e (ancienneté, formation, etc.) et sa transférabilité dès l'obtention du nouvel emploi sont des garanties indispensables. Il s'agit aussi de permettre l'accès ou le retour à l'emploi de qualité des privé·es d'emploi, des « bénéficiaires

» des minima sociaux, des primo-demandeurs-euses d'emploi. Cela implique également la responsabilité sociale du donneur d'ordre vis-à-vis de ses sous-traitants et de ses filiales. Pour assurer le financement, on pourrait envisager de revenir sur les exonérations de cotisations sociales et les multiples autres aides apportées aux entreprises. Ces ressources seraient orientées vers une caisse de sécurité sociale professionnelle gérée démocratiquement.

La formation professionnelle continue doit être développée et fortement encouragée pour permettre aux salarié-es de faire évoluer leurs compétences et qualifications dans les nouveaux domaines d'activité nécessaires à la transition écologique (recyclage, économies d'énergie, conversion de l'activité sur un domaine voisin, etc.). Cette formation professionnelle doit permettre une élévation des niveaux de formation – notamment par les diplômes – et s'appuyer sur une politique d'offres publiques. Basée sur une formation initiale solide, la « formation en situation de travail », où le matériau pédagogique principal est fourni par le travail, peut être adaptée à ce type de situation.

Pour les activités à réduire fortement ou bien des activités très spécialisées qui se prêtent mal à d'autres productions, des emplois pourront sans doute disparaître. La reconversion professionnelle ne doit alors pas s'accompagner d'un déclassement social des salarié-es concerné-es : les salaires doivent être maintenus pendant la durée de la reconversion vers un emploi dans un secteur utile à la transition écologique. Cela faciliterait considérablement l'acceptation des changements importants de vie et de travail induits par la reconversion.

► Pour des pôles publics de l'énergie, des transports et de l'eau.

La gestion des biens communs (eau, énergie...) et des services fondamentaux (transports, services bancaires, médicaments...) doit se faire sous contrôle public et avec une intervention citoyenne. Il est possible d'améliorer et d'étendre nos services publics, avec un contrôle et une intervention citoyenne, en créant des pôles publics de l'énergie, de l'eau, des transports. Ceux-ci doivent permettre la mise en réseau de services publics, d'établissements publics et de structures locales à mission publique qui protègent ces secteurs des logiques économiques de profit et de rentabilité et leur donnent pour mission de répondre aux besoins fondamentaux de la population. Les pôles publics permettent la planification des activités et des budgets, leur pilotage démocratique se fait à partir d'instances intégrant les salarié-es, les pouvoirs publics et un contrôle citoyen permettant l'adaptation aux besoins et ressources locales.

► Soutenir les expériences de gestion démocratique d'entreprises.

Pour reprendre la main sur les choix productifs et l'organisation du travail, il faut multiplier les expériences de gestion directe des entreprises par les travailleur-euses et les collectivités (publiques ou associatives) concernées par leur activité. On peut poser et organiser différemment l'accès au capital nécessaire pour les entreprises que via des grands investisseurs capitalistes.

Ainsi les travailleurs de l'usine Fralib à Gemenos, près de Marseille, ont repris leur usine sous forme de coopérative, Scop-TI, et fabriquent des infusions avec des producteur-trices bio de Provence ; ceux de l'usine de glaces Pilpa, à Carcassonne, reprennent leur outil de travail abandonné par un grand groupe et lancent en 2014 La Fabrique du Sud, qui conçoit et produit sous la marque La Belle Aude, des glaces artisanales de qualité à base de produits locaux. Plus récemment, avec les ouvrier-es de l'usine Honeywell de Plaintel abandonnée par la multinationale, l'intersyndicale CGT, FSU et Solidaires des Côtes-d'Armor et les associations ont soutenu la création à Grâces, près de Guingamp, de la « Coop des masques, bretonne et

solidaire », dans les bâtiments de l'ancienne coopérative ouvrière AOIP. La production de masques (30 à 45 millions par an) a commencé en janvier 2021. Les collectivités territoriales bretonnes ont soutenu le projet. Il faudrait une véritable politique publique nationale et européenne de soutien aux initiatives de ce type, démocratiques, écologiques et solidaires. Un certain nombre de structures dans l'économie sociale et solidaire (coopératives, mutuelles, S.C.O.P., associations...) font la preuve qu'il est possible d'intégrer les enjeux d'intégrer les enjeux sociaux et écologiques dans son activité.

Le besoin d'installation en agriculture nécessite aussi de réfléchir à d'autres formes de travail et de rapport à l'outil de production et au capital engagé. La création de S.C.O.P. en agriculture permettrait de résoudre ainsi la question de la transmissibilité du capital et donnerait davantage de mobilité professionnelle. La S.C.O.P. donne ainsi la possibilité de travailler en agriculture quelques années sans y être contraint à en faire une carrière basée sur un cycle d'endettement, investissement et capitalisation avant la transmission en fin de carrière.

► Face à la démesure : fixer un salaire et un revenu maximum.

S'il faut revaloriser les métiers « essentiels », il faut aussi à l'inverse dégonfler les revenus excessifs (cadres dirigeant-es, traders et financier-es, actionnaires, grand-es propriétaires foncier-es) qui n'ont aucune justification sociale. Il s'agit non seulement de redistribuer ces richesses mais aussi de combattre l'imaginaire du luxe et de l'accumulation infinie.

Grand-es dirigeant-es et actionnaires rivalisent pour savoir qui aura la plus grosse rémunération ou la plus grosse capitalisation. Ces comportements seraient risibles s'ils n'avaient pas des conséquences aussi désastreuses : non seulement les plus riches concentrent une part de plus en plus énorme des richesses, mais les médias exhibent leur mode de vie comme un idéal à atteindre pour les jeunes « méritantes ». Tout cela est obscène et doit cesser. Cela suppose à la fois de fixer un salaire maximum et d'augmenter fortement le taux de l'impôt sur le revenu des tranches les plus élevées.

Pour permettre à chacun-e d'avoir accès à un minimum décent, il est nécessaire de poser des limites à l'inégalité des revenus, donc d'instaurer un plafonnement des salaires et des revenus et de fixer un écart maximum entre le plus haut salaire et le salaire minimum, prenant en compte le salaire médian; l'écart doit être rendu public et faire l'objet

Notes

6. Étude du EEB, <https://eeb.org/library/escaping-the-growth-and-jobs-treadmill>

7. Source : <https://www.ouest-france.fr/economie/climat-le-pdg-de-total-juge-le-debat-trop-manicheen-6689282/>

3 POUR UNE RELOCALISATION SOLIDAIRE.

Introduction

En 2018, en France, 57 % des émissions de carbone proviennent des importations. En 1995, ce chiffre n'était que de 34 %. Ainsi, même si la quantité de carbone émise en France, pour des produits consommés sur le territoire domestique, a baissé de 27 % entre 2017 et 2018, les émissions de carbone dont la France est responsable ont augmenté de 20 % sur la même période si l'on tient compte des émissions indirectes.

Depuis 1990, la part de l'industrie en France dans l'emploi salarié marchand est passée de près d'un tiers à tout juste 18 % aujourd'hui. Dans le même temps, notre déficit commercial s'est creusé d'une cinquantaine de milliards d'euros. Ce n'est évidemment pas le seul facteur explicatif, mais c'est un des stigmates de dizaines d'années de politiques de l'offre, sans aucune vision stratégique sur le plan industriel.

Depuis la fin de la 2^{ème} Guerre mondiale, les droits de douane qui s'élevaient à l'époque en moyenne à 40 % ont constamment baissé pour quasiment disparaître depuis le début des années 2000 sous l'égide de l'O.M.C... Dans le même temps, de nombreuses barrières non-tarifaires (quotas, normes) ont disparu au gré des différents traités commerciaux. Cette dérégulation des échanges internationaux s'est traduite par une très grande ouverture commerciale de l'économie mondiale. En 1970, les exportations représentaient moins de 15 % du P.I. B.mondial, en 2018 c'était plus de 30 %. Pour la France, nos importations représentaient 15 % du P.I.B. en 1970, c'est 33 % aujourd'hui. Cette explosion du commerce international n'est évidemment pas sans lien avec l'accroissement de la pression anthropique sur l'environnement, notamment du fait des transports induits par ces échanges et la pression sur les ressources naturelles.

Relocaliser une partie de la production permettrait de générer d'importantes créations d'emplois. Un potentiel à saisir, au vu de la grave crise économique et sociale que nous affrontons aujourd'hui. Enfin, relocaliser permettrait de rendre davantage rentable le développement de l'économie circulaire, source de création de nombreux emplois. Le développement d'un programme industriel de réemploi dans le B.T.P., l'électronique, l'automobile et le textile en France serait à même de générer jusqu'à 500 000 emplois d'après les acteurs de la filière. La délocalisation des économies s'est accompagnée de la délocalisation des déchets, ainsi développer une économie circulaire participe à réduire cette délocalisation des pollutions.

Le modèle économique et de gouvernance internationale auquel nous appelons doit permettre de sortir de la logique compétitive qui régit aujourd'hui nos économies, pèse sur notre modèle social et détruit notre environnement. Loin du mercantilisme aveugle et belliqueux tel qu'il a pu être pratiqué par des dirigeants comme Donald Trump, notre horizon n'est pas celui d'une relocalisation agressive, d'un protectionnisme sans solidarité ni celui d'une hausse sans limites de la production. Au contraire, une meilleure régulation des échanges internationaux doit se nourrir et servir les coopérations internationales. Elles sont d'autant plus essentielles que les problématiques qui s'imposent à nous ne peuvent être réglées au niveau national. Il ne s'agit pas pour autant de justifier l'immobilisme actuel sous prétexte que notre action n'aurait pas d'effet à l'échelle mondiale. Poser les jalons d'une action à l'échelle locale, au niveau régional, national et même européen selon les sujets, doit notamment servir de modèle et de moteur pour un changement de plus grande ampleur. Cependant il est illusoire de penser que nous maîtriserons le réchauffement climatique et la perte de biodiversité uniquement par des politiques nationales. Ces urgences mondiales nécessitent des réponses globales, le respect des traités et des engagements pris au niveau international comme à la C.O.P. de Paris.

Le déperissement de notre tissu industriel et le recours massif aux importations pour subvenir à nos besoins n'a rien d'une fatalité. La mondialisation telle que nous la subissons actuellement est le résultat de choix politiques. Loin du mythe du « libre marché » et du « laisser-faire », la dérégulation des échanges et la libre circulation du capital sont l'œuvre délibérée de puissantes institutions publiques comme l'O.M.C. (Organisation mondiale du commerce), le FMI (Fonds monétaire international) ou encore la Banque mondiale, en particulier avec les plans d'ajustements structurels imposés aux pays en voie de développement. Elle a également été déclinée au niveau national par les différents gouvernements libéraux, via les privatisations par exemple. Cependant, ce qui a été fait et ce qui existe peut-être défait et combattu pour parvenir à de nouveaux horizons, tel est le sens de nos propositions.

Idées reçues.

► La mondialisation serait bénéfique aux pays pauvres.

Importer des biens c'est également exporter les émissions de carbone, la destruction de la biodiversité et la pollution associées à cette production ou à ces matières premières. Les émissions de carbone ont un impact global mais les impacts sur l'environnement local sont également extrêmement importants. En faisant produire les biens les plus polluants à l'autre bout de la planète et en important massivement les matières premières et les hydrocarbures, les pays occidentaux font supporter les conséquences de la production aux populations locales et aggravent le changement climatique global. C'est également le cas lorsque l'approvisionnement des pays occidentaux en matières premières se fait au prix de la déforestation et de la destruction des écosystèmes des pays concernés.

À titre d'exemple, l'industrie textile, qui repose notamment sur la culture intensive du coton, est ainsi à la fois responsable de 4,5 à 8 % des émissions mondiales, mais est aussi la seconde industrie la plus polluante au monde, contaminant les cours d'eau en Chine, au Bangladesh ou en Inde. Celle de l'électronique est sur le podium des importations les plus émettrices de gaz à effet de serre, et l'activité minière induite cause également de lourdes pollutions locales et provoque des atteintes graves aux droits humains, en particulier pour les femmes. D'autre part, c'est également dans les pays du Sud que les impacts des effets du changement climatique sont les plus sensibles : inondations, incendies, érosion... D'après la Banque mondiale, ce ne sont pas moins de 100 millions de personnes qui tomberont ou retomberont dans l'extrême pauvreté en 2030 du fait du changement climatique.

Cela n'est possible que par la domination exercée par les pays riches sur les pays les plus pauvres. La division internationale du travail qui s'est imposée rend les pays les plus pauvres dépendants économiquement des exportations. Cela les contraint à accepter des conditions de production et de travail déplorables, favorisant la course au dumping environnemental et social. Quand il ne s'agit pas d'esclavage pur et simple. Les femmes représentent quant à elles 80 % de la main-d'œuvre dans les chaînes d'approvisionnement mondiales de l'habillement. Elles sont majoritaires dans l'horticulture, la téléphonie, le tourisme et dans bien d'autres secteurs. Elles y exercent majoritairement des emplois précaires, peu qualifiés et/ou peu rémunérés, et y sont particulièrement exposées à la violence et au harcèlement. Tout ceci induit une pression à la baisse des salaires et de la protection sociale dans les pays en développement, ou même dans ceux dits développés, par la menace de nouvelles délocalisations. De même, le modèle agro-exportateur de productions animales ou végétales à moindre coût dans des pays du Sud détourne l'usage des terres de la satisfaction des besoins des populations locales, notamment en matière de cultures vivrières destinées à des marchés locaux, aggrave la déforestation comme avec la culture du soja au Brésil et donc augmente les émissions globales et est un facteur de la destruction des écosystèmes et du pillage des ressources naturelles terrestres et marines. De

plus, cela se révèle destructeur pour l'emploi local : le modèle d'implantation de multinationales bénéficie rarement aux petits producteur-trices locaux, car les termes de contractualisation leur sont rarement favorables.

Les pays les plus pauvres doivent pouvoir prendre leur indépendance vis-à-vis des pays les plus riches et ces derniers doivent les aider financièrement (sans condition pour respecter leur indépendance) dans cette transition afin de réorienter leur modèle économique vers la satisfaction de leurs propres besoins et la création de valeur ajoutée.

► On ne saurait plus produire à coût compétitif ce qui a été délocalisé.

En face des dépenses engagées, il faut toujours regarder leurs contreparties. Sur la question de notre « coût du travail » prétendument trop élevé, il faut rappeler qu'en France, les travailleur-euses sont parmi les plus productif-ves d'Europe et du monde. À l'inverse, dans les pays émergents, ayant profité de la première vague de délocalisations, les salaires ont progressé plus vite que la productivité. Le différentiel de coût salarial unitaire⁹ s'en trouve ainsi fortement réduit.

Par ailleurs, les salaires ne sont pas les seules dépenses à assumer pour les entreprises. Pour savoir s'il est vraiment « rentable » de délocaliser, il faut également prendre en compte les coûts de transports par exemple, qui tendent à augmenter de plus en plus. D'autre part, les délocalisations entraînent toujours des coûts cachés, comme des problèmes d'approvisionnement et un contrôle de la qualité plus difficile ;

À l'inverse, il existe des moyens pour réduire les prix d'une production locale pour la rendre accessible pour tout type de consommateur-trices. Pour satisfaire les exigences de rentabilité des actionnaires, les producteurs et les grands distributeurs prennent des marges de 30 à 60 % sur les produits qu'ils font fabriquer à bas coût dans les pays du sud. Or, même si les coûts de production sont plus élevés en France et chez ses voisins, il est possible de vendre à prix accessible, à condition de rogner sur les marges, ce qui de toute évidence n'est pas dans les plans de grandes entreprises obéissant aux règles du capitalisme actionnarial. En revanche, cela a déjà pu s'observer dans de plus petites entreprises, plus sensibles à leur impact social qu'à leur rentabilité financière. De plus, les circuits courts permettent de se passer d'intermédiaires et peuvent ainsi être moins chers.

Enfin, il faut aussi mener une réflexion sur les loyers commerciaux qui font augmenter le prix des produits, pour nourrir une économie rentière.

D'autre part, sur quoi se fonde la supposée compétitivité des pays du Sud qui nous fournissent ?

Si ces pays sont vus comme « compétitifs » ce n'est évidemment pas car le capital y est moins gourmand. Ce qui est raboté en premier lieu c'est la protection sociale des travailleur-euses ou encore le droit à un salaire décent. Un autre facteur de compétitivité-coût réside également dans le fait que les normes environnementales sont plus laxistes dans ces pays, notamment pour attirer les « investisseurs ».

Ces sacrifices importants sont « consentis » dans l'espoir de développer l'emploi et l'économie de leur pays. Cependant, ce modèle économique qui leur est imposé ne permet aucun développement et les contraint à perdurer dans ce schéma d'échanges totalement déséquilibré. Le capital et ses détenteurs n'ont que faire des dégâts environnementaux qu'ils causent dans ces pays et qui ont souvent des répercussions sur l'ensemble de la planète.

Cela renvoie à la nécessité d'appliquer pleinement la législation sur le devoir de vigilance pour les multinationales donneuses d'ordres, et l'étendre à l'international.

Lorsque l'on parle de compétitivité coût, il faut donc relativiser les mythes sur le cas français et également avoir en tête les sacrifices qu'implique la recherche de la compétitivité-coût.

Ces sacrifices ont notamment pris la forme du CICE dont l'échec cuisant prouve que ce n'est pas la compétitivité-coût le problème industriel de la France et de l'Europe mais bien l'absence de politique industrielle.

Enfin, face au changement climatique, s'enfermer dans la logique libre-échangiste compétitive qui est largement responsable de cette situation est totalement hors de propos. À l'inverse, c'est bien de coopération entre les pays dont nous avons besoin si l'on veut traiter cette question de façon raisonnable et responsable. Elle doit aboutir à la réduction des flux des échanges de matières premières et de biens industriels et agricoles.

► Concevoir au Nord et produire au Sud garantirait une « mondialisation heureuse ».

La spécialisation à outrance est dangereuse premièrement en termes d'indépendance. Nous l'avons bien vu lors de la crise sanitaire, l'abandon de filières industrielles entières nous a privé-es de masques pendant des mois. Des problèmes d'approvisionnement se sont également fait sentir pour les respirateurs artificiels ou encore pour des médicaments. Cet épisode a montré qu'une crise sanitaire aiguë, susceptible de se reproduire à l'avenir, rend extrêmement dangereuse une spécialisation excessive.

La relocalisation d'activités industrielles doit également permettre de gagner en qualité. Dans le cas du textile par exemple, il ne s'agit pas de faire en France des productions de masse de produits de piètre qualité comme on peut le voir aujourd'hui pour les vêtements que nous importons. Produire de nouveau des biens de grande consommation, comme le textile, générera d'importantes créations d'emplois. Il s'agit donc de sortir de la logique productiviste pour produire moins mais mieux. En effet, le changement climatique exige que nous réduisions les volumes produits.

Aujourd'hui, 42 vêtements par habitant-e et par an sont mis sur le marché en France, avec plus de 10 % de production invendue et détruite. Les compétences des salarié-es qualifié-es, comme on peut en trouver par millions en France, doivent être mises au service de la qualité.

Réduire nos dépendances aux importations de matières premières telles que le soja, l'huile de palme ou encore le poisson participe à relocaliser et à transformer notre agriculture et à significativement réduire nos émissions importées et la destruction de la biodiversité, comme celles liées à la déforestation ou la surpêche.

La transition énergétique et la sortie progressive des hydrocarbures aura pour effet de réduire nos importations de matières fossiles et d'y mettre fin à terme. Cela réduira notre impact global sur le climat et nos émissions, tout en limitant l'impact sur la biodiversité, sur les populations locales ou les conflits.

Nos propositions.

► Stopper la dérégulation du commerce international et les traités de libre-échange.

Pour cela, plus aucun accord de libre-échange ne doit être négocié et les accords en cours, notamment avec le Canada, le Mexique ou encore le Mercosur, ne doivent pas être ratifiés. Ceux actuellement en vigueur doivent également être abrogés.

Ces traités ont mis en place des tribunaux d'arbitrage internationaux qui instituent une soumission des États à une justice privée à la solde des multinationales. En effet, ils permettent à des acteurs privés de contester de nouvelles lois édictées par les États si elles risquent de nuire à leur activité commerciale et leurs profits.

Les exemples d'États condamnés par ces tribunaux pour avoir pris des dispositions en faveur de l'environnement ou de la santé publique sont légion. Certains États, difficilement en mesure de payer ces amendes aux multinationales, sont même dissuadés de légiférer, comme l'a été le Togo, menacé par Philip Morris, après avoir annoncé vouloir prendre des mesures pour la lutte anti-tabac.

Ces tribunaux d'arbitrages, créés pour « sécuriser les investisseurs » n'ont pas lieu d'être et ne font qu'« insécuriser » les États et les mesures qu'ils peuvent prendre au nom de l'intérêt général, il faut donc les fermer.

► Se donner des règles ambitieuses en matière environnementale.

À contrario de cette dérégulation des échanges internationaux, le respect de règles strictes et ambitieuses doit devenir un préalable à tout échange. Les standards européens sanitaires et environnementaux sur les produits, dont la violation entraîne l'interdiction de la mise en marché dans l'Union européenne, devraient être considérablement renforcés : d'une part des mesures pour réduire l'impact environnemental de la production devrait être incluses (approvisionnement en énergies renouvelables, efficacité énergétique, non-rejets toxiques) mais des exigences de salaires minimum et de règles de conditions de travail devraient également être introduites.

Cela passe par le respect des objectifs internationaux sur le climat, la biodiversité, le commerce des espèces menacées ou les droits de l'homme. La régulation du commerce des espèces sauvages par la Cites doit être renforcée tout comme les mécanismes de contrôle et de sanction. Le commerce d'animaux sauvages est d'ailleurs un facteur de risques de nouvelles zoonoses (maladies comme le Covid-19 qui se transmettent des animaux vertébrés à l'humain) selon un rapport de l'IPBES10.

Au sein même de l'Union européenne, des législations très hétérogènes coexistent. Des règles strictes devraient être édictées pour éviter d'importer des biens produits dans des conditions sociales et environnementales déplorables, comme ça peut être le cas pour les fruits espagnols ce qui souligne aussi l'aberration de vouloir consommer fruits et légumes en dehors des saisons.

Un prix de vente minimum pourrait également être fixé pour lutter contre cette concurrence déloyale et l'inondation de nos marchés par ces produits à l'impact écologique important.

Cela permettrait un rééquilibrage progressif de la distorsion de concurrence et un accompagnement social et efficace des pays du Sud et de leurs travailleur-euses dans la transition de leur économie. Le moins-disant social et environnemental ne peut plus être un avantage comparatif décisif au moment de choisir où localiser la production.

Il n'est plus acceptable d'importer massivement par avion des produits frais qui entraînent l'orientation d'économies de subsistance vers des économies d'exportation et la destruction des écosystèmes.

► **Coopération mondiale et partage des connaissances.**

On se rappelle le discours grandiloquent du président Macron sur la souveraineté le 31 mars 2020, alors que la France faisait face à une pénurie de masques et de médicaments en pleine crise sanitaire. Avant même la fin de son discours, le naturel revenait au galop et le président reparlait de compétitivité. Pourtant la compétitivité et la souveraineté ne font pas bon ménage. En effet, la souveraineté consiste à refuser toute compétition dans des secteurs que l'on juge stratégiques. En l'occurrence, Emmanuel Macron parlait du secteur médical. Comment peut-on accepter une logique compétitive dans un tel secteur ? Au contraire, il s'agit d'assurer une coopération mondiale et un partage des connaissances.

Plutôt que chercher à rendre son industrie pharmaceutique « compétitive », l'État devrait prendre ses responsabilités en créant un pôle public du médicament, seul à même de garantir l'indépendance sanitaire. Les échecs de Sanofi et de l'Institut Pasteur dans l'épreuve du vaccin ont bien montré que ce ne sont pas les différentes politiques d'exonérations de cotisations sociales qui garantissent l'autonomie de la France sur le plan sanitaire.

La théorie économique dominante justifie la division internationale du travail actuelle par des ressources différentes : les pays occidentaux seraient pourvus de davantage de capital et de technologie tandis que les pays asiatiques par exemple auraient relativement beaucoup de main-d'œuvre et les pays africains se démarqueraient par leurs ressources naturelles abondantes. Cette vision des choses est plus que discutable mais surtout n'est pas une fatalité. Ainsi on ne peut justifier l'exploitation de ces pays par leur manque de technologie. Pour mettre fin à ce commerce international totalement déséquilibré, il est donc nécessaire de procéder à des transferts de technologies, pour permettre un déploiement plus homogène de ces technologies et mettre fin à la dépendance des pays du Sud.

Ce transfert doit se faire en garantissant également l'émancipation des pays du Sud vis-à-vis des capitaux occidentaux ou des pétromonarchies par exemple. Il doit permettre un meilleur partage de la valeur ajoutée à l'échelle mondiale en permettant aux pays de contrôler toute la chaîne de valeur, des matières premières aux produits finis.

► **Produire en fonction des besoins réels.**

La relocalisation et la réindustrialisation que nous appelons de nos vœux ne doivent pas se faire aveuglément. Il ne s'agit pas de produire pour produire mais de satisfaire les besoins au plus proche de là où ils s'expriment. Pour ce faire, l'État a un rôle à jouer en tant que planificateur et aménageur du territoire. Le « plan de relance » aurait dû servir à cela. Ainsi, l'État doit investir massivement à la fois dans la recherche et le développement dans des technologies plus propres, mais également pour développer le tissu industriel et les services publics notamment le réseau ferroviaire pour permettre un transport plus propre des marchandises.

► **Mettre l'argent public au service de la coopération entre territoires.**

Aujourd'hui, nos collectivités locales rivalisent d'ingéniosité, notamment en matière fiscale ou de subventions, pour tenter d'être plus attractives que leur voisine.

Cette compétition entre collectivités locales ne fait que participer à la fuite en avant en matière industrielle. Loin de cette logique compétitive, la planification doit permettre une coopération entre les territoires afin de coordonner la politique industrielle. L'État et les collectivités territoriales disposent d'ores et déjà de leviers d'actions du point de vue financier. Les commandes publiques représentent des enjeux colossaux pour de nombreux secteurs comme le bâtiment. Des conditions d'emploi local et de normes environnementales sur la production et l'usage doivent devenir systématiques dans les appels d'offres.

► **Favoriser la prise de conscience des consommateur-trices.**

Les entreprises commencent à se saisir du «made in France » comme argument marketing. Cette appellation est de plus en plus visible alors même que certains produits sont tout juste en partie assemblés en France. Il faut donc être prudent vis-à-vis de cette appellation mal régulée. De plus, même en restant en France, une commercialisation impliquant de trop nombreux intermédiaires et transports inutiles est possible. Enfin, pour certains produits, dans l'agriculture notamment, l'échelle nationale n'a pas trop de sens, un approvisionnement bien plus proche du consommateur étant possible et souhaitable. L'information du ou de la consommateur-trice doit donc aller bien au-delà de ce simple « label ». La transparence sur la traçabilité des produits et leur impact carbone, ainsi que les conditions sociales de leur fabrication, est indispensable pour accompagner la prise de conscience citoyenne de l'importance de la consommation locale et permettre à chacune de traduire simplement cela en actes, ces informations doivent donc être obligatoires.

Notes 8. Insee, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3281683?sommaire=3281778>

9. Contrairement au « coût du travail », le coût salarial unitaire rapporte le coût de la main d'œuvre à la productivité de ce travail.

10. Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques

4 TECHNO-SCIENCE SANS CONSCIENCE NE SAUVERA PAS LA PLANÈTE !

Introduction

Presque plus personne ne conteste la gravité de la crise écologique. Pourtant, l'idéologie productiviste prétend qu'une rupture structurelle serait par principe opposée au progrès technologique. Il y aurait une écologie qui serait juste une défense obscurantiste du passé et serait entretenue par des peurs irrationnelles (OGM, 5G...), opposée à une écologie qui se voudrait réaliste et productive. Seule une écologie en phase avec le modèle actuel, portée par les mêmes multinationales qui sont largement responsables du changement climatique et reposant sur la foi en la technologie, pourrait maintenir une économie propice à la création d'emplois tout en sauvant le climat. Les projets de changement systémique seraient portés par des rêveurs, des «Amish» ou des activistes irresponsables : ils ne feraient que ralentir le progrès, favoriser la concurrence étrangère, détruire l'économie et l'emploi.

Ainsi, selon le discours dominant, le verdissement du modèle industriel et productiviste permettrait de créer de la richesse et par conséquent de l'emploi. On justifie l'inaction climatique et la casse sociale par de futurs sauts technologiques qui résoudraient tous les problèmes. À l'inverse, une économie de la sobriété et égalitaire, une lutte contre la surconsommation, une agriculture agroécologique, paysanne et locale, seraient des archaïsmes portés par de doux rêveurs utopistes ignorants des réalités économiques.

La persistance depuis des dizaines d'années d'un chômage de masse structurel montre bien au contraire que la technologie au service du productivisme ne fonctionne pas pour diminuer la pauvreté et la précarité. Mais elle participe bel et bien aux dérèglements planétaires (climat, biodiversité, épidémies...). Or, la transition systémique vers une société solidaire et écologique est porteuse de créations d'emplois dans le respect des limites de la planète et de la justice sociale. L'identification entre technologie et progrès est une mystification qu'on ne peut plus

accepter, ceci d'autant que sur la durée et à l'échelle nécessaire il n'y a pas de découplage entre croissance du PIB et impact environnemental négatif [AS1], tel que le démontre l'étude du bureau européen de l'environnement¹¹.

Il faut sortir des schémas productivistes dont l'accélération récente est sans issue. Il faut sortir des schémas consuméristes où l'innovation sert à inventer sans cesse de nouveaux besoins et de nouveaux produits pour poursuivre une accumulation sans fin. Il est nécessaire de ramener les choix technologiques à l'utilité de leurs usages : quelles améliorations apportent-ils en matière de santé, de conditions de travail et de vie, d'équilibre social et écologique ? Ces choix ne doivent plus dépendre du retour sur investissement pour les actionnaires, mais de débats démocratiques, y compris au sein des entreprises. Il faut élever le niveau de vie des ménages modestes, où les femmes sont sur-représentées, dont beaucoup de besoins élémentaires ne sont pas satisfaits (malbouffe, logements exigus et mal isolés...). Mais nous n'avons plus besoin d'une croissance générale de la consommation tirée par l'innovation : il nous faut bien plutôt réorienter la création de richesse vers les besoins fondamentaux et redistribuer les richesses créées.

Nos analyses, nos propositions se basent sur des recherches validées par la communauté scientifique, à l'instar des travaux du G.I.E.C. sur le climat, de l'I.P.B.E.S. sur la biodiversité, et des sciences sociales. À rebours, la confiance aveugle dans les promesses de la technoscience et la volonté de dominer la nature à pour maximiser les profits inspirent les tenants du modèle productiviste.

Les idées reçues sur la technologie et la transition écologique.

► La technologie seule pourrait sauver la planète et l'emploi.

Face à l'augmentation des émissions de CO2, la priorité serait de trouver des réponses grâce aux technologies et à des solutions « disruptives », mais surtout de ne pas changer de modèle de production ou de modèle énergétique. En outre, la transition devrait se faire sans remettre en cause le dogme de la croissance de besoins artificiels. Ainsi on pourrait supprimer les émissions liées aux transports en passant simplement de la voiture thermique à la voiture électrique ou de l'avion au kérosène à l'avion à hydrogène, sans changer les mobilités et les pratiques, donc en maintenant la croissance des transports. Il suffirait de passer aux énergies 100 % renouvelables sans remettre en cause l'envol de la consommation d'énergie.

Par ailleurs, les multinationales et les fonds d'investissement seraient les acteurs essentiels de cette transition « responsable » et « réaliste ». Déjà, le gouvernement Macron a allégé les réglementations environnementales et les obligations d'enquêtes préalables, accusées de ralentir l'innovation.

Postuler que la technologie pilotée par le profit résoudrait les problèmes qu'elle a créés et que dans un monde fini, les ressources non renouvelables une fois épuisées seraient facilement remplacées par d'autres ressources non renouvelables – pétrole, gaz, minerais (lithium, cobalt, terres rares...) ou ressources forestières et halieutiques – ouvrant au fur et à mesure de nouvelles frontières, est aller dans le mur.

La mise en avant des prétendues solutions comme la capture et la séquestration du carbone (CCS), la compensation en plantant des arbres, l'hydrogène bleu ou gris, ou la réduction de l'intensité carbone, ont pour effet de détourner le débat. Il serait ainsi possible de limiter le changement climatique sans réellement réduire les émissions ou les volumes de productions pour le pétrole et le gaz. Quant aux solutions dites de « géo-ingénierie » (fertilisation des océans, précipitations artificielles), elles relèvent davantage de l'apprenti-sorcier. Ces propositions non étayées entretiennent l'idée qu'il existerait à court ou moyen terme des

réponses technologiques qui pourraient éviter de changer de modèle. Elles ont pour effet direct de détourner massivement les efforts en R & D, les investissements publics et privés et donc de retarder la transition énergétique.

Il ne s'agit aucunement de refuser tout progrès technologique, mais de prendre acte du constat qu'il n'apporte aucune solution s'il reste au service d'un projet de domination de la nature et de profit maximum. Ce constat s'appelle « l'effet rebond ». Dans sa logique d'accumulation infinie, le capitalisme utilise les progrès techniques économes en énergie pour donner de nouvelles impulsions à la croissance et la surconsommation. Les moteurs de voitures émettent de moins en moins par km parcouru, mais le développement des SUV et des véhicules lourds a pour conséquence l'augmentation des émissions totales. La 5G consomme moins d'énergie par Mo transporté, mais l'explosion prévue des volumes de données va provoquer une hausse de la consommation électrique. Les datacenters et entrepôts d'Amazon ou Apple seront bientôt alimentés à 100 % en énergies renouvelables, mais l'activité essentielle des Gafam est de pousser à l'obsolescence accélérée des produits, aux transports de marchandise sur longues distances et à la surconsommation.

► Les nouvelles technologies seraient indispensables pour améliorer notre qualité de vie.

On ne peut nier que grâce à elles, nos sociétés modernes ont pu atteindre un niveau de progrès sans précédent, en matière de santé avec l'allongement de l'espérance de vie, en matière de confort au quotidien (l'accès à l'eau et à l'énergie, l'électroménager...), en matière de culture et de loisirs (les voyages, le cinéma, la télévision et Internet). Mais vouloir maîtriser le rythme des innovations, ce serait revenir à la lampe à huile ! Si le progrès technologique et la croissance économique ont par le passé amélioré la qualité et l'espérance de vie dans nos pays, au prix du pillage colonial des pays du Sud, il est de plus en plus douteux que cela soit encore le cas.

Les études sur le bien-être social montrent qu'il stagne ou diminue dans les pays riches depuis le milieu des années 1970. Les comparaisons internationales indiquent qu'au-dessus d'un niveau de vie moyen d'environ 15000 \$ par an, que nous avons largement dépassé en Europe, la croissance du PIB n'apporte plus aucune amélioration du bien-être moyen. Les « dégâts du progrès » sont de plus en plus importants : beaucoup de pathologies chroniques ou aiguës comme les cancers ont un lien direct avec les modes de production, notamment agricoles (pesticides, herbicides...) et industriels.

La pollution de l'air est responsable de 100000 décès par an en France¹² et 20 % des décès prématurés dans le monde sont dus aux énergies fossiles.

Les canicules se multiplient ainsi que les pandémies liées au productivisme agricole et à la déforestation qui participent au changement climatique.

Les avancées techniques ont été mises au service de la productivité et de l'automatisation qui réduisent l'emploi, en particulier dans l'industrie, et favorisent de nouvelles maladies professionnelles.

Les travailleur·euses sont de plus en plus soumis·es au rythme des machines et des logiciels en même temps qu'à la pression du client. Ainsi, entre 2005 et 2016, la proportion de salarié·es qui « répètent continuellement une même série de gestes ou d'opérations », est passée de 27 % à 45 %. Les salarié·es agricoles ou du B.T.P. sont mises en concurrence avec une main-d'œuvre détachée, étrangère, parfois saisonnière, qui ne bénéficie pas des mêmes droits sociaux et doit accepter des conditions de travail dégradées.

D'autre part, le modèle de croissance actuel, focalisé sur le profit, privilégie la demande des ménages aisés, tournée vers des besoins artificiels suscités par la publicité : renouvellement permanent des smartphones et autres appareils, des voitures individuelles, consommation ostentatoire, tourisme international... En revanche, les besoins des catégories populaires en

matière de logement, de santé, de culture, d'éducation demeurent très mal satisfaits car non rentables pour le capitalisme, alors que ce sont les services publics essentiels qui représentent un véritable investissement pour l'avenir de la société et satisfont les besoins fondamentaux.

L'agriculture mondiale produit déjà assez pour 12 milliards d'habitant-es, mais près d'un milliard de personnes souffrent de malnutrition tandis que d'autres surconsomment, gaspillent et souffrent de plus en plus de maladies graves. L'empreinte carbone des plus riches est infiniment supérieure à celle des ménages moins fortunés : selon un récent rapport d'Oxfam, les 10 % les plus riches de la planète sont responsables de plus de la moitié (52 %) des émissions de carbone cumulées entre 1990 et 2015.

► **Il n'y aurait pas d'emploi sans croissance, et pas de croissance sans innovation.**

De toute façon nous n'avons pas le choix, nous dit-on : pas d'emploi sans croissance, et pas de croissance sans innovation. D'après certains experts, après la pandémie, le « big bang de l'économie digitale » accélérerait la croissance dans la décennie à venir. Quand bien même ce serait le cas, il n'y aurait rien à en attendre concernant l'emploi. Si la croissance repartait grâce à la révolution numérique, à la robotisation et aux gains de productivité, elle serait par définition fort peu créatrice d'emplois.

Dans le domaine de l'agriculture, un système technologique de plus en plus intensif provoque à la fois la pollution de l'eau, de l'air et des sols, l'accaparement du vivant et des semences (brevetage et OGM), la baisse de la fertilité des sols et de la biodiversité, mais aussi la disparition des paysan·nes à un rythme qui reste soutenu, et que les créations d'emplois dans l'industrie agroalimentaire ne compensent pas. Depuis plus de dix ans, l'emploi agroalimentaire stagne voire régresse, comme en Bretagne où il a baissé de 6 % entre 2001 et 2010. Les revenus baissent également, car les gains de productivité du secteur agricole sont en grande partie captés par l'industrie et la grande distribution, économiquement plus puissants et plus concentrés. À l'inverse, une ferme en agriculture paysanne génère trois fois plus d'emplois qu'une ferme-usine, qui sont de bien meilleure qualité et dans un environnement sain. Pour un même volume de production, l'agriculture biologique génère environ 60 % de main-d'œuvre supplémentaire par rapport à l'agriculture conventionnelle. Cette moindre productivité est compensée par une meilleure qualité tant des produits que de l'environnement, et de moindres coûts d'intrants chimiques et pétroliers.

De même, les plates-formes comme Amazon détruisent deux fois plus d'emplois dans le commerce de proximité qu'elles n'en créent dans les entrepôts et la logistique, participant ainsi à une dégradation des conditions de travail, du lien social et des équilibres écologiques.

Nos propositions

Nos propositions visent des avancées pour démocratiser les choix technologiques et les piloter de façon coopérative en fonction des besoins sociaux des populations et des nécessités écologiques, et partager largement leurs avancées.

► **Dans les entreprises : des droits nouveaux sur les choix technologiques.**

Celles et ceux qui travaillent connaissent leurs métiers, les processus et chaînes de fabrication, la recherche dans leur secteur. Ils et elles sont pertinent·es sur ces enjeux autant que sur les salaires, l'emploi et les conditions de travail. Selon la manière dont elles sont décidées et implantées, des technologies similaires peuvent standardiser, contrôler et dégrader le travail, ou au contraire favoriser l'intelligence collective et l'autonomie. Prendre en compte

leur savoir est décisif parce que nous voulons une technologie au service des personnes, et parmi elles, de ceux et celles qui y travaillent.

Les choix technologiques de production doivent prendre en compte l'ensemble des filières : conditions d'extraction des matières premières, besoins en énergie, effets sociaux et environnementaux, adéquation des quantités produites aux besoins, durée de vie et réparabilité, réutilisation ou transformation à la fin du cycle de vie. Ainsi, les équipements et appareils peuvent être conçus – à l'opposé de l'obsolescence programmée – pour être utilisés pendant longtemps, conçus pour un recyclage, une réutilisation simple des éléments.

C'est pourquoi les choix technologiques majeurs des entreprises font partie des décisions à propos desquelles les représentant-es élu-es du personnel (comité santé, travail, environnement), en lien avec les parties-prenantes extérieures concernées, doivent disposer d'un droit de veto (*cf. chapitre 2*).

► Renforcer la démocratie pour les politiques publiques de recherche et d'innovation.

Outre leurs impacts environnementaux, les choix technologiques sont porteurs d'un modèle de société. Ils peuvent être soit au service de l'autonomie des usager-es et des citoyen·nes, soit au contraire accentuer leur dépendance vis-à-vis des multinationales et d'un modèle capitalistique concentré. L'essor des technologies, y compris celles qui se présentent comme « vertes », pose ainsi des questions majeures d'impact environnemental, de répartition des richesses et d'implication citoyenne dans les projets.

Il ne s'agit pas d'être pro ou anti-technologie, mais bien de décider si les choix technologiques permettront des gains d'autonomie et de responsabilité, ou une dépendance accrue pour le profit de quelques un-es. Personne ni aucun groupe social ne détient la solution pour une transition écologique et solidaire : celle-ci nécessite la conviction et l'engagement de toutes et tous, dans la recherche des moyens d'agir en faveur du climat, de l'emploi et contre les inégalités sociales. Les meilleurs choix y compris technologiques sont ceux qui renforcent la capacité des personnes à décider et à agir. Les choix impliquant des ventes ou des transferts de technologies avec d'autres pays notamment au Sud doivent résulter de véritables coopérations et non de l'exportation de technologies inadaptées.

La démocratie technologique que nous voulons doit être non-seulement participative mais décisionnelle. Il s'agit de mieux faire s'exprimer les besoins des citoyen·nes, de la société civile organisée et des pouvoirs publics auxquels peuvent répondre les scientifiques, et de définir plus démocratiquement les priorités dans le financement public de la recherche.

La recherche nécessite l'accumulation et la transmission de connaissances et de savoir-faire techniques sur le long terme. Il est donc indispensable de garantir l'indépendance de la recherche fondamentale et d'inscrire ses applications dans les enjeux au service de l'intérêt général. Pour cela, il faut mettre un terme à la pénétration des intérêts économiques au cœur de la recherche (financements privés de laboratoires et programmes de recherche, présence des multinationales dans les instances décisionnelles des instituts de recherches, présence des entreprises dans les campus...). Il est essentiel de cesser le système de course aux financements sur projet et de mise en concurrence entre laboratoires, au profit d'un financement public stable, dans le cadre d'une coopération nationale et internationale transparente.

Pour assurer la continuité, l'indépendance et la qualité de la recherche publique, il est nécessaire de recourir à l'emploi sous statut public et la titularisation des emplois précaires. Il faut favoriser, par un dialogue renforcé entre les chercheur·euses et la société, la responsabilisation des chercheur·euses sur les impacts potentiels des recherches. Une telle démocratie nécessite une organisation, le choix des périmètres de débats et de décisions, la

formation éventuellement contradictoire des personnes aux enjeux débattus, et aussi des débouchés clairs pour les recommandations émises.

► **Développer les communs de la connaissance, pour une mutualisation des savoirs et des brevets.**

La coopération et la recherche du progrès – même si celui-ci était souvent conçu par le productivisme comme la domination de la nature – ont longtemps été des moteurs essentiels de la recherche, avant que le néolibéralisme n'impose l'idée du pilotage par le profit. On l'a vu lors de la pandémie : alors qu'on nous annonçait qu'il faudrait des années pour trouver un vaccin, les fonds publics partout déversés sur la recherche pharmaceutique ont permis de trouver 5 ou 6 vaccins différents en quelques mois. Mais ceux-ci, bien que financés sur fonds publics, sont prisonniers des brevets déposés par les laboratoires privés.

La concurrence géopolitique fait rage et les pays du Sud sont les derniers servis, mais même dans les pays riches, les droits de propriété font obstacle à la production massive des vaccins et créent des pénuries.

Internet, qui était au départ un espace libre d'échanges et d'accès à la connaissance, a été progressivement colonisé par les Gafam et la logique du profit ; pourtant les logiciels libres et les plates-formes collaboratives ont un potentiel considérable que les politiques publiques devraient renforcer au lieu d'équiper les administrations en logiciels propriétaires.

En matière d'innovation technique, qu'elle touche à la santé, au numérique, à l'énergie, à l'alimentation, la coopération internationale doit devenir la norme en rendant obligatoire la mutualisation des savoirs et des brevets. Il ne doit plus être permis de breveter le vivant, les ressources génétiques.

Notes

11. <https://eeb.org/library/decoupling-debunked/>

12. Étude publiée le 9 février 2021 dans la revue scientifique *Environmental Research*, de chercheurs américains et Britanniques (Harvard, Birmingham, Leicester et Londres)

5. FINANCER LA RUPTURE ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE, UN CHOIX POLITIQUE.

Introduction.

« *Nous n'avons pas les moyens !* » Combien de fois n'avons-nous pas entendu cette objection à nos propositions pour créer des millions d'emplois et engager résolument la bifurcation écologique de nos sociétés ? Cela serait oublier combien les politiques néolibérales menées depuis plusieurs décennies dans nos pays nous coûtent cher sans pourtant bénéficier aux millions de chômeur-euses, à la création des emplois nécessaires à la transition et à la reconversion professionnelle, à l'amélioration de nos conditions de travail, et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cela serait aussi oublier le coût de l'inaction face au changement climatique, face aux phénomènes climatiques extrêmes, à la désertification, les sécheresses tout autant que les inondations, la montée des eaux et les migrations climatiques de masse. Les modèles économiques du climat sous-estiment toujours amplement la perte de PIB qu'induirait le changement climatique. Avant même la crise sanitaire, les aides aux entreprises représentaient au moins 150 milliards d'euros par an¹³, sous forme d'exonérations de cotisations sociales, de taux de TVA réduits, de crédits d'impôts ou encore d'aides à la création ou à l'implantation d'entreprises alors même qu'elles se sont révélées peu efficaces sur le chômage et sur les investissements nécessaires à la transition.

Ainsi à titre d'exemples :

- le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), une dépense fiscale coûteuse (100 milliards cumulés de 2013 à 2018), a fait l'objet d'une étude de France Stratégie qui estimait que

le CICE avait contribué à la création de 100000 emplois environ entre 2013 et 2016. « Ce qui est faible, rapporté au coût du CICE – de l'ordre de 18 milliards d'euros en 2016 », ajoutait l'institution rattachée à Matignon. Une deuxième étude de l'OFCE avançait pour sa part le chiffre de 160 000 emplois créés sur la période, soit entre 600000 et 1 million d'euros par emploi créé ! Et l'impact sur l'investissement est estimé soit comme impossible à évaluer, soit comme nul;

- le PLF 2021, parmi les principales mesures, prévoit 20 milliards d'euros de baisses d'impôts sur la production entre 2021 et 2022, une somme considérable qui va manquer aux collectivités locales et principalement bénéficier aux secteurs les plus nocifs (industrie pétrochimique notamment), alors même que les investissements dans des activités ayant un bilan environnemental négatif étaient déjà estimés à 73 milliards d'euros (2017) par l'Institut de l'économie pour le climat (I4CE);
- le même institut a également montré l'insuffisance des investissements nécessaires pour atteindre les objectifs énergétiques et climatiques français : pour la période 2019-2023, dans les seuls secteurs du bâtiment, des transports et de la production d'énergie il manquerait entre ¹⁵ et 45 milliards d'euros par an d'investissements, privés et publics, dans ces secteurs à fort potentiel d'emplois. la PAC, politique agricole européenne, distribue 9 milliards par an à la France, et on ne peut que constater que ce premier budget européen ne réussit qu'à faire mieux disparaître l'emploi paysan (division par 3 en trente ans) et est un échec sur le plan de la transition. Au lieu de multiplier les aides et les exonérations fiscales et sociales mal ciblées et inconditionnelles, et afin de ne plus amputer les finances publiques, d'autres sources de financement sont possibles, à commencer par la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales. Et pour stopper l'aide aux investissements dans des activités au bilan environnemental négatif, un débat politique et démocratique sur la façon dont on stimule et cible l'investissement est indispensable afin de définir les critères des conditionnalités environnementales (et sociales) qui devraient accompagner l'octroi d'aides publiques. Ce ne sont pas les ressources financières qui manquent, mais la volonté politique de mettre en œuvre une nouvelle politique d'investissement ciblée sur les priorités définies démocratiquement et qui conditionne l'attribution de financements publics à des critères sociaux et environnementaux.

La justice fiscale est l'un des éléments de la justice sociale, un outil pour dégager les ressources de la transition écologique et une condition impérative au fonctionnement de la démocratie. Nos orientations ont pour objectif de renforcer le consentement à l'impôt, de réduire les inégalités par une meilleure redistribution fiscale et sociale, de financer les services publics et d'assurer une couverture sociale de haut niveau, tout en permettant la bifurcation écologique. Il s'agit en somme de bâtir l'État social écologique de demain.

Notre orientation passe tout d'abord par une plus juste distribution primaire des revenus et des patrimoines, ce qui suppose notamment une revalorisation de la part des salaires dans la valeur ajoutée. Au stade de la redistribution fiscale et sociale, notre big bang fiscal vise à rééquilibrer le système fiscal au profit des impôts directs et instaurer une fiscalité plus progressive pour plus de justice. Il s'agit également d'empêcher un retour à l'austérité budgétaire, d'en finir avec la financiarisation (la finance doit être mise au service des objectifs sociaux, environnementaux et économiques), de rééquilibrer le partage des richesses, de réduire les inégalités (de revenus et de patrimoines, entre hommes et femmes, entre territoires), d'améliorer les droits sociaux, de réhabiliter et renforcer les services publics ainsi que la protection sociale, d'organiser les solidarités internationales et de faire du bien-être humain et de la préservation de l'environnement l'alpha et l'oméga des choix politiques.

Enfin, le financement de la transition ne se fera pas par la marchandisation du carbone et autres mécanismes de compensation par le marché. Les logiques de compensation écologique ne font que ralentir la nécessaire transition sociale et écologique. Elles ne réduisent pas les émissions de carbone. L'idée qu'un capitalisme vert puisse, par l'instauration d'un tarif du carbone, aboutir à la meilleure allocation possible des ressources est une illusion entretenue par les acteurs actuellement les plus polluants.

Idées reçues.

► Il y aurait trop de dépenses publiques.

Le niveau de dépenses publiques procède d'un choix de société : il s'agit d'assurer une prise en charge socialisée de besoins pour que toute la population en bénéficie. Il représente l'équivalent de 62,8 % du PIB en 2020 hors crédits d'impôt, un niveau exceptionnel qui s'explique par la crise de la Covid, après 54 % en 2018 et en 2019.

Cette dépense publique provient majoritairement des dépenses sociales qui atteignent 28,1 % du PIB au sein de l'Union européenne et 34,3 % en France. Inversement, les dépenses sociales privées représentaient 3,5 % en France contre 6,2 % au Royaume-Uni et 12,5 % aux États-Unis en 2015. Le haut niveau de dépenses publiques (contrepartie des « prélèvements obligatoires », il augmente en 2020 du fait notamment des mesures adoptées face à l'épidémie) est dénoncé par les néolibéraux pour qui il est synonyme d'une sphère publique trop présente et trop peu « productive ».

Or, la dépense n'est que la contrepartie des prélèvements. Loin d'être improductive, la dépense publique finance la redistribution monétaire (minima sociaux, prestations sociales, retraites, etc. soit un tiers du revenu global des ménages) et les missions assurées par les agent-es public-ques qui produisent une valeur et jouent un rôle économique et social majeur, à l'instar de l'éducation nationale et de la santé. Elle doit permettre l'accès à toutes et tous aux mêmes droits

► Il y aurait trop d'impôts et de charges dans ce pays.

En France, le niveau des prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) est équivalent à 44,8 % du PIB en 2020. La pensée néolibérale dénonce ce taux, l'un des plus élevés au monde, et plaide pour sa réduction afin de favoriser « l'activité économique ». Mais les écarts entre pays ne font que refléter des différences dans le mode de gestion de la protection sociale et de certains services publics.

Dans les pays où les prélèvements obligatoires sont plus faibles, la couverture sociale collective est plus réduite et les services publics moins présents. Il faut alors cotiser à des assurances privées en matière d'assurance santé, ou à des fonds de pension en matière de retraites, ou encore payer des écoles privées pour l'éducation. Or ces coûts, qui constituent des prélèvements privés, ne sont pas compris dans les prélèvements obligatoires. Pour une comparaison objective, il faudrait intégrer l'ensemble des prélèvements, obligatoires et privés, nécessaires pour bénéficier de la couverture sociale et des services publics que la France offre.

Réduire les prélèvements obligatoires et les dépenses publiques impliquerait des contreparties. Il s'agirait d'un vrai changement de société, jamais présenté comme tel : la Sécurité sociale devrait réduire sa couverture sociale et réduire ses prestations (qui seraient financées par les ménages via des assurances privées dont le coût irait croissant) ou privatiser des services publics avec une montée en charge de services « privés » dont le coût serait supporté par les ménages. Cela reviendrait à transférer au secteur marchand une partie du système de protection sociale

et des services publics. Le mythe de l'efficacité du secteur privé résiste mal à la réalité des chiffres, comme on peut le voir avec l'exemple des complémentaires santé.

En effet, sur 100 € de cotisations sociales, 3,4 € sont utilisés pour les frais de gestion de la Sécurité sociale. Pour les cotisations versées à des organismes complémentaires privés, ces frais de gestion sont de 20,3 €. Ce sont donc 16,9 € qui ne peuvent pas être consacrés au remboursement des soins, cela représente des milliards d'euros au total.

Un tel transfert serait donc coûteux et plus inégalitaire. La valeur qui serait alors produite par les agents économiques privés alimenterait les profits tandis que seul-es les plus aisé-es bénéficieraient d'une bonne couverture sociale et auraient accès à ce que les services publics offrent, aujourd'hui, à toute la population. Les limites du modèle états-unien de protection sociale sont éloquentes à cet égard.

► Nous sommes trop endetté-es ?

Une partie importante de la dette publique accumulée ces dernières décennies provient des politiques néolibérales, elle a des causes illégitimes : le poids des taux d'intérêt dans les années 80/90 sur fond de financiarisation, le coût de l'évasion fiscale et les baisses d'impôts pour les riches, injustes et inefficaces, décidées par les gouvernements néolibéraux, en particulier par le gouvernement d'Emmanuel Macron. Avec la crise du Covid, la dette publique française va atteindre un taux de 120 % du PIB en 2020, contre 100 % en 2019. Cette dette est-elle trop élevée ? La réponse est négative pour toute une série de raisons :

- contrairement au discours néolibéral, la dette publique légitime, celle qui permet de financer les investissements publics (écoles, hôpitaux, infrastructures...), est au service de l'intérêt général et des générations futures ;
- le niveau de la dette publique en France est loin d'être aussi élevé que dans d'autres pays comme l'Italie (160 %) ou le Japon (240 %);
- la dette publique est soutenable à court et moyen terme car l'État français s'endette à des taux faibles, voire négatifs, et la charge d'intérêt de la dette diminue alors que son niveau augmente. De 2009 à 2019, la charge d'intérêt a baissé de 14 milliards d'euros alors que la dette a augmenté de 950 milliards d'euros de fin 2008 à fin 2018;
- l'Union européenne a abandonné les règles néolibérales d'un équilibre budgétaire et d'une dette publique à 60 % du PIB, preuve que ces règles sont dangereuses et inadaptées.

La dette publique ne peut être comparée à la dette privée (ménages et entreprises), qui lui est généralement supérieure. Car l'État a un horizon infini et dispose de moyens propres pour faire face à sa dette, en levant l'impôt et en faisant appel à la création monétaire de la banque centrale : c'est ce qui se passe actuellement avec les achats massifs de titres publics par la Banque centrale européenne. De plus, certains pays qui ont une dette publique faible compensent par une dette privée, donc plus risquée, très importante. C'est le cas des Pays-Bas par exemple, dont la dette privée était de 244 % du PIB en 2018, contre 148 % pour la France et 115 % pour la Grèce selon les chiffres d'Eurostat.

Par ailleurs, il est possible d'envisager une annulation de la dette publique détenue par la B.C.E. et/ou de la transformer en une dette perpétuelle, non remboursable, les taux d'intérêt perçus par la Banque centrale étant reversés à l'État. La monnaie doit être considérée comme une institution sociale et politique, au service de l'intérêt général, et doit donc être créée pour financer les politiques publiques, investir dans la santé, l'éducation, ainsi que la transition écologique et sociale.

Nos propositions pour une fiscalité plus juste.

► Mettre en place une fiscalité progressive.

Une réforme de la fiscalité pourrait être l'occasion d'appliquer le principe énoncé par la Déclaration des droits de l'Homme, selon lequel l'impôt « *doit être également réparti entre les citoyens, selon leurs facultés* ». Plusieurs principes peuvent être dégagés.

Il s'agit tout d'abord de renforcer la progressivité globale de l'impôt. Cela nécessite de rétablir et rénover l'impôt de solidarité sur la fortune, en l'asseyant sur l'ensemble des actifs d'une contribuable (immobiliers, mobiliers et financiers) et en instaurant un barème progressif : 5 à 10 milliards d'euros (selon l'assiette retenue) pourraient être dégagés.

Il faut également rétablir la progressivité de l'imposition des revenus du capital, en supprimant le prélèvement forfaitaire unique (ou « flat tax »), ce qui procurerait 1 à 3 milliards d'euros de recettes fiscales supplémentaires. Il serait également nécessaire d'augmenter la progressivité de l'impôt sur le revenu en créant de nouvelles tranches supérieures avec un taux d'imposition plus élevé. Les recettes permises par une tranche imposée au taux marginal de 50 % au-delà de 100000 euros seraient d'autant plus substantielles que cette tranche s'accompagnerait de la suppression du P.F.U. : au total, ce sont 4 à 6 milliards d'euros qui pourraient être dégagés, cela tenant compte de la baisse du volume des dividendes versés qui découlerait de cette mesure.

Il s'agit ensuite de taxer les entreprises selon leurs capacités.

Face à la crise du coronavirus, de nombreuses entreprises sont en difficulté, notamment les T.P.E. et P.M.E. qui ne disposent pas d'une importante trésorerie. Mais ce n'est pas le cas de toutes les entreprises : certaines réalisent des profits substantiels en cette période, comme Amazon ou Netflix. Nous proposons d'instaurer une taxe exceptionnelle sur les profits exceptionnels des multinationales. Il faut aussi en finir avec les écarts d'imposition entre P.M.E. et grandes entreprises et mettre fin à la baisse de l'impôt sur les sociétés prévue par le gouvernement, qui profitera en priorité aux multinationales, ravies de pouvoir distribuer plus de dividendes à leurs actionnaires. 5 milliards d'euros représente une estimation prudente du rendement espéré.

► Taxer les transactions financières : une urgence !

Pour combattre la spéculation et orienter la finance vers de réels investissements, la mise en œuvre d'une véritable taxe sur les transactions financières s'impose : celle-ci doit s'appliquer au trading à haute fréquence ainsi qu'à l'ensemble des marchés et des transactions, y compris les produits dérivés¹⁴. Une telle taxe, mise en place à l'échelle de l'Union européenne, aurait un rendement fiscal annuel de l'ordre de 10 milliards d'euros pour la France.

► Lutter contre l'évasion fiscale.

Plutôt qu'une coopération mondiale contre les paradis fiscaux, on assiste à une compétition entre tous les pays qui se traduit par une baisse massive des taux d'imposition des entreprises. Seules les multinationales et leurs actionnaires ressortent gagnantes de cette guerre fiscale que se mènent les États au détriment des finances publiques de tous les pays. Ce sont les services publics et la capacité d'intervention des États, notamment pour lutter contre les inégalités, qui en ressortent perdants.

Il n'est plus acceptable que les plus riches et les multinationales, c'est-à-dire ceux qui peuvent le plus contribuer à l'impôt, y échappent. Ceci nécessite notamment une adaptation de la fiscalité à la numérisation de l'économie ainsi qu'un renforcement des moyens juridiques et

humains des administrations fiscales, douanières et judiciaires pour récupérer une partie des 80 milliards d'euros qui échappent chaque année au budget de l'État

Au-delà, une taxation unitaire des multinationales pourrait mettre un terme à la concurrence fiscale suicidaire entre les États. Elle consiste à taxer le bénéfice global des entreprises multinationales, en considérant celles-ci comme une entité unique, puis, dans une seconde étape, à répartir ce bénéfice dans les pays où ces entreprises réalisent effectivement leurs activités de production et de commercialisation. Cette mesure, qui empêcherait les multinationales de délocaliser artificiellement leurs profits dans des paradis fiscaux, répondrait aux défis posés par la numérisation de l'économie et pourrait être prise unilatéralement par la France si elle en avait la volonté politique.

► **Supprimer les niches fiscales inutiles.**

Dans ce contexte de crise, il est également temps d'interroger la pertinence des différentes niches fiscales et de réorienter certaines (comme le crédit d'impôt recherche, afin qu'il soit ciblé sur les PME et moins détourné, donc moins coûteux). La suppression ou l'aménagement de nombreuses niches fiscales pourrait dégager à court terme au moins 10 milliards d'euros.

Dans ce cadre, Il est également nécessaire de s'attaquer aux mesures fiscales qui maltraitent la planète et la population, et aggravent l'injustice fiscale :

- **supprimer** les exonérations sur les énergies fossiles (11 milliards d'euros), qui avantagent les secteurs polluants tout en grevant le budget de l'État;
- **supprimer** les exonérations sur l'électricité (1,3 milliard d'euros), qui subventionnent les plus gros consommateurs d'électricité en France (industries, etc.) au détriment de la sobriété énergétique ;
- **supprimer** les exonérations de taxe carbone dont bénéficient les grandes entreprises (2 à 3 milliards d'euros) afin de s'assurer que les grandes entreprises paient autant de taxe carbone que les ménages;
- **réformer** la fiscalité agricole qui encourage le surinvestissement et la perte d'autonomie financière pour les paysan·nes. Cette fiscalité agricole actuelle provoque destruction d'emplois, agrandissement, réchauffement climatique et industrialisation. Il faut rendre cette fiscalité plus favorable à la création d'emplois alors qu'aujourd'hui il est plus intéressant fiscalement d'installer des robots et autres technologies d'automatisation que de partager le travail avec des salarié·es agricoles ou de nouveaux elles installé·es.

Au total, selon certaines estimations en hypothèse basse, l'ensemble des mesures que nous préconisons pourraient dégager, à court terme, un rendement global de 35 milliards d'euros. En hypothèse haute, il serait supérieur à 40 milliards d'euros par an :

- 5 à 10 milliards d'euros par l'ISF ;
- 4 à 6 milliards par la barémisation des revenus financiers, la suppression du PFU et l'instauration d'une tranche supplémentaire à l'impôt sur le revenu ;
- 5 milliards par la taxe exceptionnelle sur les profits des multinationales et l'arrêt de la baisse du taux nominal de l'impôt sur les sociétés;
- 1 à 3 milliards au minimum par an du fait du renforcement de la lutte contre l'évasion et la fraude fiscales;
- 10 milliards grâce à la taxe sur les transactions financières et au moins ;
- 10 milliards par la suppression et l'aménagement de certaines niches fiscales.

► **Les recettes sociales : pour un autre partage de la valeur ajoutée.**

La part de la valeur ajoutée qui revient au travail se situe à un niveau historiquement bas. Elle se situe non seulement largement en deçà du niveau qu'elle avait atteint dans les années 1980, mais aussi en deçà de son niveau de la période antérieure. Elle est ainsi passée de 68 % à 60 % dans les pays européens et de 65 % à 58 % aux États-Unis, et ce en dépit de l'augmentation des cotisations sociales¹⁵. Durant cette période, la part des profits dans la valeur ajoutée a augmenté de 7 points aux États-Unis et de 19 points en Europe, ce qui a nourri les rémunérations des actionnaires (dividendes et rachats d'actions).

Certaines voix évoquent le progrès technologique et avancent que cela provient de l'accumulation de capital par les entreprises en raison de la robotisation (substitution du capital au travail) et de la progression des actifs incorporels (brevets, etc.). Ils oublient que cette déformation de la valeur ajoutée s'explique essentiellement par la hausse continue des profits des entreprises, elle-même intensifiée par la gouvernance consistant à maximiser la valeur actionnariale et à faire de l'intérêt des actionnaires la priorité absolue. L'accroissement du rôle des investisseurs institutionnels dans le capital des sociétés non financières en particulier s'est traduit par une forte hausse de la part des actions qu'ils détiennent, passée de 40 % en 1980 à 84 % en 2015 aux États-Unis, et de 40 % en 1995 à 60 % en 2015 en Europe.

Ces acteurs détiennent donc une part croissante du capital des entreprises cotées, lesquelles se financent en grande partie sur les marchés financiers. Ces investisseurs institutionnels sont composés de fonds de pension, de compagnies d'assurance et d'institutions financières qui agissent pour le compte de leurs clients. Leur objectif est donc d'accroître la distribution de dividendes et la possibilité de dégager des plus-values lors de la revente des titres financiers. Ils imposent ainsi leurs vues et leurs objectifs de rentabilité court-termisme dans la gouvernance des entreprises.

Le poids croissant des investisseurs institutionnels correspond d'ailleurs à la hausse de la part des profits dans la valeur ajoutée. Il traduit les mutations du capitalisme, avec le passage depuis les années 1980 à un capitalisme financiarisé dont l'objectif est la maximisation de la valeur actionnariale, la réduction de la part salariale dans le revenu global et la hausse de la distribution de dividendes.

Le montant des dividendes versés aux actionnaires a quasiment quintuplé depuis 1993. Il faut donc imposer la limitation du versement de dividendes par les entreprises. Les différentes pistes que nous portons visant à réduire la distribution de dividendes aideraient à améliorer le partage de la valeur ajoutée.

En 2009, le rapport Cotis¹⁶ soulignait que « la croissance des salaires nets depuis vingt ans est extrêmement faible ». Il faut ajouter au problème de partage des richesses produites celui des inégalités. Le rapport Cotis ajoutait que les écarts de salaires se sont accrus au profit des 1 % les plus riches. Dans le même temps, la part de l'emploi précaire, mal rémunéré, augmentait.

Inverser la tendance passe par une progression des salaires réels (en priorité les plus bas) et celle des cotisations sociales permettrait de dégager des ressources fiscales (par l'impôt sur le revenu et les impôts sur la consommation) et sociales (par les cotisations sociales) et de rééquilibrer le partage des richesses. Sur la base d'une valeur ajoutée évaluée par l'Insee à 2157 milliards d'euros en 2019¹⁷, une hausse de 2 points dégagerait dès la première année 13 à 15 milliards d'euros de rentrées supplémentaires au titre des cotisations sociales patronales et 28 à 30 milliards d'euros de salaires nets.

Une partie donnera également lieu à des recettes supplémentaires à l'impôt sur le revenu. Avec une moitié des foyers fiscaux imposables et un taux moyen d'imposition de 10 % (9 foyers sur 10 ont un taux effectif d'imposition inférieur à 9 %, ce taux s'élevant jusqu'aux environs de 26 % pour les plus aisés), elles pourraient se situer entre 1,5 et 2 milliards d'euros. Finalement, une

hausse annuelle de 2 points dégagerait donc 14,5 à 17 milliards d'euros de recettes supplémentaires dès la première année. Précision étant faite que, dans cette hypothèse d'un plus juste partage de la valeur ajoutée, la distribution de dividendes pourrait être moins importante.

Parallèlement, une revue des « niches sociales » et la suppression de la plupart des dispositifs d'exonération, notamment la transformation du C.I.C.E. en allègement pérenne de cotisations sociales, permettrait d'engranger des recettes supplémentaires. La Cour des comptes évalue leur coût pour 2019 à plus de 90 milliards d'euros. Il atteindrait 108 milliards d'euros en 2021¹⁸. Ces niches procèdent de la volonté des gouvernements successifs de baisser le coût du travail pour favoriser la création d'emplois.

Or leur bilan est discuté. Pour France Stratégie, « on ne dispose à ce jour d'aucune évaluation des effets sur l'emploi de cette politique sur l'ensemble des vingt-cinq dernières années. Enfin, on sait peu de choses sur la nature des emplois créés ou sauvegardés »¹⁹.

Ces dispositifs présentent en outre des effets pervers : ils incitent à maintenir les salaires en dessous des seuils d'exonération. Plusieurs milliards d'euros peuvent ainsi être rapidement dégagés, surtout si l'on sait que le CICE (environ 20 milliards d'euros par an) n'aurait officiellement permis de créer ou de sauvegarder que 100 000 à 160 000 emplois.

Notes

13. https://www.liberation.fr/checknews/2018/05/24/est-il-vrai-que-les-aides-aux-entreprises-coutent-140-milliards-et-representent-autant-que-les-aides_1655245

14. Attac, Le moment est venu d'appliquer une véritable taxation des transactions financières, décembre 2020.

15. Sophie Piton, Antoine Vatan, « Le partage de la valeur ajoutée, un problème capital », in CEPII, L'économie mondiale, Éditions La Découverte, édition 2019.

16. Rapport de la mission Cotis (INSEE), « Partage de la valeur ajoutée, partage des profits et écarts de rémunérations en France », mai 2009.

17. Insee, « Les comptes de la nation en 2019 », 14 octobre 2020.

18. Compte rendu de l'audition du président du Haut-Conseil des finances publiques par la commission des finances du Sénat sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale du 7 octobre 2020.

19. Comité de suivi des aides publiques aux entreprises et engagements, « Les exonérations générales de cotisations », France Stratégie, juillet 2017